
Développement économique ou destruction écologique ? Analyse comparative de la perception du projet EACOP dans la presse africaine et française

Auteur : Fante, Michele

Promoteur(s) : Geuens, Geoffrey

Faculté : Faculté de Philosophie et Lettres

Diplôme : Master en communication multilingue, à finalité spécialisée en communication économique et sociale

Année académique : 2024-2025

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/24893>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.



COMMUNICATION MULTILINGUE

MASTER II

Développement économique ou destruction écologique ? Analyse comparative de la perception du projet EACOP dans la presse africaine et française

réalisé par Michèle Grâce FANTE

Sous la direction de Geoffrey Geuens

En vue de l'obtention du grade de Master en communication multilingue, à finalité spécialisée en
Communication économique et sociale

Promoteur : Geoffrey Geuens

Lecteurs : Jérémy Hamers

De Seta Ilaria

Année académique 2024- 2025

Remerciements

La rédaction de ce mémoire constitue une étape essentielle de mon parcours universitaire, marquant l'aboutissement d'une aventure riche en apprentissages et en défis.

Je souhaite exprimer ma profonde gratitude à mon promoteur, Monsieur Geuens, pour sa disponibilité, ses conseils éclairés et son accompagnement constant tout au long de ce travail.

Mes remerciements s'adressent également à toutes les personnes qui, de près ou de loin, m'ont soutenu au cours de mon cheminement académique.

Enfin, je tiens à remercier tout particulièrement ma famille, dont l'encouragement, la compréhension et le soutien indéfectible m'ont permis de persévéérer et de mener à bien ce mémoire.

Cet accomplissement marque une étape, mais aussi le point de départ vers de nouveaux horizons, que j'aborde avec confiance et détermination.

Table des matières

1.	Introduction.....	5
2.	Cadre théorique et méthodologique	7
2.2	Théories environnementales	7
2.2.1	L'écocritique.....	8
2.2.2	La justice environnementale	8
2.3	La théorie d'analyse critique du discours.....	12
2.3.1	Principes de l'analyse du discours	12
2.4	Théorie du framing	15
2.4.1	Critères d'identification du cadrage médiatique	16
2.5	La théorie de la dépendance	17
2.5.1	Concepts clés de la théorie de la dépendance	19
2.6	Méthodologie.....	20
2.6.1	Justification du sujet	20
2.6.2	Critères de sélection des articles.....	22
2.6.3	Méthode d'investigation	22
2.6.4	Le type de presse	23
3.	L'image du projet EACOP dans une partie la presse française	24
3.1	Analyse des titres et intertitres selon la théorie du cadrage	24
3.1.1	La désignation	27
3.1.2	La modalisation.....	29
3.1.3	La thématisation	31
3.2	Lecture critique du discours médiatique français selon la théorie environnementale	32
3.2.1	Lecture écocritique du projet	32
3.2.2	Une lecture du discours médiatique selon la théorie de la justice environnementale	35
3.3	La théorie de l'analyse critique du discours : Description linguistique et rhétorique	40
3.3.1	Analyse textuelle	40
3.3.2	Analyse de la pratique discursive	42
3.3.3	Analyse de la pratique socioculturelle	43
3.4	Analyse géopolitique du projet selon la théorie de la dépendance	45
3.4.1	Rapport centre-périphérie et inégalités structurelles	46
3.4.2	Transfert de valeur et dépendance technologique	47
3.4.3	Mécanismes de domination économique	48
4.	L'image du projet EACOP dans une partie la presse africaine.....	51
4.1	Analyse des titres et intertitres selon la théorie du cadrage	51

4.1.1 La désignation	53
4.1.2 La modalisation.....	56
4.1.3 La thématisation	57
4.1.4 Le questionnement.....	59
4.2 Lecture critique du discours médiatique français selon la théorie environnementale	60
4.2.1 Lecture écocritique du projet	60
4.2.2 Une lecture du discours médiatique selon la théorie de la justice environnementale	62
4.3 La théorie de l'analyse critique du discours : lexique, structure et rhétorique.....	69
4.3.1 L'analyse textuelle	69
4.3.2 L'analyse discursive (interprétation)	73
4.3.3 L'explication (pratique sociale).....	74
4.4 Analyse géopolitique du projet selon la théorie de la dépendance	77
4.4.1 La relation Centre-Périphérie.....	77
4.4.2 Le développement du sous-développement	79
4.4.3 Monoculture et spécialisation forcée : mécanisme de domination économique	81
5. Conclusion	82
Bibliographie.....	84
Corpus	87
Annexe.....	95

1. Introduction

« Nous n'avons pas à choisir entre la lutte contre la pauvreté et la lutte contre le changement climatique. Les deux vont de pair », déclarait Ban Ki-moon, ancien Secrétaire général des Nations Unies. Cette affirmation résonne avec une acuité particulière dans le contexte actuel, où l'Afrique de l'Est se trouve au cœur d'un débat mondial. Le projet d'oléoduc EACOP (East African Crude Oil Pipeline), présenté par ses promoteurs comme une opportunité stratégique de développement économique et énergétique, est simultanément dénoncé par ses opposants comme un projet lourd de conséquences écologiques.

À la croisée de l'urgence climatique et des impératifs de croissance, EACOP cristallise ainsi des tensions symboliques et discursives qui dépassent largement son ancrage territorial. Ce mémoire, inscrit dans une approche de communication multilingue, s'intitule : Développement économique ou destruction écologique ? L'image du projet EACOP dans les médias africains et français. Il se propose d'examiner comparativement les représentations et les cadres discursifs mobilisés par la presse de plusieurs pays africains et par la presse française à propos de ce projet conduit par Total Energies en Ouganda et en Tanzanie.

Autrement dit, dans un contexte marqué par de fortes polarisations, la manière dont le projet EACOP est représenté et relayé par les médias acquiert une portée déterminante. L'analyse de sa couverture médiatique ne saurait se réduire à une simple revue de presse : elle constitue une démarche fondamentale pour décrypter les narratifs dominants, comprendre les cadres interprétatifs mobilisés et mettre en lumière les enjeux implicites qui orientent à la fois la perception publique et les débats politiques. Une comparaison entre les discours médiatiques africains et français apparaît d'autant plus pertinente qu'elle permet de révéler les divergences d'intérêts, les priorités culturelles et les rapports de pouvoir qui façonnent la représentation d'un projet d'une telle envergure.

La problématique centrale de ce mémoire peut dès lors se formuler ainsi : **Comment la presse française et la presse africaine diffèrent-elles dans leur traitement de l'oléoduc EACOP, et quels enjeux ces divergences mettent-elles au jour ?** Cette interrogation invite à examiner les cadres narratifs mobilisés, les thématiques privilégiées ainsi que les acteurs mis en avant dans chaque espace médiatique, afin de déconstruire les discours et d'en saisir les implications, tant pour la perception de l'opinion publique que pour la structuration du débat global sur le dilemme entre développement économique et préservation de l'environnement.

Deux hypothèses principales guideront notre démarche. La première postule que la presse française adoptera majoritairement une position critique, en insistant sur les risques environnementaux et sociaux liés au projet. La seconde suppose que la presse africaine privilégiera une approche davantage orientée vers les bénéfices économiques et les enjeux de développement, en soulignant notamment la création d'emplois, l'attractivité des investissements et le renforcement de la souveraineté énergétique. Pour vérifier ces hypothèses, nous mobiliserons une méthodologie comparative d'analyse de contenu, permettant de systématiser l'examen des articles retenus et d'identifier les tendances discursives significatives. L'objectif est ainsi de dresser un tableau nuancé de l'image de l'EACOP, en mettant en évidence la manière dont développement économique et destruction écologique sont articulés différemment selon les contextes médiatiques.

Ce mémoire s'articule autour de trois chapitres. Le premier établit le cadre théorique et méthodologique. Nous y présenterons les approches conceptuelles mobilisées – théories environnementales, analyse critique du discours, théorie du cadrage et théorie de la dépendance – qui serviront de fondement à l'interprétation. Cette partie exposera également les critères de sélection des articles, la méthode d'investigation retenue et les caractéristiques du corpus constitué.

Le deuxième chapitre sera consacré à l'analyse d'articles issus de la presse française. Après l'étude des titres et intertitres pour dégager les logiques de cadrage médiatique, nous examinerons le traitement des enjeux environnementaux à la lumière des théories environnementales. Une analyse fine du lexique et des structures discursives permettra ensuite de mettre en évidence les thématiques dominantes et leurs effets de sens. Enfin, nous replacerons ce discours dans le contexte géopolitique du projet à travers la théorie de la dépendance.

Le troisième chapitre adoptera la même démarche, appliquée cette fois-ci à la presse africaine. L'analyse suivra les mêmes étapes – cadrage médiatique, traitement des enjeux environnementaux, étude lexicale et discursive, mise en perspective géopolitique – afin de permettre une comparaison rigoureuse et systématique entre les deux corpus.

Enfin, le mémoire empruntera une perspective comparative dans sa dernière partie, en confrontant les observations issues de l'analyse de la presse française (*Le Monde, Libération, Le Figaro*) à celles de la presse africaine (*The Independent, The Monitor, The Citizen*). La mise en regard des deux corpus mettra en lumière les convergences et divergences dans le traitement

médiatique de l'EACOP, en identifiant les cadres narratifs, les thématiques privilégiées et les stratégies discursives propres à chaque contexte. Au-delà de la simple vérification des hypothèses initiales, cette analyse pourrait offrir une compréhension (nuancée) des relations entre médiation de l'information, perception publique et enjeux géopolitiques. Elle pourra révéler également l'influence des facteurs culturels, économiques et politiques sur la construction de l'opinion et soulignera le rôle central des médias dans la structuration du débat autour du dilemme entre développement économique et préservation environnementale. Cette démarche comparative permettra ainsi de saisir la complexité des interactions entre discours médiatique, acteurs sociaux et enjeux sociopolitiques, tout en ouvrant la voie à une réflexion critique sur le rôle des médias dans la formation des imaginaires collectifs et dans les débats contemporains sur le développement durable et la responsabilité environnementale.

2. Cadre théorique et méthodologique

Ce chapitre présente les fondements théoriques sur lesquels repose cette recherche, en mobilisant un ensemble de quatre cadres d'analyse complémentaire. La première, **écocritique** s'inscrit dans le champ des théories environnementales et permettra d'interroger les modalités par lesquelles les médias français, les organisations non gouvernementales (ONG) et les activistes pour le climat communiquent autour de la question environnementale. La deuxième, **l'analyse critique du discours (ACD)**, ancrée dans les sciences du langage et les études en communication, offrira des outils méthodologiques pour examiner la manière dont l'information est formulée, construite et transmise dans la presse. L'ACD permettra d'étudier comment l'information est discouru dans la presse. La troisième, **la théorie du cadrage médiatique (framing)**, est mobilisée afin d'identifier les mécanismes par lesquels les médias structurent et orientent la perception des événements et des enjeux. Cette théorie permettra de mettre en évidence les logiques de cadrage différenciées entre les médias africains et français. Enfin, la quatrième approche convoquée est celle de la **théorie de la dépendance**, qui interroge l'influence des rapports de pouvoir (politiques, économiques, culturels). Elle permettra d'examiner dans quelle mesure les contextes locaux et globaux conditionnent le traitement médiatique d'un projet transnational tel que l'oléoduc EACOP.

2.2 Théories environnementales

Dans le cadre de ce travail, nous allons utiliser deux concepts environnementaux : l'écocritique et la justice environnementale pour analyser notre corpus. Ces concepts seront utilisés pour

étudier comment les impacts écologiques du projet EACOP sont présentés différemment en Afrique et en Occident.

2.2.1 L'écocritique

L'écocritique est un domaine interdisciplinaire, qui depuis son émergence aux Etats-Unis dans les années 1990, a pour objectif principal d'analyser le rapport entre la littérature et l'environnement.

« Ecocriticism takes as its subject the interconnections between nature and culture, specifically the cultural artifacts of language and literature. As a critical stance, it has one foot in literature and the other on land; as a theoretical discourse, it negotiates between the human and the nonhuman» (Glotfelty & Fromm, 1996, S. xv-xxxvii).

Selon Lawrence Buell dans son ouvrage *The Environmental Imagination* il est crucial, dans le contexte de la crise écologique mondiale, de redonner de la visibilité à ces textes susceptibles de nous guider vers une relation plus équilibrée avec notre environnement (Buell, 1996, p. 600). Ce champ critique s'inscrit dans une réflexion plus large sur la crise écologique actuelle, marquée par le changement climatique, l'extinction de la biodiversité, l'exploitation des minéraux et les inégalités environnementales. Il s'agit moins de voir l'environnement comme un simple décor mais plus comme un acteur et enjeu fondamental des récits humains. L'écocritique repose donc sur une lecture écologique des textes, qu'ils soient littéraires, journalistiques ou visuels. Dans le cadre de ce travail, les articles de presse seront abordés à travers un prisme écologique, permettant d'évaluer la manière dont les questions environnementales y sont traitées. Il sera ainsi question de voir la représentation de la nature, de la domination de l'homme sur son environnement, sans oublier les tensions entre développement économique et préservation écologique. L'analyse de l'écocritique dans les articles nous permettra de déconstruire les récits dominants, de mettre en lumière les inégalités écologiques, et d'interroger comment les médias africains et français sélectionnés participent à l'imaginaire collectif de la nature et du développement. Ce concept est pertinent pour étudier les effets du projet à long terme, notamment : la perte de terres, les déplacements forcés, la profanation des sépultures ou les ruptures culturelles.

2.2.2 La justice environnementale

La justice environnementale désigne un mouvement à la fois social, politique et scientifique apparu aux Etats-Unis dans les années 1970-1980 (Bullard, 1990) D'après le Commonwealth du Massachusetts (Durand, 2002), la justice environnementale repose sur le principe selon

lequel tout le monde a droit d'être protégées contre la pollution environnementale et de vivre dans un environnement propre et sain. Cette théorie démontre une corrélation entre les préjudices environnementaux et sanitaires avec différentes formes d'inégalités socio-économiques. La justice environnementale s'intéresse aux relations entre les êtres humains à travers le prisme de l'environnement (Ballet, Bazin, & Pelenc, 2015). En effet, de nombreuses crises environnementales, qu'il s'agisse du réchauffement climatique, des inondations ou d'autres phénomènes, ne frappent pas de manière équitable les populations. L'injustice climatique se manifeste par le fait que les populations les plus vulnérables, souvent les plus pauvres, subissent en premier et de manière disproportionnée les effets du changement climatique, alors même qu'elles contribuent le moins aux émissions de carbone à l'origine de cette crise. Ces dynamiques révèlent et exacerbent les inégalités sociales qui structurent notre époque.

Des groupes de pression et des ONG, à l'instar de *Les amis de la Terre*, ont adopté la justice environnementale dans leur programme de campagne. C'est ce discours émergent des ONG et de certains médias, basé sur les notions liées de justice environnementale et de durabilité, que Julian Agyeman (2004, p. 155–164) appelle *just sustainability*.

2.2.2.1 Quatre principes de la justice environnementale

Afin d'analyser notre corpus à travers le prisme de la théorie de la justice environnementale et de proposer une lecture plus fine des problématiques environnementales soulevées, nous mobiliserons dans ce travail les quatre approches de la justice environnementale définies par Kuehn (2000). Dans son article intitulé *A Taxonomy of Environmental Justice*, M. Kuehn propose de classer la justice environnementale selon quatre principes clés : la justice distributive, la justice procédurale, la justice corrective et la justice sociale.

➤ **La justice distributive**

Dans un contexte environnemental, la justice distributive concerne la répartition équitable des avantages et des préjudices causés par des activités nuisibles à l'environnement ainsi que des avantages environnementaux des programmes du gouvernement et du secteur privé. Bullard (1990) qualifie cette dimension de la justice environnementale comme une forme d'équité géographique, faisant référence à la localisation des communautés et à leur positionnement spatial par rapport aux aménagements indésirables du territoire.

Dans le cadre de la justice environnementale, la justice distributive ne consiste pas à répartir la pollution ou les risques de manière équitable. Au contraire, ses défenseurs soutiennent qu'il

s'agit de garantir une protection égale pour tous et de supprimer les risques environnementaux. Autrement dit, elle se réalise non pas en déplaçant ou en équilibrant les risques, mais en les réduisant pour l'ensemble des populations.

➤ **La justice procédurale**

La justice procédurale peut être définie comme le droit fondamental d'être traité de manière égale. Elle ne renvoie pas à une répartition égale des biens ou des opportunités, mais plutôt à la garantie que chaque individu bénéficie d'une attention et d'un respect équitables dans le processus décisionnel qui détermine cette répartition (Dworkin, 1987, p. 273). Ainsi, elle déplace l'attention du résultat vers la manière dont les décisions sont prises, en insistant sur la transparence, la légitimité et l'équité des procédures.

Robert Bullard qualifie cet aspect de la justice environnementale d'équité procédurale, entendue comme l'exigence de décisions démocratiques, fondées sur l'inclusion, la représentation équitable, la parité et une communication accessible et respectueuse entre les différentes parties prenantes.

Deux approches permettent d'évaluer cette justice procédurale :

- Ex ante, il convient d'analyser si les procédures de prise de décision ont été conçues de manière équitable pour toutes les parties concernées, ou si elles ont avantagé certains groupes au détriment d'autres. Un critère central réside dans le fait que les personnes potentiellement affectées doivent avoir pu donner leur accord préalable sur le processus décisionnel lui-même.
- Ex post, l'évaluation porte sur la manière dont s'est déroulé le processus une fois achevé : a-t-il réellement pris en compte, de manière équitable, les voix, les préoccupations et les intérêts de l'ensemble des parties impliquées ?

En somme, la justice procédurale, dans le cadre de la justice environnementale, ne vise pas à garantir l'égalité des résultats, mais à assurer l'équité, la transparence et l'inclusivité des processus de décision qui affectent les individus et les communautés.

➤ **La justice corrective**

La justice corrective repose sur l'équité dans l'attribution des sanctions en cas de transgression de la loi. Elle implique non seulement une application équitable des sanctions envers ceux qui enfreignent la loi, mais aussi l'obligation de réparer les dommages infligés aux communautés.

Les principes de la justice environnementale reflètent fortement cette dimension corrective. Ils exigent que tous les producteurs de substances toxiques et de déchets dangereux soient tenus strictement responsables de la dépollution.

La justice environnementale reconnaît également le droit des victimes d'injustices environnementales à obtenir une compensation intégrale, des réparations pour les préjudices subis, ainsi qu'un accès à des soins de santé de qualité. Cette justice couvre plusieurs aspects relatifs à des infractions et des nuisances et fait appel aux notions de justice de châtiment (Bowie, 1983), « justice compensatrice », « justice de restauration » (Brooks, 1991) et « justice de commutation » (Finnis, 1980).

➤ **La justice sociale**

Les exigences de la justice sociale sont les suivantes : d'abord, que les membres de chaque classe disposent de ressources et de pouvoir suffisants pour vivre dignement en tant qu'êtres humains ; ensuite, que les classes privilégiées, quelles qu'elles soient, rendent des comptes à l'ensemble de la société sur l'usage qu'elles font de leurs avantages. La justice environnementale est un mariage du mouvement pour la justice sociale avec l'écologisme en y incluant les questions environnementales dans un cadre plus large (la justice sociale, raciale et économique (Kuehn 2003).

TotalEnergies, à travers le projet EACOP, est de plus en plus confrontée à des demandes émanant d'ONG et d'activistes, l'incitant à jouer un rôle accru dans le bien-être des communautés ougandaises et tanzaniennes. À partir de notre corpus, il s'agira d'évaluer dans quelle mesure les installations de TotalEnergies génèrent des avantages économiques directs limités, ainsi que leur influence sur la qualité de vie et les perceptions des communautés concernées.

Nous examinerons comment les médias et les ONG abordent ce projet en matière de protection équitable, de politiques environnementales, et de répartition juste des bénéfices et des charges environnementales. Ainsi, en ce qui concerne les médias, elles entretiennent généralement une relation singulière avec les questions environnementales : ils les traitent le plus souvent sous l'angle du risque, adoptant fréquemment un ton alarmiste, voire catastrophiste (LIBAERT, 1992).

2.3 La théorie d'analyse critique du discours

L'analyse critique du discours (ACD) s'inscrit dans une tradition interdisciplinaire qui vise à étudier le langage en tant que pratique sociale, profondément ancrée dans des rapports de pouvoir, des idéologies et des contextes historiques spécifiques. Elle ne se limite pas à la structure linguistique des textes, mais cherche à comprendre comment les discours construisent, reproduisent ou contestent des inégalités sociales. L'ACD permettra d'analyser les choix lexicaux, syntaxiques, rhétoriques et argumentatifs qui sous-tendent la production d'information dans la presse écrite.

Plus qu'un simple projet pétrolier, EACOP est devenu un enjeu symbolique et idéologique, oscillant entre promesse de développement économique et de menace environnementale. A cet effet, il devient nécessaire d'adopter une approche analytique capable de décrypter les logiques discursives dans notre corpus. L'analyse critique du discours, grâce à sa dimension critique, offre un cadre pertinent pour interroger les représentations médiatiques, et les idéologies qu'elles véhiculent. Parmi les figures majeures de ce courant, on compte Norman Fairclough (1941), John Langshaw Austin, (1970) et John R. Searle (1932). Chacun de ces penseurs aborde l'analyse critique du discours selon une perspective propre à eux, bien que leurs approches présentent certains points de convergence.

2.3.1 Principes de l'analyse du discours

- Théorie des actes de langage :

Parmi les fondements théoriques ayant enrichi l'analyse du discours, la pragmatique linguistique occupe une place importante. La grande innovation des philosophes du langage anglo-saxon, notamment le Britannique John Langshaw (Austin, 1970, p. 108) et l'Américain John R. Searle, réside dans leur intérêt pour les langues naturelles et le langage ordinaire, ouvrant ainsi la voie à une approche pragmatique du langage. Leur apport majeur consiste à montrer que le langage ne sert pas uniquement à décrire la réalité, mais qu'il peut aussi agir sur elle. Cette perspective est au cœur de la théorie des actes de langage, selon laquelle parler, c'est impacter : promettre, ordonner, accuser, justifier, etc.

L'acte de langage représente l'unité de base de l'action discursive, étant défini par Searle comme l'unité de communication linguistique (Searle, 1972, p. 260). Dominique Maingueneau le définit comme "la plus petite unité réalisant par le langage une action (ordre, requête, assertion, promesse) destinée à modifier la situation des interlocuteurs.

D'après John Austin, il existe trois types d'actes de langage : l'acte locutoire, l'acte illocutoire et l'acte perlocutoire.

2.3.1.1 Les trois actes du langage

- 1) L'acte locutoire, on entend par acte locutoire l'effet de dire quelque chose, l'énoncé en lui-même.
- 2) L'acte illocutoire, l'acte illocutoire c'est ce que l'on fait en parlant, en d'autres termes on parlera de l'intention de l'émetteur (promettre, dénoncer, ordonner etc.).
- 3) L'acte perlocutoire, renvoi à l'effet que le message a sur le destinataire "certains effets sur les sentiments, les pensées, les actes de l'auditoire, ou de celui qui parle, ou d'autres personnes encore" (Austin, 1970, p. 114). Ce type d'énoncé ou discours peut amener l'interlocuteur à agir.

Toutefois, il est important de signaler que tous les actes illocutoires n'ont pas nécessairement des effets perlocutoires. C'est pourquoi Searle se concentre plus sur l'acte illocutoire. « il n'y a pas d'effet perlocutionnaire qui se rattache au fait de *saluer*. Lorsque je dis *bonjour* en attachant à ce mot sa signification, je n'ai pas forcément l'intention de créer chez mon interlocuteur ou d'obtenir de lui une réaction, autre que la simple identification par lui de mon salut » (Searle, 1972, p. 86).

En somme, cette théorie explore comment les mots et les discours produisent des effets dans le monde réel. Dans le cadre de ce mémoire, elle peut être utilisée pour analyser comment les médias dénoncent et influencent les politiques et les perceptions du projet EACOP.

Fairclough (1989) propose un modèle tridimensionnel d'analyse critique des textes et discours, devenu une référence centrale dans le champ de l'Analyse Critique du Discours (ACD). Ce modèle constitue l'un des premiers cadres théoriques structurés ayant servi de fondement au développement ultérieur de la recherche en ACD.

Fairclough (1989, p.5) définit l'objectif de son approche comme la mise au jour des relations cachées entre langage, pouvoir et idéologie, dans une perspective de conscientisation des publics non spécialistes aux idéologies de domination exercés par les groupes détenant le pouvoir au sein de la société.

L'approche de Fairclough intègre l'analyse linguistique à la théorie sociale, ce qui en fait un outil puissant pour examiner comment le discours reflète et façonne les structures sociales.

Le modèle est divisé trois étapes (Fairclough, 1989, p. 26) : La description ou l'analyse de textes, (le choix des mots, la grammaire, le style, ton est souvent utilisée par l'auteur pour faire passer un certain message. L'analyse textuelle aide à mettre en évidence certaines nuances de la langue. La deuxième étape est l'interprétation ou la pratique discursive et la troisième étape est l'explication.

Les trois étapes

1) La description

La première étape consiste en l'examen des caractéristiques linguistiques formelles des textes ou des fragments de discours, qu'ils soient verbaux ou visuels. Cette phase analytique offre au chercheur une certaine latitude dans la sélection des éléments linguistiques jugés pertinents pour les données étudiées, Fairclough précisant lui-même le caractère « sélectif » de cette démarche. L'analyse textuelle (incluant le choix du lexique, la grammaire, le style et le ton) constitue un moyen privilégié par l'auteur pour véhiculer un message spécifique ou sous-jacent.

2) L'interprétation

L'interprétation : La deuxième étape du modèle porte sur l'analyse des processus de production (écriture, parole, conception) et de réception (lecture, écoute, observation) des textes. Elle s'inscrit au niveau des pratiques discursives, en s'intéressant à la relation entre le texte et l'interaction. Cette étape mobilise deux dimensions essentielles :

- Le **contexte situationnel** renvoi aux circonstances spécifiques de production du discours, notamment le moment, le lieu et les conditions concrètes dans lesquelles celui-ci est élaboré.
- Le **contexte intertextuel**, qui concerne les relations entre les différents énoncés et les participants au discours, en mettant en lumière les références implicites ou explicites à d'autres textes et discours antérieurs. « *Discourses and the texts which occur within them have histories, they belong to historical series, and the interpretation of intertextual context is a matter of deciding which series a text belongs to...* » (Fairclough, 1989, p.152)

3) L'explication

L'explication : La troisième étape correspond au niveau des pratiques socioculturelles, où l'analyse s'attache à dévoiler les idéologies sous-jacentes, autrement dit le « **pouvoir derrière le discours** », qui structure l'ensemble du processus discursif. Cette phase vise à mettre en lumière les mécanismes par lesquels les rapports de pouvoir sont instaurés, maintenus ou contestés à travers le discours. L'analyse critique à ce niveau cherche ainsi à révéler la formation

et la reproduction des modèles idéologiques, ainsi que des pratiques sociales et culturelles qui les soutiennent. Cette étape a pour objectif de « *portray a discourse as part of a social process, as a social practice, showing how it is determined by social structures, and what reproductive effects discourses can cumulatively have on those structures...* (Fairclough, 1989, p.163).

Ainsi, selon N. Fairclough (1989), une analyse du discours ne saurait être considérée comme complète sans la mobilisation de trois étapes fondamentales, correspondant aux composantes essentielles du discours. Il s'agit, d'une part, de la **description**, qui porte sur les propriétés formelles du texte ; d'autre part, de l'**interprétation**, qui examine la relation entre le texte et les processus de production et de réception ; enfin, de l'**explication**, qui vise à mettre en lumière les liens entre l'interaction discursive et son contexte social, en insistant sur l'influence des déterminations sociales dans la production et l'interprétation du discours, ainsi que sur leurs effets au sein de la société.

2.4 Théorie du framing

Le concept framing (Cadrage en français) emprunté à (Erving, 1974) s'attèle à comprendre ce qui structure les expériences. Ce concept est ensuite appliqué au discours médiatique par les théoriciens du *media framing* tels que (Entman, 2006, p. 51-58). La notion de *framing* a connu des théorisations et des applications multiples depuis les années 1990.

Dans *Frame Analysis : An Essay on the Organization of Experience* (1974), le sociologue Erving Goffman introduit le concept de cadre comme un outil analytique permettant de comprendre comment les individus organisent leur expérience sociale. Les cadres sont des structures mentales qui permettent d'interpréter les événements en leur attribuant un sens cohérent. Selon Entman, encadrer, c'est sélectionner certains aspects d'une réalité perçue et les rendre plus saillants dans un texte communicant, de manière à promouvoir une définition particulière du problème, une interprétation causale, une évaluation morale et/ou une recommandation de traitement pour l'élément décrit.

Les cadres peuvent être explicites et implicites, ce qui nécessite une analyse approfondie des éléments du texte en relation avec le contexte aux niveaux social, politique, économique et idéologique d'un environnement social et médiatique. (Hellsten, Dawson, & Leydesdorff, 2009, p. 590–608).

Afin d'identifier comment les médias cadrent l'information, il est nécessaire de passer par une analyse textuelle approfondie. Il peut s'agir de mots-clés, de formulations spécifiques, d'images

(souvent stéréotypées), de choix de sources d'information, ou encore de phrases qui structurent et renforcent de manière thématique certains regroupements de faits ou de jugements.

2.4.1 Critères d'identification du cadrage médiatique

Le projet EACOP et ses acteurs sont représentés de différentes manières par les médias français et africains sélectionnés, selon les intentions qui régissent leur contrat. Il est possible de comprendre le cadrage d'un média en passant par la thématisation, la présentation des objets de discours d'une manière plutôt que d'une autre par des opérations de référence (nomination, désignation) et de prédication, problématisation dans une certaine direction. Il s'agit d'enfermer le débat autour d'un thème soit par une thématisation, soit par un questionnement ; de faire voir et apprécier un être d'une certaine manière en le classant dans une catégorie désincriptive (Guadanini & Emediato, 2009) ; d'interpréter un dire comme une attitude censée être équivalente, comme dans le cas du discours rapporté narrativisé (Charaudeau 1995, Emediato, 2000).

2.4.1.1 *La thématisation*

La thématisation médiatique répond à un enjeu souvent implicite, dans la mesure où le cadrage adopté s'inscrit dans les dynamiques du débat public. Depuis plusieurs années, la question climatique occupe une place centrale dans les débats publics français. En revanche, dans de nombreux pays africains, confrontés à la pauvreté et à l'endettement, le discours médiatique met davantage l'accent sur les perspectives de développement et l'espoir d'un avenir meilleur. Ces divergences thématiques influencent profondément la manière dont le projet EACOP porté par TotalEnergies est présenté dans les différents espaces médiatiques. « La thématisation joue ainsi un rôle de cadrage du monde social et la problématisation, explicite ou implicite, propose au lecteur l'éthique de la discussion » (Emediato, 2025).

2.4.1.2 *La désignation*

La notion de désignation renvoie ici au choix lexical opéré par les médias pour véhiculer un message. Le champ lexical utilisé par la presse française pour décrire le projet EACOP peut différer sensiblement de celui employé par la presse africaine pour traiter du même événement. Ces choix terminologiques peuvent révéler les positions du journaliste et/ou du média par rapport aux acteurs et aux événements rapportés (Charaudeau, 1997). Une étude comparative du choix lexical des différents médias français et africains sélectionnés permettra ainsi de mettre à nu la différence de cadrage existant.

2.4.1.3 *La modalisation*

Le concept de modalisation¹ sert à l'analyse des moyens utilisés pour traduire le procès d'énonciation (Ling, 1972). La modalisation se manifeste notamment à travers le choix des verbes introduisant les énoncés rapportés, ainsi que par l'usage de marques de distance. Ainsi dépendamment du choix de positionnement et de la ligne éditorial de chaque média, le choix de la modélisation sera différent. En modifiant, même subtilement, le discours original, le locuteur révèle son propre point de vue sur la source d'information, traduisant ainsi un certain positionnement (Charaudeau, 1997).

2.4.1.4 *Questionnement*

Le dernier indicateur retenu pour identifier le (Entman, 2006) cadrage médiatique est le recours au questionnement. Comme le souligne Emediato (2011), « le choix de la question est une opération de cadrage majeure pour le discours d'information médiatique, car il renvoie directement à la problématique de la pertinence ». Il s'agit ici de ce qu'Entman (1993) désigne comme une incitation à la problématisation. En choisissant de présenter le projet EACOP à travers des questions rhétoriques, les médias orientent les interrogations du public et influencent les types de réponses qu'il sera amené à rechercher. Le cadrage permet ainsi d'analyser les points de vue implicites véhiculés par les médias dans leur représentation des faits liés au projet de TotalEnergies en Ouganda, en montrant comment le langage est utilisé de manière subtile pour influencer et persuader l'opinion publique. Au vu de ceci, on peut voir que le cadrage n'est jamais neutre, et qu'il joue un rôle central dans la construction du sens, les rapports de pouvoir et les dynamiques sociales sur le projet EACOP de Total en Ouganda.

2.5 La théorie de la dépendance

La théorie de la dépendance repose sur l'idée que l'échec manifeste des tentatives de développement dans de nombreux pays est dû à un déséquilibre de pouvoir entre les nations pauvres et sous-développées de la « périphérie » et les pays prospères et industrialisés du « centre ». Afin d'être plus précis, la dépendance représente une forme de liaison entre les nations périphériques et centrales ; cette connexion ne s'épanouit pas de manière linéaire, la périphérie

¹ La modélisation est une opération qui, mettant en œuvre des moyens linguistiques (morphologiques, lexicaux, syntaxiques, intonatifs) fait apparaître l'attitude du sujet parlant vis-à-vis de la vérité de ce qu'il énonce.

répondant à des impulsions issues du centre ; elle possède donc son propre mouvement et ce dernier reflète la totalité des interactions qui prévalent entre le centre et la périphérie.

Cette théorie cherche à privilégier l'analyse de la dynamique de la périphérie, dynamique qu'elle considère comme le résultat de deux facteurs (intérieurs et extérieurs). Elle repose sur le postulat selon lequel la domination extérieur se manifeste, au sein même des structures sociales intérieures, à travers des mécanismes spécifiques de domination. L'analyse de ces mécanismes (façonnés à la fois par les dynamiques internes des sociétés périphériques et par les transformations opérées dans les centres) constitue, le véritable objet de cette approche théorique (Peixoto, 1977, p. 618).

Le déséquilibre de pouvoir engendre un flux de ressources de la périphérie vers le centre, profitant ainsi aux pays développés au détriment des pays en situation de pauvreté. Ces derniers sont privés du capital et de la technologie indispensables à leur processus d'industrialisation, ce qui contribue à perpétuer les inégalités et les disparités.

On ne peut parler de la théorie de la dépendance sans parler de André Gunder Franck. André Gunder Frank est un économiste allemand, mais également l'un des pionniers de la théorie de la dépendance. Il se fait principalement remarqué par son analyse des causes du sous-développement. L'analyse d'André Gunder Frank prend pour point de départ le processus d'expansion du capitalisme et ses répercussions sur les pays dits périphériques. Son objectif principal était de développer la thèse selon laquelle le sous-développement de l'Amérique latine résulte directement du développement du capitalisme mondial et de ses contradictions, remontant au XVIe siècle.

Dans l'un des ouvrages, (Gunder, 1971) cherche à montrer qu'il est impossible de comprendre le sous-développement dans une société dépendante comme le sont les sociétés latino-américaines sans reconnaître que celui-ci constitue un produit historique d'une politique orientée par des intérêts spécifiques et soutenue par une structure de classes particulière. « Un pays n'est pas dépendant parce qu'il a besoin d'autres pays pour se développer. Il est dépendant parce que son évolution historique a produit une certaine configuration sociale, un certain type de société qui s'articule de façon spécifique, et qui obéit à des lois de comportement et de transformation engendrées par cette configuration. » (Peixoto, 1977, p. 615).

Toutefois, Frank maintient une lecture de la dépendance fondée sur un schéma de causalité unidirectionnelle, dans lequel le centre hégémonique exerce un rôle déterminant, tandis que les sociétés périphériques ou satellites réagissent aux impulsions émanant de ce centre.

2.5.1 Concepts clés de la théorie de la dépendance

➤ Centre / périphérie

Ces notions désignent deux types de pays avec des positions structurelles dans le système économique mondial. Le centre sont les pays les plus riches et développés, tandis que les pays périphériques sont les pays les plus pauvres et moins développés. Cependant, la périphérie fournit les ressources brutes et subit les décisions des pays dominants.

➤ Echange inégal

Ce concept désigne le fait qu'il existe un échange inégal de ressources entre le centre et la périphérie. Les pays du centre exploitent les matières premières des pays de la périphérie à faible cout, tandis qu'ils importent généralement les produits finis beaucoup plus chers, renforçant ainsi le déficit commercial.

➤ Développement dépendant

Ce modèle proposé par Cardoso désigne un développement économique où la firme multinationale intègre du capital industriel dans les économies périphériques. Ainsi, jusqu'à à un certain point les intérêts des firmes étrangères deviennent compatibles avec la prospérité des pays dépendants. En ce sens, elles aident à promouvoir le développement... a relation de base entre un pays développé et un pays sous-développé est une relation extractive d'exploitation qui perpétue la stagnation (Cardoso, 1973, p.142-175).

Néo-extractivisme

Ce modèle économique désigne une situation où l'État prend en charge une partie des orientations économiques en pensant les industries extractives comme une clé pour le développement (Eduardo, 2009 ; Gudynas, 2009 ; Acosta, 2013). Le néo-extractivisme repose ainsi sur l'exploitation intensive des sous-sols riches au profit d'acteurs étrangers, souvent présenté comme un levier de développement, mais critiqué pour ses effets sociaux et écologiques destructeurs. Appliquée à l'analyse du discours médiatique, la théorie de la dépendance invite à interroger la nature des récits promus dans les articles de presse. Elle permet notamment de poser les questions suivantes : Le texte évoque-t-il les conséquences sociales et écologiques du projet, ou les minimise-t-il au profit de considérations économiques? Tout en passant sous silence les conséquences négatives : déplacements forcés, pollution,

destruction des modes de vie locaux. L'absence de communication à propos de ces conséquences constitue une violence symbolique, caractéristique des discours qui sont tributaires de cette situation.

Enfin, l'analyse peut chercher à identifier des discours alternatifs : appels à la souveraineté énergétique, dénonciation du néocolonialisme, appel à la justice environnementale. La présence de ces éléments peut indiquer une tentative de réappropriation narrative par les acteurs du Sud.

En croisant cette approche avec l'ACD, cette recherche permet d'analyser dans quelle mesure les médias africains et français sélectionnés contribuent à la légitimation ou à la contestation de ces dynamiques de dépendance.

2.6 Méthodologie

2.6.1 Justification du sujet

Le projet *East African Crude Oil Pipeline* (EACOP), dont l'acronyme désigne une initiative énergétique d'envergure, apparaît comme un chantier appelé à transformer durablement l'avenir de l'Afrique de l'Est. La découverte, il y a seize ans, de gisements pétroliers sous le lac Albert, à l'ouest de l'Ouganda, a rapidement éveillé l'intérêt d'acteurs internationaux soucieux d'exploiter sans délai cette ressource fossile dans une région considérée parmi les plus défavorisées au monde par la Banque mondiale.

Ce gisement se situe à la frontière entre l'Ouganda et la République démocratique du Congo, au sein du parc national de Murchison Falls. En 2015, le groupe pétrolier français TotalEnergies et la *China National Offshore Oil Corporation* (CNOOC) ont conclu un protocole d'accord avec les gouvernements de l'Ouganda et de la Tanzanie, prévoyant l'exploitation du pétrole ougandais et son exportation via un oléoduc de 1 443 kilomètres aboutissant sur la côte tanzanienne (Roussi, 2025). Initialement, l'Ouganda envisageait un passage par le Kenya, qui ambitionnait d'utiliser l'infrastructure pour exporter également sa propre production. Cependant, les menaces sécuritaires, notamment liées aux attaques du groupe islamiste somalien Al-Shabab (Cannon, 2016), dans certaines zones proches du tracé, ont conduit à privilégier un acheminement par le sud.

Le tracé via la Tanzanie a été entériné en avril 2016, lors d'un sommet réunissant les chefs d'État d'Afrique de l'Est (East African Crude Oil Pipeline, 2025). Entre 2016 et 2018, le projet a fait l'objet d'ajustements successifs, réduisant la largeur du corridor à 30 mètres et permettant le lancement des études foncières ainsi que des évaluations d'impact environnemental et social.

L'EACOP ne constitue donc pas seulement le premier projet pétrolier traversant une réserve naturelle d'Afrique de l'Est (Roussi, 2025) : il s'implante au cœur de l'une des régions les plus riches en biodiversité du continent, abritant un nombre exceptionnel d'espèces endémiques et menacées (Hinks, 2025). En outre, l'Ouganda étant un pays enclavé, le pétrole doit être acheminé sur près de 1 444 kilomètres jusqu'au port de Tanga, en Tanzanie, avant d'être commercialisé à l'échelle mondiale. En raison de sa forte viscosité et de sa faible teneur en soufre, le pétrole extrait doit être maintenu à une température de 50 degrés Celsius pour assurer son transport.

La structure actionnariale du projet réunit, aux côtés des compagnies internationales (TotalEnergies SE, CNOOC), les gouvernements de l'Ouganda et de la Tanzanie ainsi que leurs entreprises nationales respectives, la *Tanzania Petroleum Development Corporation* (TPDC) et l'*Uganda National Oil Company* (UNOC). Dans un tel contexte, marqué par des tensions entre intérêts économiques, impératifs environnementaux et enjeux géopolitiques, la manière dont le projet est relaté dans les médias prend une dimension déterminante. L'analyse de la couverture médiatique de l'EACOP dépasse ainsi la simple recension d'articles : elle s'inscrit dans une démarche visant à déchiffrer les narratifs dominants, à mettre en lumière les cadres interprétatifs et à identifier les logiques sous-jacentes qui influencent à la fois l'opinion publique et les débats politiques.

C'est dans cette perspective qu'une comparaison entre la presse africaine et la presse française revêt une pertinence particulière. Une telle approche permet de révéler les divergences d'intérêts, les hiérarchies de priorités culturelles et les dynamiques de pouvoir qui orientent la représentation médiatique d'un projet d'une telle ampleur. Dès lors, la problématique centrale peut être formulée ainsi : comment la presse française et la presse africaine diffèrent-elles dans leur traitement de l'oléoduc EACOP, et quels enjeux ces différences mettent-elles en évidence?

Cette interrogation invite à examiner les cadres narratifs mobilisés, les thèmes privilégiés et les acteurs médiatisés, afin de déconstruire les discours et d'en analyser les implications, tant pour la formation des perceptions publiques que pour la structuration des débats globaux autour du développement et de la préservation de l'environnement.

Le corpus retenu se compose d'articles de presse écrite publiés entre 2019 et 2025, période au cours de laquelle le débat s'est intensifié et la médiatisation s'est accentuée à l'échelle internationale. Ce choix temporel se justifie par la volonté de mener une analyse comparative

permettant de mettre en évidence les convergences, les divergences et les lignes de fracture qui traversent les discours médiatiques.

2.6.2 Critères de sélection des articles

Notre corpus est constitué d'articles issus de grands journaux africains et français sélectionnés accessibles en ligne. Afin d'éviter un corpus trop volumineux, nous avons choisi d'exclure la presse locale, en privilégiant des médias d'envergure nationale ou internationale. Ainsi, nous avons sélectionné trois médias africains, principalement ougandais et tanzaniens (*The Independent, The Monitor* et *The Citizen*), ainsi que trois médias français, en nous concentrant sur la presse française (*Le Monde, Le Figaro* et *Libération*). Ce choix stratégique nous permet d'analyser la manière dont la presse française, représentant le pays d'origine de TotalEnergies, aborde le projet EACOP en Afrique, tout en observant la réaction des médias des pays directement concernés.

La sélection des articles s'est faite sur la base de leur pertinence thématique. Seuls ceux traitant principalement du projet EACOP, sous les angles économique, social, écologique et géopolitique, ont été retenus. Cette approche garantit une analyse approfondie et multidimensionnelle du sujet.

Les articles inclus dans le corpus ont été publiés entre janvier 2019 et février 2025. Cette période a été choisie car elle correspond à l'intensification des controverses, à la prise de décisions financières majeures et à une attention accrue de la part des ONG et de la société civile.

Afin d'assurer l'accessibilité et la représentativité du corpus, seuls les articles disponibles en anglais et en français ont été retenus. Les articles africains sélectionnés sont tous rédigés en anglais, l'une des langues officielles de l'Ouganda et de la Tanzanie, ce qui facilite la comparaison avec la presse française.

2.6.3 Méthode d'investigation

La méthode d'analyse retenue pour ce mémoire repose sur une approche mixte appliquée à un corpus comparable, mobilisant la théorie environnementale, l'analyse critique du discours, la théorie du cadrage ainsi que la théorie de la dépendance. Afin de répondre à la problématique posée, l'analyse d'un corpus s'avère la plus pertinente. Un tableau en annexe, regroupant les différents titres d'articles, a été élaboré pour faciliter la comparaison des thèmes abordés et des contextes nationaux.

Le champ d'étude a été délimité à la presse nationale française, ougandaise et tanzanienne, permettant ainsi une analyse à la fois quantitative et qualitative. Ce corpus offre la possibilité d'une lecture croisée des thématiques, des tonalités, du cadrage, etc., dans les journaux nationaux de ces deux aires culturelles. Plusieurs articles présentant le même thème, la même tonalité, des choix lexicaux similaires et un cadrage comparable ont été sélectionnés afin de confirmer ou d'infirmer l'hypothèse de départ.

2.6.4 Le type de presse

Les articles étudiés proviennent de la presse nationale française, ougandaise et tanzanienne. Il avait initialement été envisagé d'inclure également la presse d'autres pays, tels que *The Guardian* ou *la BBC* afin de réaliser une comparaison croisée entre différents types de presse et contextes nationaux. Toutefois, la presse nationale a été jugée plus pertinente pour cette étude, dans la mesure où la presse régionale tend à se concentrer sur des événements locaux, ce qui limite la portée comparative.

Dans une optique de mener une analyse pertinente, une approche à la fois quantitative et qualitative a été retenue. Le corpus a ainsi été restreint aux trois pays susmentionnés.

TotalEnergies étant une multinationale française et l'actionnaire principal du projet EACOP, il a été décidé d'étudier la couverture médiatique dans la presse nationale française à travers trois quotidiens : *Le Monde*, *Libération* et *Le Figaro*. Pour la presse africaine, trois quotidiens nationaux ont été sélectionnés : *The Citizen* (Tanzanie), *The Monitor* et *The Independent* (Ouganda). Le choix des articles s'est également fondé sur l'accessibilité aux articles complets.

Le corpus étudié repose sur une sélection de journaux représentatifs de diverses orientations politiques et de contextes nationaux distincts. En France, *Le Monde* se situe traditionnellement au centre-gauche, reconnu pour son approche analytique et sa ligne éditoriale marquée par une sensibilité sociale-démocrate. *Libération*, positionné clairement à gauche, se caractérise par son engagement critique et ses prises de position progressistes sur les questions sociales et environnementales. À l'opposé, *Le Figaro* incarne une orientation de droite, défendant une ligne éditoriale plus conservatrice, notamment sur les enjeux économiques et énergétiques. Dans le contexte africain, les titres retenus présentent des profils différents : en Tanzanie, *The Citizen* est considéré comme un quotidien indépendant, généralement classé au centre, tout en restant sensible aux pressions politiques et économiques. En Ouganda, *Daily Monitor* occupe une place centrale dans le paysage médiatique comme journal indépendant à tendance centriste et critique vis-à-vis du pouvoir, tandis que *The Independent* est perçu comme un magazine

d'analyse politique et économique, également centré mais avec une attention particulière portée aux enjeux de gouvernance et de développement. Cette diversité d'orientations éditoriales permet de confronter des discours médiatiques situés dans des contextes politiques et culturels contrastés.

	Gauche	Centre	Droite
France	Le Monde		
France	Libération		
France			Le Figaro
Tanzanie		The Citizen	
Ouganda	Daily Monitor		
Ouganda	The Independent		

3. L'image du projet EACOP dans une partie la presse française

3.1 Analyse des titres et intertitres selon la théorie du cadrage

Un titre n'est jamais anodin : il attire, il oriente, il suggère. Parfois même, il dit autant par ce qu'il tait que par ce qu'il met en avant. Les intertitres, de leur côté, jalonnent le texte comme des repères interprétatifs, guidant le regard du lecteur et cadrant sa compréhension de l'événement. En ce sens, ils participent pleinement au processus de construction d'une représentation médiatique du réel.

Jean-Luc Martin-Lagardette (2009) rappelle avec justesse que l'écriture journalistique sait aller à l'essentiel tout en éveillant l'intérêt du lecteur. Elle repose sur l'art de choisir l'angle le plus signifiant pour rendre une information à la fois utile et attrayante. Les titres et intertitres apparaissent alors comme des condensés discursifs, où se cristallisent à la fois une intention éditoriale et une stratégie de captation.

C'est dans cette optique que la présente section s'attache à examiner un ensemble de titres et intertitres issus de la presse française portant sur le projet EACOP. Leur analyse permettra de mettre en évidence les procédés de cadrage mobilisés, révélant ainsi la manière dont les médias orientent la perception du lecteur, sélectionnent certaines thématiques au détriment d'autres et

inscrivent l'information dans des cadres narratifs spécifiques. Le tableau ci-dessous présente un résumé de ces éléments, qui serviront de point d'ancrage à notre étude du cadrage médiatique.

Les titres d'articles sont indiqués en *italique*, tandis que les intertitres apparaissent en **gras**. Ce tableau constitue un outil de repérage essentiel pour identifier les principaux critères du cadrage, à savoir : la **désignation**, la **modalisation** et la **thématisation**.

<i>Le Monde</i>	<i>Libération</i>	<i>Le Figaro</i>
<p><i>En Ouganda et Tanzanie, les projets de Total touchent des « dizaines de milliers de personnes »</i></p> <p>Audience en appel le 28 octobre</p> <p>Conséquences écologiques</p> <p>Accusations récusées par Total</p>	<p><i>En Ouganda, Total toujours droit au brut</i></p> <p>Aire naturelle protégée</p> <p>Loi sur le devoir de vigilance</p>	<p><i>Six ONG assignent Total en justice en France pour ses activités en Ouganda</i></p> <p>« Biodiversité exceptionnelle »</p>
<p><i>L'Ouganda et la Tanzanie s'accordent pour la construction d'un oléoduc</i></p> <p>Risques environnementaux</p>	<p><i>Tanzanie : « Ceux qui s'opposent au projet de l'oléoduc de TotalEnergies subissent des pressions »</i></p> <p>Pourquoi vous êtes-vous engagé dans ce combat contre l'oléoduc ?</p> <p>Certains de vos proches ont d'ailleurs été directement concernés par ce projet, alors que 118 000 habitants ont été totalement ou partiellement privés de leurs terres...</p> <p>Vous avez vous-mêmes, comme beaucoup d'activistes, subi des pressions...</p> <p>Les gouvernements tanzanien comme ougandais sont donc totalement investis dans ce projet ?</p> <p>Mais du coup, la bataille n'était-elle pas perdue d'avance ? Le 28 février, la justice française a d'ailleurs rejeté la plainte de plusieurs ONG sur ce projet...</p>	<p><i>Ouganda : un rapport dénonce le « soutien » de l'État français aux projets de Total</i></p>
<p><i>En Ouganda, le pétrole de Total impose le silence et la peur</i></p> <p>« Un nid d'informateurs »</p> <p>Un pipeline long de 1 445 kilomètres</p> <p>Interdiction de continuer à cultiver</p> <p>La colère monte</p>	<p><i>TotalEnergies en Ouganda et Tanzanie : la peur d'un écocide</i></p> <p>118 000 habitants concernés</p>	<p><i>Ouganda : Total annonce 10 milliards de dollars d'investissement</i></p> <p>« Booster l'économie »</p> <p>« Empreinte positive »</p>

Militarisation accrue de la zone Blocage d'une mission diplomatique de l'UE Menace sur milieu naturel Risques de marée noire Faire capoter le financement du projet		
<i>Une jeunesse africaine sur le front du climat</i> Prendre part à la conversation mondiale Des promesses non tenues	Méga projet pétrolier de Total : des Ougandais demandent réparation en justice Pression et intimidations Devoir de vigilance	<i>Projet d'oléoduc de Total en Tanzanie : des « risques climatiques et humains inacceptables »</i> « Risque de marée noire »
<i>« Non au pipeline géant de Total en Afrique de l'Est ! »</i> Pressions et intimidations	<i>TotalEnergies visé par une plainte au pénal pour son méga-projet pétrolier en Ouganda et en Tanzanie</i> Effondrement climatique en cours Un impact majeur sur la nature	<i>TotalEnergies devant la justice pour son mégaprojet controversé en Ouganda et Tanzanie</i> « 118.000 expropriations »
<i>Deux méga projets pétroliers de TotalEnergies en Ouganda dénoncés par le Parlement européen</i> Expropriés en attente d'indemnisation Bras de fer engagé	<i>Mégaprojet pétrolier de TotalEnergies : « plus de 2 000 sépultures » affectées en Ouganda et en Tanzanie</i> « Un dédommagement insuffisant » Au-delà du vivant « Un projet de mort contre les vivants »	<i>À Paris, des militants face aux financiers de l'oléoduc controversé de TotalEnergies</i> Forte opposition
<i>En Tanzanie, le projet d'oléoduc de TotalEnergies mis en cause par des ONG pour violations des droits humains</i> « Ils ne nous ont pas demandé si on était d'accord » Un bilan carbone de 34 millions de tonnes de CO₂ par an	<i>Méga projets pétroliers en Ouganda : trois ONG dénoncent « l'extorsion, les expulsions forcées et les violences sexuelles »</i> Barils qui seront exportés jusqu'en Tanzanie Liste accablante	<i>TotalEnergies: la justice française déboute des ONG opposées au projet pétrolier en Ouganda et Tanzanie</i> « Plus de 200 documents de preuves à l'appui » Le précédent Shell
<i>En Ouganda, la répression contre les opposants au projet de TotalEnergies se poursuit</i> Le symbole des projets climaticides	<i>En Ouganda, un projet pétrolier de Total menace l'une des plus belles réserves naturelles du monde</i> Des vibrations qui font déjà fuir les animaux Opposants menacés ou emprisonnés	<i>Mégaprojets de TotalEnergies : des Ougandais demandent réparation en justice en France</i> « Total a causé de graves préjudices » « Des situations de graves pénuries alimentaires »
<i>En Ouganda et en Tanzanie, la mobilisation ne faiblit pas contre le mégaprojet de TotalEnergies</i> Plus de 100 000 personnes concernées Le montage financier n'est pas encore bouclé	<i>TotalEnergies lance un audit en Ouganda et en Tanzanie sur ses projets pétroliers controversés</i> 200 000 barils de pétrole par jour « Ce n'est pas le premier audit de Total en Ouganda »	<i>Des militants pour le climat s'attaquent au siège de TotalEnergies à Londres</i> 27 militants interpellés

<p>La bataille contre le mégaprojet pétrolier Eacop se poursuit devant la Cour de justice d'Afrique de l'Est</p> <p>« Des milieux naturels sont détruits »</p>	<p>TotalEnergies en Ouganda : « Le gouvernement est prêt à tout pour l'argent du pétrole »</p> <p>De nombreux cas d'expropriations forcées</p> <p>« Il n'y a pas de vraie justice en Ouganda »</p> <p>1 à 2 milliards de dollars annuels pour l'Etat</p> <p>« On peut être tués, arrêtés, jetés en prison »</p>	<p>Le mégaprojet de TotalEnergies en Ouganda, un « désastre » pour la population, selon HRW</p> <p>« Préjudices »</p>
<p>Le mégaprojet de TotalEnergies en Ouganda, un « désastre » pour la population, selon HRW</p> <p>Insécurité alimentaire et endettement</p> <p>« Une aura d'intimidation »</p> <p>Action en justice en France</p>		<p>Pollution, violences sexuelles... Une ONG dénonce un mégaprojet pétrolier de TotalEnergies et CNOOC en Ouganda</p> <p>« Faveurs sexuelles »</p> <p>Militant disparu</p>

3.1.1 La désignation

➤ **Le titre comme outil de désignation : cadrer, c'est dire « ce que c'est »**
 (Charaudeau, 2005)

Comme le souligne Charaudeau(2005), tout acte de communication s'inscrit dans une stratégie de désignation : nommer, c'est déjà orienter le regard. Ainsi, lorsque la presse emploie des formules telles que « méga projet pétrolier », « méga projet controversé » ou « pipeline géant », elle ne se contente pas de décrire, elle construit une représentation. Ces expressions sont révélatrices d'un cadrage axé sur la **disproportion**. Autrement dit, l'hyperbole, portée par l'usage du superlatif « méga », confère au projet une dimension hors normes, presque écrasante, et conduit le lecteur à l'appréhender sous le signe de l'excès. Ce choix lexical ne relève pas du hasard : il inscrit le discours médiatique dans ce que Entman (2006) identifie comme la première fonction du cadrage, à savoir la « *problem definition* » (définition du problème). Dès lors, le projet est implicitement érigé en objet problématique par sa seule démesure, ce qui prépare le

terrain aux autres fonctions du cadrage : l'attribution des causes, le jugement moral et l'appel à l'action.

De nombreux titres du corpus recourent à un lexique chargé de connotations écologiques, soulignant avec force les menaces que le projet fait peser sur l'environnement : « *Risques climatiques et humains inacceptables* », « *Risques de marée noire* », « *Un impact majeur sur la nature* », « *Le symbole des projets climaticides* », « *Des milieux naturels sont détruits* », « *Effondrement climatique en cours* ». Ces formulations, par leur intensité lexicale et leur tonalité alarmiste, s'inscrivent dans ce que la typologie d'Entman identifie comme relevant à la fois de l'*evaluation* – c'est-à-dire le jugement moral porté sur la nocivité du projet – et de la *treatment recommendation*, qui consiste en une invitation implicite à agir ou à s'opposer. Les journalistes ne se bornent pas ici à rapporter une information : ils construisent un discours dénonciateur, où l'exagération assumée de l'impact environnemental vise à éveiller la conscience du lecteur. Cette visée dénonciatrice relève, pour reprendre les termes d'Austin (1970), de l'**acte illocutoire** : l'énonciation elle-même constitue un geste critique, qui interpelle et mobilise au-delà du simple registre informatif.

Dans d'autres titres, la multinationale TotalEnergies est fréquemment associée à une sphère judiciaire : « *Six ONG assignent Total en justice en France pour ses activités en Ouganda* », « *Action en justice en France* », « *Méga projet pétrolier de Total : des Ougandais demandent réparation en justice* », « *TotalEnergies visé par une plainte au pénal* », « *TotalEnergies devant la justice* ». Cette désignation construit un cadrage judiciaire, dans la mesure où l'entreprise et son projet sont présentés comme objets de contestation légale. Un tel choix lexicographique suggère implicitement une responsabilité ou culpabilité possible, tout en orientant le lecteur vers une appréciation morale du projet, en articulant dimension juridique et jugement éthique.

➤ Le titre comme lieu de dramatisation : cadrer, c'est hiérarchiser l'émotion

Le titre, dans la logique du média, doit « faire événement ». Ainsi, (Charaudeau, 2005, p.68) souligne que les médias privilégient les faits « spectaculaires » « dramatique » et « déviants », c'est-à-dire ceux qui sortent de la norme. Cette logique est parfaitement illustrée dans des titres tels que : *Un projet de mort contre les vivants*, *Effondrement climatique en cours*, *Des milieux naturels sont détruits*, *La peur d'un écocide*. Ces formulations adoptent un registre dramatique, voire apocalyptique. Le vocabulaire catastrophique — *effondrement*, *détruits*, *mort*, *peur* — agit comme un déclencheur émotionnel, visant à installer le projet EACOP dans une perception de destruction irréversible, tout en mobilisant l'affect du lecteur. Cette stratégie de cadrage

émotionnel se trouve par ailleurs renforcée par l'usage de citations dans les titres, comme en témoigne l'intertitre *Ils ne nous ont pas demandé si on était d'accord*. En donnant voix aux victimes présumées, le titre se personnalise et s'humanise, tout en instaurant un cadre d'injustice, ce que Charaudeau désigne comme stratégie de «personnalisation émotionnelle».² La hiérarchisation des émotions contribue ainsi à dramatiser la représentation du projet porté par TotalEnergies, présenté comme un acteur aux conséquences dévastatrices, plongeant les populations locales dans une situation de chaos et de privation de toute possibilité d'expression ou de participation.

3.1.2 La modalisation

Dans le champ de l'analyse du discours médiatique, la notion de modalisation constitue un outil essentiel pour comprendre la manière dont un énonciateur s'engage dans son énoncé. Dans le contexte de la presse, cette notion permet de voir comment le média prend position, explicite ou non, concernant l'événement rapporté, même sous une apparente neutralité. Dans ce sous chapitre nous évoquerons trois types de modalisation à savoir la modalisation axiologique, énonciative et épistémique.

3.1.2.1 Modalisation axiologique : le titre comme jugement

Selon Charaudeau, la modalisation axiologique correspond à l'expression d'une évaluation positive ou négative de l'objet du discours. Elle renvoie à une prise de position affective, éthique, idéologique de l'énonciateur. Elle est constamment présente dans les titres analysés. Plusieurs titres du corpus témoignent d'un cadrage fortement critique envers le projet, à travers un champ lexical évocateur : *Un projet de mort contre les vivants*, *Effondrement climatique en cours*, *Un dédommagement insuffisant*, *Une aura d'intimidation*, *Projet controversé*. Dans ces formulations, la modalisation ne repose pas sur un marqueur explicite de subjectivité comme « il semble que », mais sur un vocabulaire chargé de connotation, qui attribue une valeur négative au projet (mort, effondrement, insuffisant, intimidation et controversé). Ces titres ne se contentent pas uniquement d'informer ; ils adoptent une posture critique, en évaluant, interpellant, voire en condamnant. En effet, d'après Entman la modalisation axiologique opère ici principalement à la fois sur le jugement moral et, indirectement, l'appel à l'action. Par ailleurs, la modalisation peut également prendre une forme énonciative, impliquant alors explicitement le locuteur dans son discours.

² « [Les médias] transforment l'événement en récit centré sur des figures individuelles, des témoins, des victimes, dont la parole est porteuse d'une forte dimension affective recherchée : peur, souffrance, indignation [...] visées à travers une **incarnation** émotionnelle de l'information » (Charaudeau, *Le discours d'information médiatique*, p. 73).

3.1.2.2 Modalisation énonciative : l'implication du locuteur médiatique

Ce champ de la modalisation se caractérise par l'implication, plus ou moins grande, du locuteur dans son énoncé. Bien que les titres de presses françaises affirment une forme de neutralité descriptive, certains titres affichent en réalité une forme de prise de position implicite. *En Ouganda, le pétrole de Total impose le silence et la peur, En Ouganda, un projet pétrolier de Total menace l'une des plus belles réserves naturelles du monde*. Ces titres font usage de verbes transitifs forts (*imposer, menacer*) qui introduisent une vision négative. TotalEnergies y apparaît comme un agent de la contrainte ou du danger. Cette construction grammaticalement active trahit une modalisation forte, car les journalistes, Laurence Caramel et Maria Malagardis choisissent d'attribuer la responsabilité d'un effet négatif à un acteur clairement identifié. Ainsi, Charaudeau dirait que le discours médiatique se donne ici les moyens de se positionner tout en prétendant ne pas le faire, une posture typique de ce qu'il nomme « le contrat de communication médiatique ». Par ailleurs, au-delà de l'implication du locuteur, le journaliste adopte fréquemment une certaine distance à l'égard de son énoncé, notamment à travers la modalisation épistémique.

3.1.2.3 Modalisation épistémique : entre certitude et distanciation

La modalisation épistémique quant à elle concerne le degré de certitude ou d'incertitude que le locuteur attribue à son énoncé. Elle s'exprime souvent dans les titres journalistiques par l'usage de formules indirectes, de guillemets ou de verbes déclaratifs : *TotalEnergies visé par une plainte au pénal, Des ONG dénoncent « l'extorsion », Il n'y a pas de vraie justice en Ouganda, Le mégaprojet de TotalEnergies en Ouganda, un « désastre » pour la population, selon HRW, Méga projets pétroliers en Ouganda : trois ONG dénoncent « l'extorsion, les expulsions forcées et les violences sexuelles », TotalEnergies en Ouganda : « Le gouvernement est prêt à tout pour l'argent du pétrole », Un projet de mort contre les vivants*. L'usage des guillemets dans ces titres permet une prise de distance énonciative : les média rapportent des propos ou accusations sans les endosser complètement. Il s'agit ici d'un procédé de délégation du point de vue, ce que Charaudeau identifie comme une manière de protéger l'image d'objectivité du média, tout en faisant circuler un énoncé à forte valeur polémique.

Cette modalisation épistémique permet donc un glissement discursif subtil : le média ne dit pas directement, mais fait dire. Le lecteur, lui, reçoit néanmoins une information biaisée, orientée par la seule sélection de ce qui est rapporté. Au-delà de la modalisation, un autre aspect essentiel

du cadrage réside dans la thématisation, qui consiste à mettre en avant certains éléments du discours au détriment d'autres.

3.1.3 La thématisation

Dans les articles de presse françaises, on constate une présence plus importante de titres liés aux risques écologiques par rapport à ceux abordant les aspects économiques et ou techniques du projet. On observe alors une saturation thématique, avec de nombreux titres présentant un aspect de la menace environnementale, en particulier lié à la biodiversité, au climat, aux émissions, à la pollution ou même aux répercussions sociales indirectes. *En Ouganda, un projet pétrolier de Total menace l'une des plus belles réserves naturelles du monde, Le symbole des projets climaticides, Un bilan carbone de 34 millions de tonnes de CO₂ par an, Risques environnementaux, Expropriés en attente d'indemnisation, Faveurs sexuelles, Militant disparu.* Cette saturation des termes liés à l'environnement contribue à produire un effet de cadrage prédominant³, comme le conceptualise Entman (1993). Par conséquent, en insistant sur certains aspects du projet plutôt que sur d'autres, les titres tendent à orienter l'interprétation du projet vers sa nature principalement destructrice, reléguant les arguments économiques ou géopolitiques au second plan. Autrement dit, ce qui n'est pas sélectionné n'accède pas à la visibilité publique, et c'est là que réside le principe de non-thématisation.

L'absence de thématisation : ce qui n'est pas dit

Tout comme le non verbal est une sorte de communication, la non thématisation est une sorte de thématisation. En effet, la thématisation implique toujours une part de silence, ce que le discours choisit de ne pas dire. Dans les titres étudiés, certains éléments sont très peu, voire jamais thématisé : *le point de vue des autorités ougandaises et tanzaniennes, le rôle des populations partiellement favorables au projet, les avantages économiques du projet.* Ce choix de plus aborder tel aspect plutôt que tel aspect n'est pas anodin. Cette absence démontre clairement un manque de neutralité. Ainsi, la thématisation dominante établit un conflit entre le géant pétrolier et ses victimes silencieuses, sans que l'aspect économique ou géopolitique ne soit réellement abordé. En analysant les titres des articles français sélectionnés consacrés au projet EACOP, on constate une polarisation marquée du discours autour des enjeux environnementaux. L'accent mis sur les risques liés au climat, la préservation de la biodiversité

³ Selon Entman (1993), un cadrage prédominant apparaît lorsqu'un de ces cadres s'impose de manière répétée ou dominante dans le traitement médiatique d'un sujet, influençant ainsi la perception du public.

et l'impact social traduit un cadrage écologique dominant, démontrant que le projet de l'oléoduc n'est pas bien accueilli dans l'espace médiatique français.

3.2 Lecture critique du discours médiatique français selon la théorie environnementale

3.2.1 Lecture écocritique du projet

Il s'agira ici d'adopter une lecture écologique des articles de presse française, en mobilisant une grille d'analyse qui permet d'interroger les discours médiatiques à travers leur rapport à la nature, aux écosystèmes et aux enjeux climatiques mondiaux, en mettant en lumière les enjeux éthiques, sociaux et politiques que ces rapports impliquent.

3.2.1.1 Récit d'une catastrophe écologique programmée

Les articles analysés présentent le projet comme une catastrophe écologique imminente, en mobilisant de manière récurrente certains motifs discursifs récurrents.

Dans l'article du Figaro, *Projet d'oléoduc de Total en Tanzanie : des « risques climatiques et humains inacceptables »*, le projet, dont l'impact environnemental est estimé à 34 millions de tonnes de CO₂ par an, est présenté comme une charge climatique insoutenable, largement supérieure aux émissions annuelles combinées de l'Ouganda et de la Tanzanie.

Un autre axe majeur du discours critique concerne les menaces sur la biodiversité. Vivien Latour écrit dans son article *TotalEnergies en Ouganda et Tanzanie : la peur d'un écocide* que le tracé du pipeline traverse seize zones naturelles protégées, dont le parc national des Murchison Falls, l'une des plus vastes réserves fauniques du continent. Laurence Caramel souligne à son tour que cette zone protégée abrite des espèces emblématiques telles que la girafe de Rothschild, l'éléphant d'Afrique ou encore le chimpanzé.

Les articles *TotalEnergies en Ouganda et Tanzanie : la peur d'un écocide (Libération)*, *En Ouganda, le pétrole de Total impose le silence et la peur (Le Monde)*, *En Tanzanie, le projet d'oléoduc de TotalEnergies mis en cause par des ONG pour violations des droits humains (Le Monde)*, *Projet d'oléoduc de Total en Tanzanie: des «risques climatiques et humains inacceptables»(Le Figaro)*, insistent également sur le risque élevé d'accidents environnementaux (fuites de pétrole, marées noires) en raison de la vulnérabilité sismique de certaines zones traversées, ainsi que de l'intensification des phénomènes climatiques extrêmes (cyclones, inondations, ouragans), particulièrement dans les zones marines sensibles du littoral

tanzanien. Dans un article intitulé *En Ouganda, un projet pétrolier de Total menace l'une des plus belles réserves naturelles du monde*, Libération va plus loin en évoquant le rapport de l'ONG Afiego, dont le titre évocateur, *Le parc de Murchison Falls est en train de mourir*, souligne la gravité de la situation. L'ensemble de ces éléments contribue à dresser un tableau alarmant, rapprochant le projet d'un véritable « écocide », un terme fréquemment employé par les ONG et repris dans plusieurs médias pour souligner la gravité des atteintes environnementales en jeu. Face à cette représentation d'un projet jugé nocif pour l'environnement et ceux qui l'entourent, TotalEnergies apporte sa réponse afin de justifier ses choix et de défendre sa position. Ce projet, considéré comme nuisible pour l'environnement, fait régulièrement l'objet de tentatives de déconstruction de la part de TotalEnergies.

3.2.1.2 Déconstruction des stratégies discursives de TotalEnergies

L'écocritique invite également à déconstruire les discours qui visent à justifier, atténuer ou légitimer les impacts environnementaux des grands projets.

Ainsi, lorsque Patrick Pouyanné évoque dans un article du *Figaro* intitulé *Ouganda : Total annonce 10 milliards de dollars d'investissement* une prétendue « empreinte positive » du projet, cette affirmation est immédiatement mise en tension par plusieurs éléments. D'une part, des données chiffrées indiquent que les réserves pourraient durer entre 25 et 30 ans, avec un pic de production estimé à 230 000 barils par jour. D'autre part, des témoignages recueillis sur le terrain dénoncent des conséquences potentiellement dévastatrices pour les communautés locales, la faune et l'environnement : « Les conséquences de la construction de (l'oléoduc) seront dévastatrices pour nos communautés, la faune et pour la planète ». Ces éléments soulignent des impacts environnementaux et sociaux largement préjudiciables, en contradiction avec le discours officiel.

De même, les engagements en faveur des énergies renouvelables sont fréquemment perçus comme des pratiques de greenwashing, c'est-à-dire comme des tentatives de verdir l'image d'infrastructures fondamentalement nocives pour le climat. Dans l'article, *TotalEnergies en Ouganda et Tanzanie : la peur d'un écocide* l'association Bloom, notamment, dénonce une stratégie de « verdissement hypocrite » qui masque la réalité extractiviste du projet sous un discours faussement durable.

Enfin, le recours au concept de développement durable, largement mobilisé par TotalEnergies pour légitimer ses activités, est particulièrement mis en avant dans une déclaration à l'AFP : « Les projets Tilenga et EACOP sont majeurs pour l'Ouganda et la Tanzanie, et TotalEnergies

met tout en œuvre pour en faire un projet exemplaire en termes de transparence, de prospérité partagée, de progrès économique et social, de développement durable, de responsabilité environnementale et de respect des droits de l'Homme. » Cependant, ces affirmations sont fortement mises en question par les pratiques rapportées sur le terrain : absence de réelle concertation avec les communautés locales, expropriations forcées, indemnisations jugées insuffisantes. Ces faits apparaissent en contradiction flagrante avec les normes internationales que l'entreprise prétend respecter, révélant ainsi un profond décalage entre le discours institutionnel et la réalité vécue par les populations concernées. Ainsi, on constate que les déclarations officielles de TotalEnergies sont régulièrement mises en question et rapportées avec une forme de distance critique, voire un scepticisme implicite. Outre les propos de TotalEnergies, on observe dans le corpus une rhétorique construite sur la thématique de la transition écologique.

3.2.1.3 Vers une rhétorique de la transition écologique contrariée

La critique formulée dans les articles s'inscrit dans un cadre plus large, marqué par le décalage croissant entre les engagements internationaux en matière climatique tels que les Accords de Paris ou les objectifs de neutralité carbone et la poursuite de projets majeurs fondés sur les énergies fossiles. L'accord de Paris a pour objectif primordial est de maintenir « l'augmentation de la température moyenne mondiale **bien en dessous de 2°C** au-dessus des niveaux préindustriels » et de poursuivre les efforts « pour **limiter l'augmentation de la température à 1,5°C** au-dessus des niveaux préindustriels ». ⁴ Cependant, le directeur de l'ONG ougandaise AFIEGO souligne « nous pensions que Total, une entreprise venant d'Europe où les droits environnementaux et humains sont protégés, où l'Accord de Paris a été signé, saurait assumer sa responsabilité de s'assurer que les droits des populations (ougandaises) sont respectés ... ». On peut également lire dans l'article intitulé Tanzanie : *Ceux qui s'opposent au projet de l'oléoduc de TotalEnergies subissent des pressions* que « L'Afrique est un continent qui n'émet que 4 % des émissions totales de gaz à effet de serre dans le monde mais est gravement affecté par les conséquences de ces émissions ». Ceci apparaît ainsi comme l'illustration paradigmatische d'un modèle de développement désormais obsolète, aux multiples contradictions.

Le projet révèle les inégalités climatiques profondes entre Nord et Sud : tandis que les acteurs financiers et industriels du Nord tirent profit du projet, ce sont les communautés locales en

⁴ Selon l'accord de Paris (COP21)

Ouganda et en Tanzanie qui en subissent les conséquences humaines, sociales et environnementales. Nous pouvons lire dans l'article intitulé *Tanzanie : Ceux qui s'opposent au projet de l'oléoduc de TotalEnergies subissent des pressions* que le projet de Total pourrait générer environ 34,3 millions de CO₂ par an. C'est dans cette même ordre d'idée que les militants écologiste de Just Stop Oil déclare dans un article du Figaro intitulé *Des militants pour le climat s'attaquent au siège de TotalEnergies à Londres* que « le projet va libérer 379 millions de tonnes de carbone dans l'atmosphère, soit 25 fois les émissions annuelles combinées de l'Ouganda et de la Tanzanie ». Cette asymétrie dans la répartition des émissions de CO₂ rappelle que les coûts de la crise climatique et des modèles de développement qui la perpétuent ne sont pas équitablement répartis.

L'analyse écocritique du corpus médiatique français relatif au projet EACOP révèle une couverture largement critique, parfois teintée d'un ton alarmiste, quant aux impacts environnementaux associés à ce mégaprojet pétrolier. Les discours mobilisés s'appuient à la fois sur des données scientifiques, des témoignages de terrain et des prises de position militantes, et construisent une rhétorique de la précarité écologique, soulignant la vulnérabilité des écosystèmes concernés.

Cette approche met en évidence le décalage entre les engagements environnementaux affichés par les multinationales notamment en matière de développement durable et la réalité concrète de leurs activités extractives. Après avoir mené une analyse écocritique du corpus, il convient à présent d'examiner la théorie de la justice environnementale afin d'évaluer sa pertinence et son application au projet EACOP.

3.2.2 Une lecture du discours médiatique selon la théorie de la justice environnementale

Au moyen de la théorie de la justice environnementale, cette analyse révèle comment les quatre principes fondamentaux : distributif, procédural, correctif et social sont négligés dans le cadre de ce projet.

3.2.2.1 *La justice distributive : une répartition inéquitable des risques et bénéfices*

Comme indiqué dans la partie théorique, la justice distributive concerne la manière dont les avantages et les préjudices environnementaux sont répartis entre les groupes sociaux, générations et territoires. Dans le cas de ce projet, cette répartition est profondément inégale.

➤ **Concentration des bénéfices d'une part, externalisation des risques d'autre part**

L'analyse du corpus révèle des risques environnementaux important pour l'Ouganda et la Tanzanie : pollution, perte de la biodiversité, risque de marée noire et les conséquences sociales. Pour ce qui est de la pollution, ce projet conduit à plusieurs cas de pollution, notamment dans le Lac Albert. On peut lire dans un article de Libération qui a pour titre, *En Ouganda, Total toujours droit au brut* que « Le pompage intensif du lac Albert, la pollution inévitable de l'eau et des sols, vont perturber des écosystèmes très fragiles. Total n'aurait pas pu choisir pire endroit pour s'installer en Ouganda. », et ces cas de pollutions sont parfois délibérés. D'après un rapport de Climate Rights International relayé dans un article du Figaro, intitulé *Pollution, violences sexuelles... Une ONG dénonce un mégaprojet pétrolier de TotalEnergies et CNOOC en Ouganda*, deux employés d'une société chinoise chargée du forage auraient rapporté des actes de pollution délibérés. D'après ces deux employés, un ancien superviseur leur aurait demandé de vider des bassins d'eau contaminée « Ils ont expliqué que leur ancien superviseur (...) leur avait demandé de vider les bassins d'eau contaminée directement dans le lac. Total quant à elle réfute cette idée de pollution », selon elle, les risques de pollution de l'eau par Eacop sont « quasi inexistant ».

En ce qui concerne la perte de la biodiversité, plusieurs articles s'articulent autour du fait que ce projet pourrait être un frein pour la biodiversité exceptionnelle de la région, ce qui pourrait influencer ou jouer sur l'aspect touristique de cette zone du pays. Quand on parle de biodiversité ici, on parle par exemple du Murchisson Falls qui couvre au total une superficie de 5000 km² un parc qui pourrait voir son taux de visite annuel chuté (le parc aurait accueilli environ 140 000 visiteurs en 2023) en raison de la cohabitation avec le projet de Total, jouant un rôle important sur le tourisme dans cette zone.

De plus, les conséquences sociales à l'instar des déplacements forcés, insécurité alimentaire déscolarisation des enfants sont quant à elle majoritairement supporté par les communautés rurales d'Ouganda et de Tanzanie. Dans plusieurs articles des journaux français, on y retrouve des dénonciations du projet en raison des violations sociales liées à celui-ci. On parle même de déplacements forcés d'un peu plus de 100 000 personnes, non seulement des êtres vivants, mais aussi des morts. Plusieurs sépultures ont été relocalisé afin que le projet soit réalisé. Dans un article de *Libération* qui a pour titre : *TotalEnergies en Ouganda : « Le gouvernement est prêt à tout pour l'argent du pétrole »* on peut lire les propos d'un cultivateur :

« Beaucoup de parents ont dû retirer leurs enfants de l'école car ils ont perdu les revenus de location [agricole] de leurs terres accaparées par Total. Obligés de refuser la compensation pour espérer garder leur terre, ils n'ont pas touché de dédommagement et ont souvent tout perdu ».

Il s'agit d'un cas typique d'injustice environnementale où les pays du Nord consomme, tandis que les pays du sud paient la facture salée. Outre les injustices environnementales et sociales, il importe également d'examiner les dynamiques de l'inégalité territoriales

➤ Inégalités territoriales

Les territoires les plus touchés par le tracé de l'oléoduc sont les districts de Buliissa, Hoima et Chemba. Ces zones sont majoritairement rurales, ce qui montre que l'agriculture est l'activité dominante dans ces régions. On peut lire dans un article de *Le Monde*, avec pour titre *Deux méga projets pétroliers de TotalEnergies en Ouganda dénoncés par le Parlement européen* que « beaucoup de paysans n'ont plus de moyens de subsistance ». Le pipeline traverse « 231 villages », affectant environ « 118 000 personnes », sans que les infrastructures locales (routes, écoles, hôpitaux) ne bénéficient d'un renforcement proportionné.

En outre, les populations concernées ne tirent aucun bénéfice direct du pétrole extrait, destiné à l'exportation. Sur les 80 000 emploi direct et indirect promis, seuls 200 à 300 seraient pérennes après construction. Au-delà de l'injustice distributive perçue, il convient également de mobiliser la notion de justice procédurale dans l'analyse de notre corpus.

La justice procédurale : participation entravée

Ce type de justice ne renvoie pas à une répartition égale des biens ou des opportunités, mais plutôt à la garantie que chaque individu bénéficie d'une attention et d'un respect équitables dans le processus décisionnel qui détermine cette répartition.

➤ Absence de consultation effective

On note que certains articles pointent une violation du principe de « consentement libre, préalable et éclairé »⁵, pourtant requis par les normes de la Banque mondiale (IFC). On retrouve dans ces articles plusieurs témoignage de victimes qui racontent avoir vu leurs terres évaluées sans explication, ou même d'avoir signé des documents sans en comprendre le contenu. Nous pouvons voir quelques propos de paysans dans un article de *Le Monde* intitulé *En Tanzanie, le projet d'oléoduc de TotalEnergies mis en cause par des ONG pour violations des droits humains* qui dit :

« Je les ai vus faire une évaluation de ma terre. C'est comme ça que j'ai découvert que j'étais affecté », « Ils ne nous ont pas demandé si on était d'accord. » « Certains villageois ont déclaré qu'on leur avait fait

⁵ International Finance Corporation (IFC), « Normes de performance en matière de durabilité environnementale et sociale », Banque mondiale, édition 2012, p. 84-89 (notamment p. 86 pour l'exigence du CLPE/FPIC lors d'impacts substantiels sur les terres et ressources des peuples autochtones).

signer des accords d'indemnisation en anglais, une langue qu'ils ne savaient pas lire... » « ...si les choses peuvent sembler parfaites sur le papier, intimidations et harcèlement restent la règle dans la réalité. »

Cette mise à l'écart démontre une inégalité d'accès à l'information, aggravée par l'analphabétisme.

➤ Répression et surveillance

Un climat de répression institutionnalisée empêche également la participation démocratique. Le corpus documente des arrestations de militants, la suspension d'ONG, la fermeture de lieux associatifs et l'intimidation de journalistes.

Les organisations non gouvernementales critiquent une « militarisation renforcée » dans la région : plus de 5 000 gardiens ont été embauchés pour veiller sur les lieux, parfois recrutés auprès d'entreprises liées à l'élite militaire au pouvoir. On peut lire dans un article de *Le Monde* intitulé *Le projet de Total en Ouganda, un « désastre » pour la population locale, selon Human Rights Watch* que

« La présence de responsables du gouvernement et de la sécurité lors de réunions publiques a contribué à créer une aura d'intimidation. » De plus, on peut lire dans l'article, « En Ouganda, le pétrole de Total impose le silence et la peur »

On apprend aussi q'une mission diplomatique européenne a été empêchée de visiter la zone, une preuve probante d'une volonté délibérée de clore le débat public. Après avoir constaté le non-respect de la justice procédurale, il importe également d'examiner dans quelle mesure la notion de justice corrective est prise en compte dans notre corpus.

3.2.2.2 Justice corrective : responsabilité, réparation et devoir de vigilance

La justice corrective implique non seulement la responsabilité des dommages causés et à garantir leur réparation équitable.

➤ Manquements au devoir de vigilance

Plusieurs fois, le corpus aborde le procès contre TotalEnergies pour violation de la loi française sur le devoir de vigilance (2017). Selon les ONG, la société n'a pas mis en œuvre les précautions nécessaires pour éviter les préjudices infligés à l'environnement et aux droits de l'homme, en particulier par le biais de ses sous-traitants.

En dépit des affirmations concernant un « impact positif net » sur la biodiversité, les éléments rapportés (problèmes d'accès à l'eau, forages dans une région protégée, restriction de culture, délais de compensation) contredisent les propos de Total. En plus des différents manquements

imputés à TotalEnergies, il convient également d'examiner dans quelle mesure les réparations mises en œuvre se révèlent effectives ou demeurent insuffisantes.

Réparations insuffisantes et inadaptées

Un des points cruciaux de l'injustice réparatrice réside dans l'écart entre les préjudices et les indemnités. Dans l'article enquête de Laurence Caramel intitulé *En Ouganda, le pétrole de Total impose le silence et la peur* nous pouvons lire qu'en 2018, le coût d'un acre de terre était fixé à 3,5 millions de shillings ougandais, soit 870 euros mais aujourd'hui, en raison de la spéculation pétrolière, il en vaut deux fois plus. Mais, certaines familles « n'ont toujours rien reçu », et celles qui ont reçu « se retrouvent plus pauvres aujourd'hui car les sommes versées ne permettent pas de racheter une parcelle ».

En outre, la compensation en nature est presque inexistante, bien que prévue dans les normes IFC. On peut lire dans ce même article que, l'insécurité alimentaire est aggravée par le refus de relogement équivalent, l'interdiction non officielle de cultiver et l'exclusion du manioc (principale culture vivrière). C'est une défaillance évidente du principe de réparation équitable.

3.2.2.3 Justice sociale : Entre vulnérabilités et atteintes aux droits fondamentaux

La justice sociale s'intéresse aux conséquences des politiques environnementale sur les groupes marginalisés. Il est question ici du fait que chacun doit disposer de ressources et de pouvoir suffisant pour vivre dignement.

➤ La précarisation des communautés rurales

Les petits agriculteurs, qui ont pour seul source de revenu leurs terres, constituent la majorité des individus expropriés. Le corpus fait état de cas de déscolarisation, de pénuries alimentaires et de déplacement forcé. Pour assurer leur survie, les familles sont contraintes de vendre du charbon ou de pêcher illégalement. Geoffrey Byakagaba qui fait partie des 9 familles sur les 622 à avoir refusé une compensation financière s'est confié à Laurence Caramel en ces mots : « Mon lopin a été détruit et je n'ai nulle part où aller. Je dois pêcher du charbon de bois pour faire manger mes neuf enfants. »

On peut continuer à lire dans l'article enquête de Laurence Caramel que certains propriétaires ont été poursuivies en justice pour leur refus d'expropriation, accusées d' « entraver le développement du pays », un exemple probant retournement accusatoire typique des régimes autoritaires. Cela illustre comment une logique extractive se transforme en oppression,

consolidant les rapports coloniaux entre les multinationales, les États et les citoyens vulnérables.

➤ Injustice intergénérationnelle et inégalité climatique

Des scientifiques et des institutions européennes dénoncent aussi le projet comme étant une « bombe climatique ». Cela compromet le chemin vers l'objectif de 1,5 °C, au prix des générations futures. On peut lire dans l'article intitulé, *Une jeunesse africaine sur le front du climat* que la jeunesse en Afrique le prend à cœur, elle martèle le slogan « On ne consomme pas de charbon et on ne boit pas de pétrole » afin d'interpeller les pays pollueurs.

Ce slogan résume une demande de dignité environnementale, exprimée par des mouvements tels que Fridays for Future Ouganda. Ces voix revendiquent un droit à une existence durable, en opposition à une mentalité de court terme et d'égoïsme énergétique universel.

3.3 La théorie de l'analyse critique du discours : Description linguistique et rhétorique

3.3.1 Analyse textuelle

Au niveau du texte, les articles du corpus adoptent un lexique fortement connoté et narratif qui encode clairement une vision critique d'EACOP. Comme nous l'avons vu sous le framing, les titres et les intertitres établissent d'emblée un ton alarmiste : par exemple, dans un article du Monde qui a pour titre *En Ouganda et Tanzanie, les projets de Total touchent des « dizaines de milliers de personnes »*, nous pouvons déjà percevoir l'enjeu du projet sur le sort d'une masse de victimes. Le terme « violations » (des droits de l'homme) est ainsi employé d'emblée pour qualifier les effets du projet, tandis que Libération titre en une le mot choc « Écocide » pour associer explicitement le méga-projet aux pires crimes environnementaux. De tels choix lexicaux (violations, cauchemar, répression, écocide, projet « climaticide ») relèvent d'un acte **illocutoire** fort : le discours n'est pas neutre mais accuse. Par ces mots, le locuteur médiatique accuse implicitement les promoteurs du projet d'agression contre les populations et la planète. L'illécution sous-jacente est dénonciation et mise en garde.

Ce point de vue critique transparaît aussi dans la syntaxe et la construction des phrases. De nombreux textes mettent l'accent sur la gravité des problèmes en recourant à l'énumération de fléaux tels que les « menaces, intimidations et persécutions », « violences et intimidations » ou de conséquences « déplacements massifs de population, pertes de revenus, inondations,

déscolarisation... » pour accentuer l'ampleur des maux. Par exemple, une publication de *Le Monde* évoque des « déplacements massifs de population » et souligne que « plusieurs dizaines de milliers de personnes... ont commencé à perdre leurs moyens de subsistance » du fait du projet. Cette énumération au style journalistique crée un effet d'accumulation. Sur le plan locutoire, l'énoncé fait état des observations des ONG ou des médias : c'est un acte de dire factuellement la réalité (emploi de l'indicatif, présentation de données chiffrées, attributs concrets comme « droits de plus de 100 000 personnes »). Mais sur le plan illocutoire, ces énoncés sont performatifs de critique. L'acte illocutoire ici est de condamner : en affirmant la réalité des « violations » et « restrictions... imposées aux communautés », le texte accuse TotalEnergies d'agir contre l'intérêt public.

L'emploi de citations directs amplifient l'impact. Un paysan ougandais rapporte par exemple : « Je ne veux pas de leur argent. Ceux qui ont accepté sont plus pauvres aujourd'hui... Je veux une terre comme la mienne pour nourrir mes enfants ». Sur le plan locutoire, cet extrait traduit la plainte du villageois, tandis qu'au niveau illocutoire, il joue le rôle d'une déclaration revendicative : l'agriculteur rejette la compensation suggérée et réclame justice (acte de refus et de demande implicite). Ainsi, l'emploi de la première personne et les phrases concises utilisées dans le style oral direct contribuent à amplifier l'authenticité et le pathos. Du point de vue perlocutoire, ces paroles cherchent à susciter voire jouer sur l'empathie du lecteur : afin de décrire sa condition, le locuteur évoque la faim et le désespoir et l'effet escompté est de provoquer l'indignation ou la sympathie. L'acte de langage illocutoire de ce témoignage est de protester et d'alerter, alors que l'acte perlocutoire vise à mobiliser l'opinion publique en faveur des villageois.

D'autres procédés textuels renforcent le caractère idéologique. L'usage récurrent de chiffres (120 000 personnes expropriées ; 25 000 personnes ; 118 000 habitants, en titre, etc.) crédibilise les affirmations et renforce le poids argumentatif. Enfin, le recours à l'hyperbole ou à la métaphore (le projet « incarne les promesses de prospérité », le pays est « perle de l'Afrique » opposé aux dégâts du pipeline) construit un récit contrasté entre promesses de développement et réalité destructrice.

En somme, l'analyse textuelle montre un choix lexical et syntaxique engagé : les textes déclarent de façon locutoire la réalité des violations (en citant des faits et des noms précis) tout en effectuant illocutoirement un acte de condamnation et d'alerte. Leurs énoncés produisent perlocutoirement un effet de dramatisation sur le lecteur, en mobilisant émotion et solidarité. Dans ce corpus, le choix de ces différents procédés textuels rend le discours médiatique

haineux, réprobateur, outragé envers le projet, ce qui aboutit à une représentation stéréotypée du pipeline en ennemi public.

3.3.2 Analyse de la pratique discursive

Au niveau de la pratique discursive, on s'intéresse au processus de production et d'interprétation de ces textes. Les articles du corpus sont produits dans un contexte journalistique spécifique : il s'agit de reportage d'investigation et de compte-rendu d'actualité (séances du Parlement européen, conférences de presse, mobilisations locales). Ils s'appuient fréquemment sur des sources ONG (Amis de la Terre, Survie, HRW) ou institutionnelles (communiqués officiels, déclarations de Total, résolutions européennes). Cette **intertextualité** façonne le discours : par exemple, de nombreux articles à l'instar d'*En Ouganda et Tanzanie, les projets de Total touchent des « dizaines de milliers de personnes »* le journaliste reprend des formules extraites d'un rapport d'ONG intitulé « *un cauchemar nommé Total* ». Ce rapport révèle « plusieurs dizaines de milliers de personnes qui sont impactées et qui ont commencé à perdre leurs moyens de subsistance ; l'une des principales violations (...) concerne les restrictions imposées aux communautés dans l'usage de leurs terres agricoles, dont elles dépendent pour survivre, et ce bien avant d'avoir reçu leurs compensations » C'est un acte locutoire de citation : le journaliste rapporte les mots des activistes. Mais il assume aussi un acte illocutoire en sélectionnant et ordonnant ces citations de manière à construire un cadre argumentatif clair. Le journaliste relaye les argumentaires d'ONG engagées, conférant au discours médiatique un point de vue affirmé.

Le public visé (lecteurs français) influence la pratique discursive. On voit, par exemple, dans un article de Laurence Caramel du 3 nov. 2021 que l'histoire de Vanessa Nakate (militante climato-ougandaise) est racontée pour souligner l'éveil d'une « jeunesse africaine sur le front du climat ». Ici le locuteur journalistique joue l'acte illocutoire de sensibilisation : en racontant cet épisode, il implique le lecteur étranger (potentiellement Français) à la « conversation mondiale » sur le climat, créant un lien discursif avec des mouvements universels (Fridays for Future, Greta Thunberg). Le perlocutoire recherché est clairement l'adhésion du lectorat aux mouvements verts et le soutien symbolique aux ONG africaines.

Autre aspect de l'analyse discursive est la dimension institutionnelle du discours. Plusieurs articles rendent compte d'actions collectives (parlement européen, coalition de 300 ONG StopEACOP, recours judiciaires). L'énonciation médiatique elle-même se pose en relais du discours judiciaire et politique : les journalistes citent des résolutions « le Parlement européen

demande... » ou rapportent les conclusions de tribunaux (jugement de Nanterre, CJ Afrique de l'Est). Ce faisant, le journaliste endosse un rôle illocutoire de rapporteur/chroniqueur officiel, validant les faits relatés. Mais la sélection de ces faits (par ex. le focus sur l'appel à report de l'EACOP, sur les arrestations d'opposants) illustre le positionnement idéologique du média : l'acte locutoire n'est pas neutre mais orienté (mise en avant des événements qui confirment la gravité du problème). Par exemple, la mise en exergue de la répression (« des policiers ougandais arrêtent un militant ») agit illocutoirement comme une mise en accusation du régime de Museveni aux côtés de Total.

En somme, la pratique discursive façonne un contexte où l'acte illocutoire dominant est la protestation et l'exigence (demande de justice, de report, d'alternatives énergétiques). Le répertoire illocutoire de ces textes est en grande partie celui de l'assignation collective : les médias se voient en intercesseur « nous demandons... » et dépeignent le projet comme un objet à interdire. Chaque article fonctionne ainsi comme un acte illocutoire de dénonciation publique, et perlocutoirement comme une injonction à l'action politique (pousser les banques à se retirer, faire voter des moratoires). Le discours médiatique n'est pas qu'informatif : il performe l'action sociale en donnant à voir l'idéologie dominante (écologisme, droits humains) dans ce débat.

3.3.3 Analyse de la pratique socioculturelle

À l'échelle macro, il s'agit ici de prendre en compte le contexte socioculturel plus large, qui à la fois façonne et est façonné par ces discours. L'idéal-typique idéologique se dessine nettement : EACOP y est décrit comme un projet néocolonial et climaticide, opposant deux visions du développement. Le discours médiatique s'inscrit dans la grande « conversation sur le climat » et l'anticolonialisme contemporain. Par exemple, le projet est fréquemment qualifié d'« écocide » ou de « bombes carbone », inscrivant EACOP dans un registre moral qui délégitime l'exploitation pétrolière quelle que soit sa justification économique. Ce vocabulaire idéologique évoque les principes (justice climatique, droits humains) qui structurent les pratiques sociales (mobilisations, lois internationales).

L'argument de l'anachronisme du projet est renforcé en citant les engagements climatiques mondiaux (“neutre en carbone d'ici 2050”, COP26). Ainsi, un extrait note que l'oléoduc, tout en étant présenté comme « transformant pour les deux pays », apparaît absurde par rapport aux objectifs globaux de décarbonation. L'acte illocutoire visé est l'appel à la contradiction : il vise à amener le lecteur à juger l'incohérence des discours officiels (évoquée via des citations du PDG « *C'est un projet transformant pour les deux pays (Ouganda et Tanzanie), robuste* »).

*économiquement, même avec un faible prix du pétrole. ». Dans son article intitulé *En Ouganda, la répression contre les opposants au projet de TotalEnergies se poursuit*, *Le Monde* évoque la mobilisation internationale des activistes environnementaux, qui ont affirmé clairement leur opposition au projet lors d'une marche pour le climat organisée à l'ouverture de l'Assemblée générale des Nations unies et du Sommet sur l'ambition climatique. La journaliste Laurence Caramel décrit cette marche comme « la plus importante campagne internationale contre l'ouverture de nouveaux champs pétroliers ». Cette présentation fait des activistes des acteurs majeurs, validant leurs prises de parole : leur rejet du projet devient représentatif d'une sagesse globale. C'est un acte illocutoire de légitimation : en citant des scientifiques et ONG mondiaux, le média confère à leur dénonciation l'autorité d'une vérité objective (ex. « 425 grands projets d'extraction... “bombe carbone” », « un oléoduc devenu le symbole des projets climaticides »). L'acte par locution est de signaler cette expertise ; l'illocution est de convaincre le public que le rejet du pipeline est un consensus moral ; le perlocution recherché est une adhésion diffuse aux valeurs dénoncées.*

Idéologiquement, le discours français véhicule une méfiance envers les multinationales et l'État ougandais. Total est régulièrement qualifié de “major française” ou “géant pétrolier” accusé de « complicité du régime autoritaire de Museveni ». Le terme « régime autoritaire » associé au nom du président d'Ouganda met en œuvre un illocutoire de disqualification politique, EACOP n'est pas qu'un défi environnemental, c'est le prétexte d'un régime répressif. Cet encadrement idéologique est explicité par des discours de victimes dénonçant « on nous vole notre avenir ». On voit apparaître un narratif postcolonial, où Total (multinationale française) viendrait « voler l'avenir » à une Afrique « historiquement la moins responsable du changement climatique ». De plus, l'acte illocutoire ici est performatif : énoncer que « nos dirigeants doivent avoir mal à la tête de nous entendre crier » est un manifeste militant qui appelle explicitement à l'action continue. L'énonciateur du média (l'auteur, ou son interlocuteur militant) y agit comme un porte-voix politique.

Au-delà des arguments, c'est l'effet social global du discours qui compte. La presse française, par ses articles, contribue à façonner l'opinion publique et les stratégies des acteurs. Par exemple, les journaux relaient que plus de 250 ONG ont envoyé une lettre aux banques les enjoignant de ne pas financer l'oléoduc – information relayée pour faire pression sur le secteur financier. Le locuteur médiatique agit ici en porte-voix d'un illocutoire collectif : l'idée est que la seule mention de cette initiative doit persuader les institutions financières de se retirer. De même, l'information selon laquelle des eurodéputés demandent le report du projet est présentée

comme un fait accompli, posant l'autorité européenne du côté des opposants. Ces énoncés, lus localement, ont un effet perlocutoire de renforcement : ils valident la cause des ONG, légitimant une opinion dominante chez les lecteurs et, potentiellement, dans le monde politique international.

Enfin, la pratique socioculturelle révèle une stratégie de performance discursive. Chaque article, souvent sur un ton solennel, n'est pas qu'informatif, il agit. Enchaînant faits et témoignages, le discours médiatique réalise des actes locutoires (informations) et illocutoires (appels à l'action) dont le résultat attend un impact social concret. La couverture persistante du projet et l'insistance sur la répression et l'urgence ont contribué, par exemple, à l'émergence d'un procès judiciaire en France (« loi sur le devoir de vigilance »), ou au boycott bancaire (24 banques retirées). Ce sont les effets perlocutoires du discours : faire avancer des solutions politiques et juridiques. En mobilisant un vocabulaire religieux ou juridique (réparation, condamnation, justice, devoir, etc.), les textes agissent comme des performateurs normatifs : ils invitent les lecteurs à se positionner moralement et à juger. C'est typiquement un acte illocutoire d'injonction, et le but perlocutoire est le changement de comportements (des lecteurs, des entreprises, des gouvernements). À l'issue de l'analyse critique du discours du corpus, il convient désormais d'examiner la théorie de la dépendance, afin d'en évaluer la pertinence et les possibilités d'application au projet EACOP.

3.4 Analyse géopolitique du projet selon la théorie de la dépendance

Le projet d'oléoduc s'inscrit dans un contexte de flux de capitaux, de technologies et de main-d'œuvre liés à l'extraction des ressources. L'enjeu est de comprendre comment ce méga-projet reproduit les mécanismes d'accumulation par dépossession et de dépendance technologique propres au système capitaliste mondial. Pour cela, nous mobiliserons la théorie de la dépendance (Gundar, 1967, p. 3-22), qui postule un *rapport structurel centre-périmétrie* où les pays « développés » (centre) maintiennent les pays du Sud (périmétrie) dans une situation de sous-développement nécessaire à leur propre expansion. Cette analyse mettra en évidence les mécanismes de domination économique (accaparement des terres, répression), de transfert de valeur (exportation des richesses primaires), de dépendance technologique, ainsi que la reproduction des inégalités globales Nord-Sud. Nous verrons aussi comment le discours médiatique français relaye ou critique ces rapports, à travers des citations concrètes tirées de notre corpus.

3.4.1 Rapport centre-périphérie et inégalités structurelles

D'un point de vue structurel, le projet EACOP renforce les inégalités structurelles entre le Nord et le Sud. Les principaux acteurs industriels impliqués dans le projet sont des multinationales françaises et chinoises, tandis que l'Afrique de l'Est joue le rôle de fournisseur de ressources naturelles. Cette répartition asymétrique des fonctions économiques illustre la dichotomie centre/périphérie mise en évidence par les théoriciens de la dépendance. Comme le souligne l'anthropologue Eduardo Restrepo, « l'opposition structurelle centre-périphérie qui configure le système global ... se traduit par un système d'inégalités structurelles » (Restrepo, Eduardo, & Rojas, 2010). Le projet EACOP en est une illustration concrète : les pays industrialisés garantissent leur accès à de nouvelles réserves énergétiques pour leur consommation ou leur stratégie d'exportation tandis que les États africains demeurent confinés à l'exploitation de matières premières à faible valeur ajoutée, souvent sans contrôle réel sur la transformation ou la redistribution des bénéfices.

Les ONG mentionnées dans les articles analysés à l'instar des *Amis de la Terre* et *Survie* militent activement contre les inégalités environnementales et sociales liées au projet EACOP. Dans le discours médiatique français, les populations vulnérables sont décrites comme les premières victimes des effets les plus dévastateurs du changement climatique, tout en disposant de ressources limitées pour y faire face. À l'inverse, comme le souligne le directeur de l'Afiego dans l'article de *Le Monde* intitulé *La bataille contre le mégaprojet pétrolier Eacop se poursuit devant la Cour de justice d'Afrique de l'Est*, « *Les pays riches ont les moyens de s'adapter au dérèglement climatique. Pas nous, les plus pauvres, qui en subissons les effets les plus violents* ». Cette déclaration renverse le schéma de responsabilité et met en lumière l'asymétrie de l'impact écologique.

Cet écart entre ceux qui causent et ceux qui subissent les dommages environnementaux reflète avec acuité la thèse centrale défendue par (Amin, 1971, p.133) Samir Amin et (Santos, 1970, p. 231) : les économies du centre nécessitent l'existence d'une périphérie pauvre, vulnérable et exploitée, pour maintenir leur propre dynamique de croissance. Ce déséquilibre structurel, réaffirmé ici à travers les discours médiatiques, souligne la dimension systémique des injustices écologiques dans les rapports Nord-Sud.

D'après des extraits du *Dictionnaire décolonial* qui viennent appuyer cette lecture critique, « Le sous-développement apparaît comme le fruit d'une histoire qui est aussi celle du capitalisme [...] s'y mettent en place les conditions d'un rapport aussi asymétrique que

structurel ». (Samir, 1973) Cette formule met en lumière l'existence d'une relation structurellement déséquilibrée et asymétrique entre les nations du Nord et celles du Sud, façonnée par une longue histoire de domination coloniale et d'accumulation capitaliste.

En outre, la situation de pauvreté relative de l'Ouganda et de la Tanzanie, dans le contexte des projets Tilenga et EACOP, ne relève pas du hasard. Elle est au contraire le produit d'un système historique, dans lequel les anciennes colonies restent assignées à un rôle périphérique au sein de l'économie mondiale.

À l'échelle géopolitique, le projet EACOP apparaît comme la reproduction contemporaine d'un modèle de développement dépassé : les pays du Nord, représentés par les multinationales pétrolières, captent la majorité des bénéfices économiques, tandis que les pays du Sud assument les conséquences négatives (dégradations environnementales, déplacements de populations, et blocage d'alternatives énergétiques locales). Ce décalage confirme la persistance d'un système dans lequel les coûts sont externalisés vers les périphéries, et les profits centralisés dans les métropoles globales.

3.4.2 Transfert de valeur et dépendance technologique

Le transfert de valeur est manifeste : le pétrole extrait sur place est destiné à être exporté vers les marchés mondiaux, alimentant les bénéfices des compagnies et des États centraux. Les médias décrivent un oléoduc conçu pour évacuer « l'or noir » ougandais vers la Tanzanie, puis vers l'Inde ou l'Europe. Selon les reportages, presque toute la production (190 000, 200 000, 216 000, 240 000 barils/jour pour Tilenga) dépendamment des articles sera « exportée presque en intégralité par un pipeline long de 1 445 km... pour le port tanzanien de Tanga ». On retrouve dans plusieurs articles notamment dans celui du Figaro intitulé que « *L'EACOP ... transportera environ 216.000 barils de pétrole par jour, qui seront exportés sur le marché international* ». Ce mode d'exploitation illustre la situation canonique de dépendance, où la matière première brute est extraite à faibles coûts locaux et envoyée vers le Nord (ou vers des raffineries étrangères), sans valeur ajoutée significative sur place.

La faible création de richesse locale est également soulignée. TotalEnergies évoque la création de « près de 80 000 emplois directs et indirects » dans *l'article Deux méga projets pétroliers de TotalEnergies en Ouganda dénoncés par le Parlement européen*, mais précise qu'une fois l'oléoduc en service, seuls « 200 à 300 » emplois locaux subsisteront. Ce décalage souligne que l'immense chantier temporaire ne conduit pas à un développement industriel durable en Ouganda. Au contraire, le sort des plus démunis est aggravé. En effet, les délais d'indemnisation

et l’interdiction de cultiver les parcelles expropriées « ont poussé de nombreuses familles à déscolariser leurs enfants pour faute de moyens financiers », comme le démontre l’article *TotalEnergies lance un audit en Ouganda et en Tanzanie sur ses projets pétroliers controversés*. Ainsi, alors que les centres (TotalEnergies et partenaires) récupèrent l’essentiel de la valeur pétrolière, les populations locales ne tirent que de maigres bénéfices – créant un déficit de développement attendu dans les pays périphériques.

Enfin, le caractère technologique du projet accentue la dépendance. Le pipeline chauffé (à 50°C pour transporter un pétrole lourd) nécessite un savoir-faire et des équipements étrangers. Le Figaro mentionne dans son article *À Paris, des militants face aux financiers de l’oléoduc controversé de TotalEnergies* le rôle des banques (la SMBC et la Standard Chartered) comme financeurs et, plus généralement, la nécessité pour Total de recourir aux marchés financiers internationaux. De plus, Libération dans son article *TotalEnergies en Ouganda* : « *Le gouvernement est prêt à tout pour l’argent du pétrole* » mentionne qu’un audit a été confié à un expert étranger (Lionel Zinsou). Ce recours à un audit souligne implicitement l’absence de capacité locale pour résoudre les problèmes sociaux liés au projet. En outre, le projet de TotalEnergies donne l’image d’une industrie délocalisée en Afrique mais contrôlée par des technologies et des capitaux externes, ce qui est au cœur du concept de la « dépendance technologique » (Amin, 1971) : la périphérie reste étrangère non seulement aux décisions techniques mais aussi financières majeures.

3.4.3 Mécanismes de domination économique

La dépendance technologique n’est en réalité qu’un aspect d’un dispositif plus vaste de domination : celui des mécanismes économiques qui assurent la suprématie du centre et reconduisent la subordination de la périphérie. L’analyse du corpus met en lumière la manière dont le projet EACOP, loin de s’inscrire dans une dynamique de développement inclusif et partagé, se présente comme une initiative imposée de l’extérieur, sans véritable prise en compte ni participation des communautés locales.

La presse relaie de nombreuses accusations d’acaparement foncier et d’expropriations forcées. Par exemple, Le Monde rapporte dans l’article *En Ouganda et Tanzanie, les projets de Total touchent des « dizaines de milliers de personnes »* que les associations *Amis de la Terre* et *Survie* dénoncent « [l’] acaparement des terres » comme « au centre des violations subies par les communautés ». En effet, on peut lire dans l’article du Figaro « Le mégaprojet de TotalEnergies en Ouganda, un « désastre » pour la population, selon HRW » que près de

100 000 habitants ont été déplacés pour faire place aux projets pétroliers Tilenga et EACOP sans compensation adéquate : les compensations promises par TotalEnergies « ne sont pas toujours arrivées, ou tardivement, et sont souvent insuffisantes, de sorte que beaucoup de paysans n'ont plus de moyens de subsistance », souligne un député européen. Le Figaro et Libération dans leurs articles intitulés respectivement « *TotalEnergies devant la justice pour son mégaprojet controversé en Ouganda et Tanzanie* » et « *TotalEnergies en Ouganda et Tanzanie : la peur d'un écocide* » font mention de quelques 118.000 cas d'expropriation. Ces exemples montrent comment les pays de la périphérie perdent leurs terres agricoles (unique source de revenus) bien avant de toucher quoi que ce soit.

D'après des témoignages recueillis, la terre n'est pas seulement un bien économique, mais un patrimoine vital, un lien familial, un socle de dignité et de survie. Une agriculteur ougandais, Geoffrey Byakagaba confie ainsi dans l'article enquête de Laurence Caramel : « Je ne veux pas de leur argent. Ceux qui ont accepté sont plus pauvres aujourd'hui, car les sommes versées ne permettent pas de racheter une parcelle. Je veux une terre comme la mienne pour nourrir mes enfants. »

En effet, ce rejet des indemnisations financières révèle que les compensations matérielles, souvent mises en avant par les instances centrales, ne suffisent pas à compenser la perte réelle subie. Pour les paysans, la terre représente le seul véritable capital dont ils disposent et qu'ils préfèrent préserver à tout prix.

Par ailleurs, la répression orchestrée par l'État et les pressions économiques participent également de cette logique de domination. Des familles ougandaises qui refusent l'expropriation sont menacées de sanctions. Neuf familles qui refusaient l'indemnisation ont été traduites en justice, et ont été accusées « d'entrave au développement du pays ». Des reportages de Libération et du Figaro font état d'intimidations militaires, d'arrestations arbitraires et de violences contre les défenseurs locaux par exemple des « menaces de mort » évoquées par un député européen lors de sa visite sur le terrain.

Dans son article intitulé *Méga projets pétroliers en Ouganda : trois ONG dénoncent l'extorsion, les expulsions forcées et les violences sexuelles*, le journal Libération souligne que les femmes sont particulièrement exposées à des violences sexuelles. Un témoignage rapporte ainsi que « des soldats ont extorqué de l'argent ou contraint des femmes à avoir des rapports sexuels en échange de la restitution du poisson qu'ils avaient confisqué ». Par ailleurs, les ONG font état d'une hausse alarmante des « expulsions forcées » et d'une intensification de « la répression

étatique » à l'encontre des défenseurs des droits humains opposés au pipeline. Ces témoignages mettent en évidence le contrôle exercé par l'État ougandais pour contraindre les villageois à renoncer à leurs terres, dans un climat de peur et de coercition.

Dans l'ensemble, la presse française adopte une position largement critique à l'égard du projet EACOP, bien plus qu'une posture neutre ou descriptive. Les articles analysés accordent une place importante aux critiques environnementales et sociales, en soulignant notamment les expropriations massives, les atteintes aux droits humains et les pressions exercées sur les opposants au projet. Ce traitement médiatique contribue à mettre en lumière, sur la scène internationale, les déséquilibres Nord-Sud émanant de ce type d'infrastructure.

Si certains titres reprennent ponctuellement les termes employés par les promoteurs du projet tels que « investissement » ou « progrès », c'est souvent pour en déconstruire la rhétorique et en révéler les limites. Ces mots sont rarement mobilisés de manière univoque ; ils sont mis en tension, confrontés aux réalités vécues par les populations locales, aux données environnementales et aux discours critiques portés par les ONG et les chercheurs.

Ainsi, les médias français sélectionnés construisent un récit journalistique qui dialogue, consciemment ou non, avec les postulats de la théorie de la dépendance. D'une part, ils montrent que la croissance économique mise en avant par les acteurs centraux ne profite pas équitablement aux pays hôtes ; d'autre part, ils révèlent comment ces projets entretiennent une situation de dépendance économique, technologique et politique pour les pays africains concernés. En cela, les journalistes contribuent à une mise en débat du modèle de développement extractiviste, tout en questionnant les rapports de force globaux qui le rendent possible.

En résumé, les médias français sélectionnés dépeignent le projet EACOP comme un ambitieux projet de développement, mais cette représentation occulte une réalité bien plus problématique : une dynamique de domination qui s'inscrit pleinement dans les logiques de la dépendance. L'appropriation des ressources et les violences qui en découlent illustrent ce que l'on pourrait qualifier de « colonialisme interne », perpétuant les schémas d'exploitation hérités du passé colonial. Le projet fonctionne en réalité selon un double mécanisme de subordination : d'une part, l'accumulation par dépossession confère aux acteurs extérieurs le contrôle exclusif des ressources locales, reléguant les populations concernées à une position d'exclusion dans la prise de décisions cruciales ; d'autre part, l'économie d'extraversion oblige la périphérie à orienter ses productions et ses flux économiques vers le centre, consolidant sa dépendance et limitant

sa souveraineté. Loin de promouvoir un développement équitable et partagé, l'EACOP apparaît comme un instrument de redistribution profondément inégalitaire : les profits se concentrent dans les sphères du capital international, tandis que les coûts – humains, sociaux et environnementaux – retombent sur les communautés locales, fragilisant durablement leurs conditions de vie et leur autonomie.

4. L'image du projet EACOP dans une partie la presse africaine

Les discours médiatiques traduisent non seulement des faits, mais aussi des points de vue façonnés par des positions et des intérêts différents comme le rappelle parfaitement l'adage selon lequel « chacun voit midi à sa porte ». Ainsi, après avoir analysé la construction médiatique du projet EACOP par la presse française, il importe de se tourner vers la presse africaine pour vérifier si elle propose une lecture différenciée, façonnée par d'autres enjeux et expériences.

4.1 Analyse des titres et intertitres selon la théorie du cadrage

À l'instar de l'analyse précédemment menée sur les titres de la presse française, cette section se propose d'examiner systématiquement les titres et intertitres issus de la presse africaine traitant du projet EACOP. Un tableau récapitulatif, présentant une sélection de titres (*en italique*) et d'intertitres (**en gras**), servira de support à cette étude. L'approche retenue repose sur une lecture transversale des différentes publications, articulée autour des quatre critères de cadrage médiatique définis par Patrick (Charaudeau, 1997): **la désignation, la thématisation, la modalisation et le questionnement**.

L'objectif de cette analyse est de déceler les mécanismes discursifs par lesquels les médias africains structurent leur narration autour de l'EACOP, révélant ainsi les priorités éditoriales, les angles privilégiés et les représentations sous-jacentes qui façonnent la perception du projet. En confrontant ces éléments à ceux identifiés dans la presse française, il s'agira de mettre en lumière les divergences et convergences dans le traitement médiatique, tout en interrogeant les logiques socio-politiques et économiques qui les sous-tendent.

Cette démarche permettra non seulement d'éclairer les spécificités du cadrage africain, mais aussi d'enrichir la réflexion sur le rôle des médias dans la construction des débats publics autour des enjeux énergétiques et environnementaux en contexte postcolonial.

<i>The Independent</i>	<i>The Citizen</i>	<i>Daily Monitor</i>
<i>AfDB gives Shs 1.85bn to Ugandan SMEs targeting oil and gas deals</i>	<i>Uganda's first oil production now set for early 2025</i> A bilateral affair	<i>Oil deals: Where are the jobs for Ugandans?</i> Oil jobs Benefits
<i>Total Uganda evaluates residual land in ten districts for compensation</i>	<i>Don't get intoxicated with oil, says President Museveni</i>	<i>Why is compensation of oil pipeline affected persons taking long?</i> Project affected persons
<i>Oil drilling challenge in Murchison Falls National Park</i>	<i>Tanzania-Uganda pipeline agreement 'a boon for all'</i>	<i>A walk in Albertine Graben oil fields</i>
<i>Gov't seeks approval of UGX 487 billion loan to finance oil pipeline shares</i>	<i>Tanzania, Uganda private sector leaders meet over East African crude oil pipeline</i>	<i>EACOP and its moral fibre</i>
<i>MUSEVENI: April 11 signing a triple win for Uganda and Tz</i>	<i>Museveni and Samia need to call the dogs off Eacop project</i>	<i>The next 40 years: Oil set to shape economy</i> Oil: Uganda's moon landing Refinery calculus Murky politics The next 20/40-year journey
<i>Arrests and intimidation over EACOP</i> New Human Rights Watch report documents outcry from Ugandan 'environmental defenders' EACOP's environmental footprint Safety in numbers Govt should drop criminal charges	<i>Tanzania, Uganda hit back at EU on Oil pipeline plan</i>	<i>Uganda can 'drink' its oil and have it (too)</i>

<i>EACOP paid fully for graves, shrines to be removed on pipeline route</i>	<i>Museveni says oil project to proceed despite EU censure</i>	<i>Oil must offer affected persons new opportunities - EACOP</i>
<i>Police block EACOP protest in Hoima</i>	<i>Experts advise on EACOP as Museveni assures progress</i>	<i>TotalEnergies East African oil project 'a disaster' for Ugandans - HRW</i> Rights violations
<i>EACOP victims struggle to rebuild livelihoods despite compensation</i>	<i>Why new projects will drive Tanzania economy - Tanzania Business Leaders Air their views</i> Africa's low contribution to global greenhouse gas emissions. Massive growth potential A "booster" effect	<i>Oil pipeline construction set to start early next year</i>
<i>Over 1,000 EACOP affected persons complete vocational training</i>	<i>EACOP completes replacement housing program for pipeline-affected households</i>	<i>East Africa Crude Oil Project to employ 10,000 local Ugandans</i>
	<i>Laying of Uganda- Tanzania oil pipeline 47.1 percent complete</i>	<i>Court allows eviction of over 80 households in way of EACOP</i>
	<i>Crude oil pipeline, a boon for East African economies</i>	<i>Prioritize hiring Ugandans, Mayiga tells EACOP officials</i>
	<i>Tanzanian youth encouraged to explore opportunities in the energy sector</i>	<i>EACOP project at 57% completion despite protests - PAU</i>
	<i>Uganda charges 'nuisance' anti-EACOP students after protest at EU Mission</i>	

4.1.1 La désignation

Un premier niveau d'analyse consiste à examiner la désignation et la mise en scène des acteurs dans les titres. Cette dimension linguistique revêt une importance particulière, car elle participe activement à la construction du cadrage médiatique. Comme le souligne Patrick Charaudeau, le choix lexical utilisé pour désigner les sujets, objets ou compléments dans un énoncé n'est

jamais neutre : il constitue une véritable opération de cadrage qui révèle, de manière implicite ou explicite, la position adoptée par le média à l'égard des acteurs en présence.

Autrement dit, la désignation des acteurs qu'ils soient valorisés, neutralisés ou disqualifiés contribue ainsi à installer une certaine représentation des rapports de force, des responsabilités et des enjeux. Ce processus lexical participe pleinement à la scénarisation du discours journalistique, en attribuant à chaque acteur un rôle précis dans la dynamique du récit médiatique.

L'analyse des titres révèle une mise en scène particulière des dirigeants politiques et des institutions publiques, notamment à travers les choix lexicaux qui contribuent à façonner leur image. Ainsi, dans des titres comme *MUSEVENI : April 11 signing a triple win for Uganda and Tz*, le président Y. Museveni est présenté implicitement comme une figure triomphante, porteuse de réussite. Le terme “*win*” inscrit l'action politique dans une logique de succès, suggérant que l'accord signé constitue un bénéfice mutuel pour l'Ouganda et la Tanzanie.

De même, dans l'article *Museveni says oil project to proceed despite EU censure* l'Etat est clairement désigné comme le moteur du projet, avec Museveni occupant une position d'autorité. Dans « *Experts advise on EACOP as Museveni assures progress* » le verbe “*assures*” véhicule un sentiment de confiance et de maîtrise, contribuant à construire l'image d'un chef d'État rassurant et légitime face aux incertitudes.

Cependant, dans le titre “*Museveni and Samia need to call the dogs off Eacop project*”, les homologues ougandais et tanzanien sont désignés conjointement ce qui souligne une coopération bilatérale implicite et une relation positive entre les deux États. Toutefois, l'expression « *call the dogs off* » les fait apparaître comme des détenteurs du pouvoir capable de réprimer les opposants ; opposants qui sont déshumanisés et réduits à des chiens. Ces choix lexicaux révèlent donc des représentations ambivalentes : d'une part, des figures d'autorité valorisées, associées au progrès et au développement ; d'autre part, des symboles de pouvoir répressif, potentiellement menaçants pour la société civile. Le cadrage linguistique opéré dans les titres ne se limite pas à l'information : il participe activement à la construction des imaginaires politiques et à l'orientation des perceptions du lecteur. Les désignations attribuées aux opposants du projet sont plus ambiguës. « *Uganda charges ‘nuisance’ anti-EACOP students ...* » ou encore « *environmental defenders* ».

➤ Alors que le terme « *environmental defenders* » implique une certaine noblesse morale, d'autres utilisent des mots négatifs tels que « *nuisance* », suggérant une tentative de

dénigrement. Plus encore, le titre *Museveni and Samia need to call the dogs off* assimile les défenseurs à des fauteurs de troubles à travers des métaphores animales, métaphore agressive qui place l'opposition dans un cadre de nuisance nécessitant d'être maîtrisée. Cette désignation lexicale agit comme une position condamnatoire (l'opposant ne mérite pas un nom humain), incitant implicitement le lecteur à accepter la répression.

Parallèlement, les oppositions ne proviennent pas uniquement de la société civile locale. Des institutions internationales, notamment européennes, sont également positionnées comme critiques du projet. Les titres *Tanzania, Uganda hit back at EU on Oil pipeline plan* ou *Museveni says oil project to proceed despite EU censure* désignent l'Union européenne comme un opposant externe. Dans ces formulations, se construit une opposition géopolitique, l'Afrique de l'Est apparaît unie et l'Europe apparaît comme interventionniste. La configuration "*nous vs l'autre*" active un cadre interprétatif identitaire structuré selon la logique d'affrontement. Comme l'a montré Erving Goffman (1974, p. 21), les cadres médiatiques sont souvent « tacites » et organisent le regard en termes de groupes et de pouvoirs.

- Les titres de presse jouent un rôle central dans la mise en récit des événements : ils constituent un véritable lieu de dramatisation. Des expressions telles que « *project affected persons* », « *graves* », « *shrines* » ou encore « *replacement housing* » révèlent une signification liée au dommage et à l'indemnisation, mettant en exergue les conséquences humaines et culturelles du projet. D'autres expressions, comme « *arrests and intimidation* » ou encore « *murky politics* » introduisent des connotations négatives qui traduisent la répression, et la souffrance. Cette identification indirecte des victimes crée un espace symbolique d'(in) justice, souvent sous-entendu.

Ces titres établissent clairement une répartition des rôles. Car, les gouvernants et les partenaires économiques sont placés en première ligne, les ONG ou institutions internationales sont considérées comme des juges légitimes, tandis que la population locale a plusieurs représentations (victimes, nécessiteux, travailleurs).

Chaque acteur se trouve ainsi inscrit dans une relation sociale implicite, qu'il soit perçu comme allié, adversaire, bénéficiaire potentiel ou destinataire de l'action. Ces rôles, une fois assignés, orientent immédiatement l'interprétation des faits en proposant un cadre d'intelligibilité au lecteur. Comme l'a montré la théorie des cadres interprétatifs, ces structures discursives contribuent à organiser la perception du réel, en assignant à chaque partie un positionnement et une fonction dans la narration globale. En dehors de la désignation, un autre aspect essentiel du cadrage qui nous permet d'analyser les titres du corpus est la modalisation.

4.1.2 La modalisation

Plusieurs titres de la presse africaine témoignent d'un cadrage résolument positif du projet EACOP, à travers un champ lexical évocateur et un ton qui s'apparente parfois à celui du slogan. Des formulations telles que « *Museveni : April 11 signing a triple win... ou Tanzania-Uganda pipeline agreement 'a boon for all'* » traduisent un enthousiasme manifeste, en mettant en avant les avantages supposés du projet pour l'ensemble des parties citées.

Des expressions comme (« *Massive growth potential , East Africa Crude Oil Project to employ 10,000 local Ugandans, triple win..., a boon for all, ou encore Oil's moon landing* ») définissent le projet comme une réussite ou un avancement inéluctable. Ce type d'énonciation agit comme un dispositif rhétorique, en engageant un *ethos* collectif qui valorise l'initiative et invite implicitement le public à partager l'optimisme affiché. Selon l'approche de Goffman, ces titres pourraient être perçus comme des rites de présentation collective, visant à orienter le public vers une interprétation favorable. C'est une modalisation triomphante où les adjectifs et verbes valorisants « *win* », « *boon* », renforcent un cadre de « *développement inévitable* ».

À l'opposé de cette modalisation enthousiaste, d'autres titres adoptent un ton plus neutre et factuel en rapportent des faits ou des décisions. Des énoncés tels que « *Uganda's first oil production now set for early 2025* », « *Total Uganda evaluates residual land...* », « *AfDB gives Shs 1.85bn to SMEs...* », « *Tanzania, Uganda private sector leaders meet over East African crude oil pipeline* » ou « *Oil pipeline construction set to start early next year* ». Ces énoncés neutres proposent un simple compte rendu des événements. D'après Goffman, il s'agit d'une façon de présenter l'information hors cadre émotionnel, ce qui peut paraître plus objectif. Cependant, opter pour un style impossible reste une forme de cadrage, cela permet de dépolitisier l'action (évaluation, attribution de financements) et de la révéler comme un processus technique standard.

En définitive, qu'ils relèvent d'un ton triomphant ou factuel, les titres façonnent un imaginaire spécifique autour du projet EACOP. Ils ne se contentent pas de rapporter les faits : ils orientent la compréhension du lecteur en instaurant des cadres d'interprétation qui reflètent, légitiment ou invisibilisent certains enjeux. Au-delà de la modalisation, un autre aspect essentiel du cadrage réside dans la thématisation, qui consiste à mettre en avant certains éléments du discours au détriment d'autres.

4.1.3 La thématisation

Outre les acteurs, les titres organisent aussi la réalité en fonction de thèmes marquants. Charaudeau souligne que la thématisation médiatique simplifie le monde en faisant ressortir certains aspects paradigmatisques d'un événement. Nous distinguons trois grands types de cadrage dans l'analyse de ces différents titres (Le cadrage économique et de développement, le cadrage social et humanitaire et le cadrage environnemental et culturels).

➤ Le cadrage économique et de développement

Une part significative des titres met en avant les bénéfices économiques du projet. Des expressions telles que:

«Uganda's first oil production», «Oil set to shape economy», «Massive growth potential», «AfDB gives... to Ugandan SMEs targeting oil and gas deals», « booster effect », « drive tanzania economy », «Project to employ 10,000 local Ugandans», «oil jobs», « a boon for East African economies», «The next 40 years: Oil set to shape economy», «benefits», «Crude oil pipeline, a boon for East African economies», « East Africa Crude Oil Project to employ 10,000 local Ugandans», ou «Tanzanian youth encouraged to explore opportunities in the energy sector»

sont utilisées pour cadrer l'EACOP comme un moteur de croissance, une source d'opportunités et un catalyseur de développement. Goffman dirait qu'ici le cadre interprétatif est centré sur la coopération et la croissance, l'expérience du lecteur est guidée pour voir le pipeline comme opportunité collective plutôt que simple exploitation. Ce cadrage tend à présenter le pétrole comme une « moon landing » pour l'Ouganda, un événement transformateur et historique. L'évaluation morale est très positive, et la recommandation implicite est que le projet soit soutenu et que des investissements y soient faits pour en récolter les fruits.

➤ Le cadrage social et humanitaire

Ce cadrage se concentre sur l'impact du projet sur les populations. Des titres tels que *Why is compensation of oil pipeline affected persons taking long? EACOP victims struggle to rebuild livelihoods despite compensation* ou *Court allows eviction of over 80 households in way of EACOP* mettent en lumière les problèmes de déplacement, de compensation et de droits humains. Le problème est ici l'injustice ou la souffrance des « project affected persons ».

Les agents causaux sont les retards administratifs, les décisions judiciaires ou les actions des entreprises qui ne garantissent pas toujours une compensation adéquate. L'évaluation morale est souvent négative, exprimant une critique ou une préoccupation pour les vulnérables.

Plusieurs autres titres portent le thème de la répression et de la contestation. *Arrests and intimidation over EACOP, Uganda charges 'nuisance' anti-EACOP students after protest at EU Mission*, ou *Govt should drop criminal charges* désignent un climat sécuritaire. La thématisation est celle du conflit entre l'État et ses citoyens, dans lequel l'énonciation est alarmante (double substantif « arrests and intimidation » sans sujet explicite, ton neutre inquiétant). (Goffman, 1956) dirait qu'on crée un cadre où l'interaction est celle d'une domination (« front stage » sécuritaire) face à une population dissidente (« back stage » suspectée). «*New HRW report documents outcry from Ugandan 'environmental defenders'*» renforce ce thème en introduisant la voix d'une ONG internationale dénonçant une atteinte aux droits.

➤ Le cadrage environnemental et culturels

Ce type de cadrage met en lumière des préoccupations à la fois écologiques et patrimoniales, en inscrivant le discours médiatique dans une opposition sous-jacente entre développement économique et préservation. Certains titres du corpus, tels que *EACOP's environmental footprint* ou *Oil drilling challenge in Murchison Falls National Park*, positionnent immédiatement le débat dans le registre du conflit environnemental. Le terme “*challenge*”, en particulier, suggère une tension difficile à résoudre, une mise à l'épreuve entre intérêts contradictoires.

Selon Patrick Charaudeau, l'absence de sujet explicite dans un titre comme *Oil drilling challenge...* a pour effet de déplacer l'attention vers l'objet qui est ici, le parc national de Murchison Falls. Ce déplacement thématique recentre l'énoncé sur l'espace naturel menacé, mettant en exergue les enjeux environnementaux tout en effaçant momentanément les agents de l'action. Cette focalisation discursive oriente l'interprétation vers une lecture centrée sur la vulnérabilité du lieu, plutôt que sur l'intention politique ou économique des acteurs.

Dans une perspective goffmanienne, ce type de formulation peut être interprété comme un *framing vert*, c'est-à-dire un cadrage qui conduit le lecteur à percevoir l'événement comme un problème de conservation. Il ne s'agit pas simplement d'évoquer l'environnement, mais de structurer l'énonciation de manière à inviter une lecture centrée sur la préservation plutôt que sur l'exploitation.

Le titre *EACOP paid fully for graves, shrines to be removed on pipeline route* relève quant à lui d'un cadrage davantage social et patrimonial. Le pipeline y est présenté comme le sujet actif, tandis que les éléments culturels (tombes et sanctuaires) deviennent les objets affectés par le

projet. La mention “*paid fully*” introduit une modalisation rassurante, soulignant un effort de compensation. Toutefois, la tension demeure implicite ; la reconnaissance financière ne dissout pas la charge symbolique de la perte. Le choix de thématiser les sépultures et lieux sacrés déplace l’attention des profits économiques vers les atteintes aux traditions locales, aux mémoires collectives et aux rapports symboliques à l’espace.

Ainsi, même dans un ton factuel, les titres construisent un récit sous-jacent où le progrès technique entre en friction avec des valeurs fondamentales telles que la mémoire, l’identité culturelle ou la préservation des écosystèmes. Ces cadrages ne sont jamais neutres, car ils participent activement à la construction du sens, en orientant les perceptions et en hiérarchisant les préoccupations. Outre la thématisation, un autre aspect essentiel du cadrage réside dans le questionnement.

4.1.4 Le questionnement

Enfin, la présence de questionnement dans les titres joue un rôle de cadrage majeur, bien que relativement marginal dans le corpus analysé. Dans notre tableau de titres, les titres interrogatifs sont en minorité mais porteur de signification. Des titres comme *Where are the jobs for Ugandans?*, *Why is compensation... taking long ?* ne se contentent pas d’introduire un sujet. En effet, ils engagent activement le lecteur dans une posture réflexive, voire critique, en l’invitant à s’interroger sur les modalités et les conséquences concrètes du projet EACOP.

Ces interrogations ne sont pas neutres. Elles pointent des enjeux sociaux précis : emploi, indemnisation, justice distributive et traduisent une inquiétude latente quant à l’équité des retombées promises. Le questionnement devient alors un mode de problématisation : il suspend momentanément l’évidence du discours développementaliste, pour laisser place au doute, à la critique, voire à la remise en cause des mécanismes institutionnels en place.

En somme, le recours à la forme interrogative, bien que discret dans le corpus, constitue un mode de cadrage puissant. Car, il réoriente l’attention vers les enjeux sociaux concrets et les attentes non satisfaites, tout en installant un climat de questionnement critique qui s’éloigne des discours de légitimation.

Au-delà du cadrage médiatique ayant permis l’analyse des titres d’articles, il importe désormais d’adopter une lecture écocritique afin d’examiner la manière dont l’environnement est représenté dans la presse africaine.

4.2 Lecture critique du discours médiatique français selon la théorie environnementale

4.2.1 Lecture écocritique du projet

4.2.1.1 Technologies vertes et greenwashing institutionnel

De nombreux articles du corpus de la presse africaine, révèlent une stratégie discursive visant à verdier l'image du projet pétrolier EACOP (East African Crude Oil Pipeline) à travers la mise en avant des énergies renouvelables. Ce phénomène, que l'on peut qualifier d'alibi des énergies renouvelables, consiste à associer au projet des éléments de transition énergétique afin d'en atténuer la portée environnementale et morale.

Ainsi, dans l'article *Oil drilling challenge in Murchison Falls National Park*, il est indiqué que six stations de pompage seront alimentées par des centrales solaires. Cette référence à l'énergie solaire est également présente dans « *EACOP and its moral fibre* », où il est précisé que certaines stations de chauffage seront alimentées par de l'énergie solaire :

« *At certain points of this pipeline, heating stations will be above the ground and EACOP will be heated using solar power* ». Enfin, dans « *EACOP completes replacement housing program for pipeline-affected households* »,

il est souligné que chaque maison construite pour les personnes déplacées est équipée de panneaux solaires et d'un réservoir d'eau.

Sur le plan discursif, la répétition du terme « *solar energy* » n'est pas anodine. Elle participe à une rhétorique de responsabilisation écologique visant à *verdir* le projet, en donnant à celui-ci une apparence de responsabilité environnementale. Cette mise en scène technologique peut ainsi servir à atténuer la charge morale et écologique d'un projet qui, dans son essence même, repose sur une logique extractiviste fortement dommageable. Comme le souligne (Duterme, 2022, p.10), un bouleversement des écosystèmes via des extractions massives des ressources minières et la dégradation des sols au profit de monocultures est un procédé qui augure la crise écologique.

Cependant, cette tentative de réhabilitation par l'innovation technique demeure largement superficielle. En effet, le recours à des stations de pompage solaires ou à des installations photovoltaïques pour les logements ne modifie en rien la nature profonde du projet : une infrastructure pétrolière destinée à soutenir une économie fondée sur les énergies fossiles, dont les effets destructeurs sur le climat, les écosystèmes et les communautés locales sont largement

documentés. L'écocritique permet ici de lire ces dispositifs comme des exemples typiques de *greenwashing discursif*. Ce concept désigne l'usage stratégique de termes ou de technologies à connotation écologique, non pas dans une logique de transformation structurelle, mais dans le but de *masquer* ou de *reformuler* la critique fondamentale adressée aux pratiques extractivistes. Autrement dit, il ne s'agit pas tant d'un engagement environnemental sincère que d'une rhétorique de légitimation visant à neutraliser les objections morales et écologiques au projet.

La communication institutionnelle des entreprises engagées dans le projet EACOP, en particulier celle de TotalEnergies, met fortement l'accent sur la réduction de leur empreinte environnementale. Le but étant dans de présenter leur action comme responsable et exemplaire. Ce discours repose sur des formulations valorisantes telles que « agir avec un esprit d'exemplarité » ou encore « minimiser les impacts ». Cette posture est illustrée dans l'article *Uganda's first oil production now set for early 2025*, où le PDG de TotalEnergies, Patrick Pouyanné, affirme : « *So we must do it in an efficient way. It won't be a success if we don't show exemplary of the environment and taking care of the people.* » Ce discours s'inscrit dans une rhétorique d'entreprise écologique, qui cherche à concilier progrès industriel et préservation de la nature. TotalEnergies assure ainsi son intention de soutenir une augmentation de 50 % du nombre de rangers dans le parc national de Murchison Falls, de contribuer à un programme de réintroduction du rhinocéros en Ouganda, en partenariat avec l'Uganda Wildlife Authority (UWA), et d'intégrer les meilleures pratiques pour la protection des chimpanzés.

Sur le plan environnemental, l'article *Oil drilling challenge in Murchison Falls National Park* rappelle l'engagement de Total à minimiser son empreinte écologique et à viser un « impact positif net sur la biodiversité », en appliquant les principes hiérarchisés de « éviter – réduire – compenser ». L'entreprise affirme notamment vouloir limiter l'emprise de ses activités à moins de 1 % de la surface du parc, tout en accompagnant des actions de conservation.

Toutefois, cette approche discursive peut être perçue comme un mécanisme de naturalisation du développement capitaliste qui cherche à dépolitiser la catastrophe écologique. En insistant sur le fait que les dommages seront *minimisés*, la communication de TotalEnergies contribue à invisibiliser l'ampleur réelle des transformations environnementales engendrées par le projet. Cette logique occulte que même une intervention qualifiée de « réduite » peut produire des effets irréversibles sur les écosystèmes, en particulier dans un parc national reconnu pour sa richesse biologique et sa fragilité.

Ainsi, en mobilisant des éléments de langage issus du registre de la responsabilité environnementale, l'entreprise construit une image de respectabilité qui vise à désamorcer la critique et à légitimer un projet fondamentalement extractiviste, sous couvert de pratiques de compensation et de bonnes intentions. Après avoir mené une lecture écocritique du corpus, il convient à présent d'examiner la théorie de la justice environnementale afin d'évaluer sa pertinence et son application au projet.

4.2.2 Une lecture du discours médiatique selon la théorie de la justice environnementale

À l'instar de l'approche adoptée dans le deuxième chapitre, nous procéderons à une analyse de la justice environnementale à travers ses dimensions distributive, procédurale, corrective et sociale. Cette démarche permettra de déterminer si les mêmes notions de justice environnementale se retrouvent dans le traitement médiatique proposé par la presse africaine et française.

4.2.2.1 La justice distributive : Inégalités distributives et fardeaux environnementaux

La justice distributive, selon Kuehn (2000), se réfère à la répartition équitable des avantages et des fardeaux environnementaux au sein d'une population. Cependant, l'analyse du corpus révèle plusieurs instances où les charges environnementales associées au projet EACOP sont réparties de manière inégale, touchant de façon disproportionnée les communautés locales. Dans le contexte du projet EACOP, cela implique d'examiner comment les bénéfices économiques (emplois, investissements) et les coûts environnementaux et sociaux (déplacement, perte de terres, pollution) sont distribués parmi les différentes populations affectées.

Certains articles révèlent des déséquilibres significatifs dans la distribution des fardeaux. L'article de *The Independent* intitulé *Total Uganda evaluates residual land in ten districts for compensation* révèle que les personnes affectées par le projet (PAPs) se plaignent d'une sous-évaluation de leurs terrains et du fait que les « terres résiduelles » (petites parcelles restantes suite à l'acquisition d'une plus grande portion) sont devenues inexploitable. On peut lire dans l'article, «*Apart from the delayed compensation, undervaluation of property, the PAPs have also consistently complained over the residual land and demanded valuation and compensation for it* ». Ce contexte met en évidence une iniquité distributive manifeste, où les communautés locales paient le prix de la disparition de leurs sources de revenus et de leurs terrains, alors que les avantages du projet semblent se trouver ailleurs.

De plus, un autre article de *The Independent EACOP victims struggle to rebuild livelihoods despite compensation* renforce cette observation. Des personnes comme Teddy Nakintu, une paysanne âgée de 79 ans, ont bénéficié d'une indemnisation financière de 9,5 millions de shillings pour 0,04 hectare de terre. Cependant, cette compensation n'a pas permis de rétablir leurs moyens de vie, étant donné que leur culture de café et de bananes a été fractionnée. De même, Kasimu Katoogo et Ismail Bwowe tous deux paysans également ont des vécus semblables, prouvant que les indemnités perçues sont inadéquates, « [...] feels disappointed with the compensation of Shillings 12 million, as it did not meet his family's expectations of Shillings 65 million ». De plus, ces compensations ne tiennent pas compte des effets réels, y compris le « stress psychologique » engendré par l'acheminement du pipeline à travers leurs terrains. Ces témoignages illustrent l'aspect humain des inégalités distributives, où les collectivités locales sont forcées de porter le poids disproportionné des coûts environnementaux et sociaux sans une compensation appropriée pour la disparition de leur patrimoine naturel et social (Bullard, 1990).

En outre, l'article de **The Monitor** *Court allows eviction of over 80 households in way of EACOP* confirme également ces inégalités. On rapporte que 81 familles ont reçu l'instruction de libérer leurs terres, et que l'indemnisation a été considérée comme insuffisante en comparaison à la valeur du marché. La résolution de la cour d'autoriser le placement des fonds de compensation en justice et le déplacement des familles, tant que cela ne doit pas se faire « sans mettre en danger la vie humaine », met en exergue la prévalence des intérêts du projet sur le bien-être des communautés affectées. L'une des victimes (PAP's), Cosmas Yiga a martelé:

« Even those that received compensation are struggling. Their crops were destroyed, and families left desperate, we deserve better, and I will keep fighting to get justice ». Cela renforce l'idée que les fardeaux environnementaux et sociaux sont imposés à des populations spécifiques, souvent les moins puissantes, au profit d'un développement perçu comme national ou régional (Schlosberg, 2007, p.12-13).

Cette injustice distributive ou fardeau environnementale est également perçue dans l'article *Uganda can 'drink' its oil and have it (too)*. Cet article met en évidence cette disparité en soulignant que, bien que l'Afrique soit l'un des continents les moins responsables des émissions de gaz à effet de serre, elle en subit de manière disproportionnée les conséquences. Selon Duterme, en se limitant aux émissions de gaz à effet de serre, certaines études estiment que l'Afrique subsaharienne et l'Amérique latine ne contribuent qu'à hauteur de 13 % aux émissions mondiales. Cette injustice est illustrée par une citation de l'article:

« However, though it is the world's most minor climate sinner, it suffers the most consequences. The industrialised nations have polluted for centuries, yes, and brought us to the brink. If we add our little share to the carbon emissions, the climate will tip, and our pain will be highest ».

Le fait de souligner que bien que l'Afrique émette le moins, mais souffre le plus démontre clairement cette inégalité en ce qui concerne le fardeau environnemental. Si les bénéfices économiques du pétrole sont distribués à l'échelle nationale ou internationale, les coûts environnementaux quant à eux sont concentrés dans des zones spécifiques, affectant potentiellement les écosystèmes et les communautés qui en dépendent pour le tourisme ou d'autres services. L'engagement de TotalEnergies à réduire son empreinte à moins de 1% du parc et de soutenir la réintroduction des rhinocéros est une tentative de corriger cette distribution inéquitable des charges environnementales, bien que l'efficacité de ces mesures soit encore à démontrer.

4.2.2.2 Justice procédurale et participation des communautés

La justice procédurale concerne la légitimité des processus par lesquels les décisions sont prises, notamment la participation effective des parties prenantes, la transparence des processus et l'équité dans la prise de décision (Rawls, 1971). Quelques articles de notre corpus se concentrent sur l'aspect procédural de la justice, exposant les défis liés à une participation significative des communautés touchées. L'article *Arrests and intimidation over EACOP* illustre comment les défenseurs de l'environnement et les activistes anti-fossiles en Ouganda font face à des arrestations arbitraires, du harcèlement et des intimidations pour avoir exprimé leurs inquiétudes face au projet EACOP. Un rapport de Human Rights Watch souligne une entrave à la liberté d'expression, d'association et de rassemblement, ce qui constitue une transgression manifeste des normes de la justice procédurale. La capacité des communautés à influencer les décisions qui affectent directement leur vie et leur environnement est compromise lorsque leurs voix sont réprimées et leurs actions criminalisées (Schlosberg, 2007).

En outre, l'article de *The Independent Police block EACOP protest in Hoima* illustre concrètement cette répression. Les personnes affectées par le projet (PAPs) ont été empêchées de tenir une manifestation pacifique pour demander l'arrêt des activités et la prise en compte de leurs doléances, notamment les compensations jugées inéquitables et les violations des droits humains. Cet incident est une violation flagrante des principes de justice procédurale, car il entrave le droit des citoyens à s'exprimer et à participer au débat public sur un projet qui a un impact direct sur leurs vies et leurs moyens de subsistance. Le représentant du PAP déclare dans l'article:

« *...to date, they had not received any response from the government and court yet Mugabi, the Hoima RCC had earlier assured them of an immediate solution to their grievances* ». Le fait que les autorités aient arrêté le rassemblement et que les pétitions ont dû être soumises sous protection, démontre l'absence de dispositifs de participation efficaces et une volonté de contrôler le discours public autour du projet. Le ministre de l'Énergie a déclaré que 95 % des individus touchés ont reçu une indemnisation, tout en reconnaissant qu'il existe 112 cas de « refus d'offres d'indemnisation » ou de « litiges fonciers », ce qui laisse présager que la procédure n'est pas aussi consensuelle et juste qu'elle est prétendue l'être. Ainsi, l'absence de véritable consultation et la marginalisation des voix divergentes sont des signes d'une justice procédurale défaillante. La répression, les arrestations et les intimidations telles que décrites dénotent une absence flagrante de dialogue véritable et de mécanismes de participation inclusifs.

En somme, pour une véritable justice procédurale, il est essentiel que les voix des personnes affectées soient non seulement entendues, mais aussi prises en compte de manière équitable dans les processus de prise de décision, et que leurs droits à la liberté d'expression et de réunion soient respectés.

4.2.2.3 Justice Corrective

La justice corrective, selon Kuehn (2000), se rapporte à la réparation des torts causés par des injustices environnementales. Elle repose sur une application équitable des sanctions envers ceux qui enfreignent la loi, mais aussi l'obligation de réparer les dommages infligés aux communautés. Dans le cadre du projet EACOP, cette dimension suppose une compensation équitable pour les populations déplacées ou impactées, ainsi qu'une reconnaissance formelle des torts subis.

Dans l'article *Arrests and intimidation over EACOP* le journaliste évoque un rapport de 22 pages de Human Rights Watch intitulé '*Working On Oil is Forbidden*' : *Crackdown Against Environmental Defenders in Uganda*. Ce rapport fait état de nombreuses personnes détenues sans justification, harcelées ou expulsées sans indemnisation, et dont les droits judiciaires n'ont pas été respectés. Dans l'article, *TotalEnergies East African oil project 'a disaster' for Ugandans – HRW*, le Parlement a fait part de ses préoccupations concernant l'emprisonnement injustifié de militants opposés au projet et l'expulsion de personnes de leurs terres sans indemnisation adéquate. Cinq organisations humanitaires ougandaises et françaises ainsi que 26 Ougandais ont poursuivi TotalEnergies en justice à Paris pour obtenir réparation pour des violations

présumées des droits humains dans le cadre de deux de ses mégaprojets dans le pays, dont l'EACOP.

De même, dans l'article *Why is compensation of oil pipeline affected persons taking long ?* on peut lire des éléments de plaintes de personnes affectées par le projet, où ceux-ci se plaignent des compensations tardives.

« Some project affected persons in Hoima, Kikuube, Kyotera and Sembabule have been raising issues such as undervaluing of their properties and delayed compensation, while others, especially in Kakumiro District are concerned of unresolved conflict over land rights between tenants and landlord in regard to Mailo land ».

On peut également lire dans ce même article que les sommes proposées pour se relocaliser sont insignifiantes. Pour Charles Bandahura une victime du projet, « the amount of money that he was offered cannot find another piece of land for him to relocate his family ». Les familles qui ont vu leurs terres ou leurs sources de revenu disparaître font face à un manque dans la compensation de leurs pertes, ce qui constitue une atteinte manifeste au principe de justice corrective. L'absence de mécanismes de réparation appropriés perpétue une condition d'injustice sociale, qui renforce un cycle de défiance et de polarisation.

En réponse à ces préoccupations, l'article *Over 1,000 EACOP affected persons complete vocational training* présente un programme de formation professionnelle pour les PAP, visant à restaurer leurs moyens de subsistance. Ce programme, qui offre des compétences en coiffure, mécanique, soudure, plomberie, etc., est une tentative de justice corrective par le biais de la réhabilitation et de l'autonomisation. En fournissant de nouvelles compétences, le projet vise à permettre aux PAP de s'adapter à de nouvelles réalités économiques et de reconstruire leurs vies. Cependant, la question demeure de savoir si ces formations sont adaptées aux besoins réels du marché local et si elles garantissent un revenu suffisant pour compenser les pertes subies. La satisfaction exprimée par certains bénéficiaires, comme Miriam Atuhaire et Nickson Wekisa, est un signe positif, mais l'ampleur du problème et la diversité des situations individuelles rendent la tâche complexe.

Pour résumer, le projet EACOP est en train de mettre en œuvre une justice corrective, qui se caractérise par des initiatives d'indemnisation et de restauration des moyens d'existence, ainsi que par des promesses de réparation écologique. Toutefois, les insuffisances en termes de compensations financières, les délais et les obstacles auxquels se heurtent les PAP pour rebâtir leur existence, ainsi que les doutes concernant l'efficacité des démarches de compensation

environnementale, mettent en évidence que l'accomplissement total de la justice réparatrice demeure un enjeu majeur. Pour parvenir à une véritable justice corrective, il est crucial d'adopter une stratégie plus globale qui ne se limite pas à la simple indemnisation financière, mais qui englobe aussi la réhabilitation intégrale des moyens de vie et des écosystèmes.

4.2.2.4 Justice Sociale

Selon la taxonomie de Kuehn (2000), la justice sociale comprend et transcende les dimensions distributives, procédurale et corrective. Elle examine les disparités structurelles, les droits humains fondamentaux, la reconnaissance culturelle et l'implication des groupes marginalisés. L'objectif est de garantir que les politiques et les initiatives environnementales ne perpétuent ni n'empirent les iniquités présentes, mais contribuent plutôt à l'équité et à l'inclusion sociale.

Tout d'abord, la problématique des droits de l'homme est au cœur de la justice sociale. Plusieurs articles du corpus mettent en lumière des accusations de violations de ces droits. Dans les articles *Tanzania, Uganda hit back at EU on Oil pipeline plan, Museveni says oil project to proceed despite EU censure, Oil must offer affected persons new opportunities – EACOP* ou encore *Police block EACOP protest in Hoima* font état des évacuations et des arrestations de manifestants pacifiques, à la fois des PAP et des défenseurs des droits humains. Ces actes représentent une entrave directe aux droits essentiels de la liberté d'expression, de rassemblement et d'association. La pétition des PAP et des défenseurs des droits de l'homme, mentionnée dans de nombreux articles, réclame la cessation du harcèlement et de la menace. L'article *Arrests and intimidation over EACOP* illustre bien cette situation. Il cite un rapport de Human Rights Watch qui révèle qu'au moins 30 militants, dont de nombreux étudiants, ont été arrêtés à Kampala et dans d'autres régions de l'Ouganda depuis 2021. Cette répression s'inscrit dans un contexte plus large où les autorités ont intensifié leur contrôle sur les organisations environnementales et de défense des droits humains : jusqu'à 54 d'entre elles ont été suspendues en vertu de la loi sur les ONG. Une telle répression des voix dissidentes compromet gravement la capacité des communautés à défendre leurs droits et leurs intérêts. Or, cette capacité est essentielle à l'existence d'une société équitable. La justice sociale impose le respect des droits des individus et des collectivités, même s'ils sont en désaccord avec certains projets de développement.

De plus, la prise en compte des communautés affectées par le projet EACOP, ainsi que la compréhension de leurs modes de vie, est essentielle à toute approche fondée sur la justice sociale. Les personnes affectées par le projet rencontrent de nombreuses difficultés pour

reconstruire leurs moyens de subsistance après avoir reçu une indemnisation qu'elles jugent inappropriée. En effet, les indemnisations proposées, souvent purement financières, ne tiennent pas compte de l'attachement culturel, social et affectif des communautés à leurs terres ancestrales. L'article *Police block EACOP protest in Hoima* met en lumière ces enjeux. Dans cet article, Christopher Opio, représentant des PAP, rappelle qu'une pétition a été déposée en avril 2024 devant la cour de Hoima pour dénoncer, « l'indemnisation injuste », les atteintes aux droits humains ainsi que les injustices économiques et environnementales subies. Ces revendications sont également relayées par Felix Horne, chercheur principal en environnement chez Human Rights Watch, qui affirme :

« EACOP has been a disaster for the tens of thousands who have lost the land that provided food for their families and an income to send their children to school, and who received too little compensation from TotalEnergies ».

L'article *Court allows eviction of over 80 households in way of EACOP* illustre également l'ampleur du problème: « *Even those that received compensation are struggling. Their crops were destroyed, and families left desperate. We deserve better, and I will keep fighting to get justice,* » témoigne Cosmas Yiga, un des PAP du district de Kyotera, exprimant sa déception face à la décision de justice. Ces récits soulignent l'impact profond du projet sur la vie quotidienne et le tissu social des communautés locales. La perte de terres ne signifie pas seulement la perte d'un bien, mais aussi celle d'un mode de vie, voire d'une identité.

Ainsi, une approche véritablement fondée sur la justice sociale exige que les politiques de compensation reconnaissent et respectent la diversité des valeurs culturelles et sociales. Cela implique d'aller au-delà des logiques purement transactionnelles pour envisager une réparation intégrale, respectueuse des droits, de la dignité et de la mémoire des populations concernées.

Un autre pilier fondamental de la justice sociale réside dans la participation active et l'autonomisation des communautés locales. En dépit de l'existence de formations professionnelles proposées par le projet EACOP pour les PAP, on peut se demander si ces démarches sont réellement le résultat d'une collaboration authentique et d'une autonomisation des communautés, ou si elles ne constituent que des actions descendantes destinées à apaiser les critiques sans changer les rapports de force. La justice sociale signifie que les communautés ne doivent pas être seulement des récipiendaires ou des victimes inactives, mais des participants actifs dans la conception, l'implémentation et la supervision des projets qui ont un impact sur elles. Cela englobe leur aptitude à négocier, influencer les décisions et garantir que leurs besoins, ambitions et connaissances locales sont entièrement pris en compte dans le processus

de développement. L'absence de cette participation significative peut renforcer les inégalités de pouvoir et marginaliser davantage les groupes déjà vulnérables.

Enfin, la justice sociale est intrinsèquement liée à la justice intergénérationnelle et à la protection de l'environnement pour les générations futures. Cette dimension impose une responsabilité éthique envers les générations futures, dont les droits à un environnement sain et à des ressources naturelles viables doivent être garantis. Le projet EACOP soulève à cet égard des préoccupations majeures, notamment en ce qui concerne ses répercussions sur des écosystèmes sensibles tels que le parc national de Murchison Falls. Dans l'article *Oil drilling challenge in Murchison Falls National Park* on alerte sur les risques que les activités pétrolières font peser sur cet écosystème exceptionnel, qui abrite non seulement des milliers d'espèces menacées, mais également une longue portion du Nil. L'article souligne que « ...activities might endanger tourism activities in the Murchison Falls National Park. Besides hosting thousands of endangered species, Murchison Falls National Park also hosts a long stretch of the River Nile...»

La dimension environnementale du conflit apparaît également dans *Police block EACOP protest in Hoima*, où la pétition portée par les PAP et les défenseurs des droits humains appelle explicitement à l'arrêt des activités pétrolières dans les parcs nationaux et zones protégées. Cette revendication s'inscrit dans une logique de préservation de la biodiversité et des ressources naturelles pour les générations futures. Dès lors, un développement véritablement juste ne saurait se concevoir sans une approche durable, capable d'articuler les impératifs économiques immédiats avec la nécessité de préserver les équilibres écologiques à long terme.

4.3 La théorie de l'analyse critique du discours : lexique, structure et rhétorique

Dans la continuité de l'approche appliquée à l'étude de la presse française, nous réaliserons cette fois-ci une analyse critique du discours de la presse africaine, en mobilisant les trois niveaux d'analyse proposés par Fairclough : l'analyse textuelle, l'interprétation et l'explication.

4.3.1 L'analyse textuelle

L'analyse textuelle porte sur la matérialité linguistique du texte : vocabulaire, syntaxe, figures de style, thématisation. Certains articles des médias africains se distinguent par un lexique fortement connoté. La première étape de l'analyse de Fairclough se concentre sur les caractéristiques linguistiques des textes. Nous pouvons retrouver de nombreux termes faisant

références à des termes économiques ou à des aspects financiers dans plusieurs articles. « US500,000(Shs1.85bn) », « US 3.5bn (Shs 13 trillion) », « Final Investment Decision (FID) », « A “booster” effect », « loan request », « equity shares », « Treasury Bills and Treasury Bonds », « full implementation », « Engineering, Procurement and Construction Contracts (EPC) », « oil refinery », « pipeline », « barrels per day », « tariff », « tax concessions », « triple win ». La présence accrue de ce lexique souligne l'importance économique et financière des projets pétroliers et des infrastructures associées. Ils contribuent à légitimer le projet en le présentant comme une opportunité économique majeure pour l'Ouganda et la Tanzanie. L'utilisation de « triple win » par le président Museveni est un euphémisme qui condense les bénéfices perçus en une formule accrocheuse. Les actes locutoires fournissent la base factuelle, décrivant les événements, les chiffres et les acteurs. Cependant, même ces descriptions apparemment neutres sont sélectionnées et encadrées pour servir un certain récit. Par exemple, la mention des montants financiers investis ou des emplois potentiellement créés « relevant business transactions undertaken on the pipeline project, creating at least 500 jobs », « the creation of more than 78,000 direct and indirect jobs n'est pas seulement informative »; elle prépare le terrain pour des actes illocutoires de légitimation et des effets perlocutoires d'optimisme chez les populations locales et les petites entreprises. L'intention est de générer un soutien au projet en mettant en avant ses bénéfices économiques potentiels.

Dans un article publié par The Independent intitulé *MUSEVENI : April 11 signing a triple win for Uganda and Tz*, le président ougandais Yoweri Museveni a livré un discours empreint d'émotion et d'histoire, revenant sur les liens profonds qui unissent l'Ouganda et la Tanzanie. En choisissant précisément la date du 11 avril pour la signature de l'accord, Museveni a voulu marquer symboliquement ce jour, en souvenir d'un tournant majeur survenu 42 ans plus tôt : la chute du régime d'Idi Amin, renversé grâce à l'action conjointe des rebelles ougandais et de l'armée tanzanienne. Dans son allocution, il a rappelé avec force les sacrifices consentis à l'époque, qualifiant la Tanzanie de pays frère et saluant la solidarité dont elle avait fait preuve envers l'Ouganda. Il a utilisé un vocabulaire fort et évocateur des termes comme « *Liberation Day* », « *overthrew President Idi Amin* », « *huge sacrifice* » ou encore « *Pan-Africanist approach* » pour inscrire cet accord dans une continuité historique et idéologique. Ce discours ne se contente donc pas de célébrer un succès économique ou diplomatique ; il s'inscrit dans une logique de mémoire, de fierté nationale et de coopération régionale. En évoquant le passé, Museveni cherche à donner du sens au présent et à rappeler que les grands projets d'aujourd'hui s'enracinent dans les luttes et les solidarités d'hier. Cette stratégie **d'intertextualité historique**

(Fairclough, 1992) sert à naturaliser une décision économique comme un hommage moral. Le discours du Président Museveni est un exemple éloquent d'utilisation stratégique des actes illocutoires. Ses actes de reconnaissance et d'hommage à la Tanzanie renforcent la coopération bilatérale et présentent le projet comme un symbole d'unité régionale. De même, les actes d'assurance et d'engagement d'EACOP concernant le respect des coutumes locales et la gestion des tombes sont des tentatives de rassurer le public et de contrer les critiques. Ces actes illocutoires ne sont pas de simples déclarations ; ils sont des actions qui visent à construire la crédibilité, à apaiser les craintes et à justifier les décisions prises par les acteurs dominants.⁶

Perlocutoirement, le discours de Museveni vise à susciter la fierté nationale et l'unité, transformant un projet économique en un symbole de souveraineté et de progrès. Les communications d'EACOP sur les compensations et les formations professionnelles cherchent à générer de la confiance et de la bienveillance, en présentant le projet comme socialement responsable. L'objectif est de neutraliser l'opposition et de mobiliser le soutien public. Cependant, comme le souligne Austin, les effets perlocutoires ne sont pas toujours garantis et dépendent de la réception du message par l'audience, qui peut être influencée par des expériences antérieures ou des idéologies divergentes (Cardoso, 1973).

Néanmoins, on retrouve également un vocabulaire révélateur de tensions sociales et foncières. Des termes comme « *Project Affected Persons (PAPs)* », « *residual land* », « *compensation* », « *relocation* », « *graves* », « *shrines* », ou encore « *local customs* » traduisent les nombreuses conséquences humaines du projet : déplacements de populations, perte de terres ancestrales, perturbation des pratiques culturelles et rituelles. À cela s'ajoutent des mots comme « *protests* », « *allegations* », « *vocational training* », ou « *livelihood restoration programs* », qui révèlent les tensions, les contestations, mais aussi les tentatives d'atténuer les effets négatifs du projet sur les communautés locales.

Dans l'article intitulé *Total Uganda evaluates residual land in ten districts for compensation*, le langage employé, notamment les expressions comme « *alleged undervaluation* » ou « *consistently complained* », laisse entrevoir une certaine ambivalence. Le choix de ces mots peut soit refléter une posture journalistique distanciée, soit mettre en avant les revendications persistantes des populations affectées, sans pour autant les valider pleinement.

⁶ Fairclough, N. (2023). Critical discourse analysis. In The Routledge handbook of discourse analysis. Taylor & Francis.

Par ailleurs, un autre champ lexical très présent dans le corpus concerne les préoccupations environnementales. Des mots comme « *environmental damage* », « *conservationists* », « *ecologically fragile* », « *endangered species* », ou « *biodiversity commitments* » illustrent l'inquiétude croissante quant aux effets du projet sur les écosystèmes. Ces expressions apparaissent notamment dans l'article *Oil drilling challenge in Murchison Falls National Park*, qui met en lumière les risques que le forage pétrolier fait peser sur une zone protégée à haute valeur écologique.

En réponse à ces préoccupations, Total adopte une communication axée sur la limitation de son empreinte environnementale, en utilisant des formules telles que « *minimize environmental damage* » ou « *net positive impact on biodiversity* ». Si ces déclarations traduisent une volonté affichée de responsabilité environnementale, elles peuvent également être perçues comme relevant du *greenwashing*, c'est-à-dire une stratégie de communication visant à donner une image écologique sans garantir une réelle durabilité des actions.

De nombreux articles du corpus abondent en citations directes, empruntées à des représentants gouvernementaux, à des dirigeants d'entreprises ou à des militants. Cette stratégie discursive confère une impression d'authenticité et de transparence, tout en renforçant la légitimité des prises de position favorables au projet EACOP.

Du côté institutionnel, on retrouve fréquemment des déclarations officielles, telles que celle de David Bahati, ministre d'État ougandais chargé de la planification, qui affirme dans l'article *Gov't seeks approval of UGX 487 billion loan to finance oil pipeline shares*:

« *Negotiations for the Final Investment Decision (FID) for EACOP are in advanced stages. The EACOP Bill has been drafted and is under discussion between government and the oil companies before it's eventually presented to Parliament. Conclusion of these negotiations and the Bill will pave way for FID and thus enabling construction to start.* »

De même, Patrick Pouyanné, PDG de TotalEnergies, intervient à plusieurs reprises dans les médias. Dans l'article *Uganda's first oil production now set for early 2025*, il déclare : « *It is the beginning of a journey.* »

De plus, dans l'article *Oil drilling challenge in Murchison Falls National Park*, il précise : « *We acknowledge that Tilenga and EACOP projects represent significant social and environmental stakes, which we are taking into consideration responsibly.* »

Ces propos permettent aux entreprises et aux autorités de présenter directement leur vision du projet, en adoptant un ton rassurant, technique et maîtrisé. En parallèle, certaines voix critiques

apparaissent également, bien que plus marginalement. Diana Nabiruma, de l'ONG AFIEGO, confie à Human Rights Watch: « *If you're campaigning to stop the expansion of the fossil fuel industry, it is very difficult. More so, if you're working in a country such as Uganda where the civic space is repressed.* ». De manière encore plus marquée, le militant Maxwell Atuhura témoigne dans l'article *Arrests and intimidation over EACOP*: « *(The police) were asking me questions about oil ... at a certain point they were calling me a terrorist, saboteur of government programmes.... At the end they wrote on the police bond unlawful assembly.* ». Ces citations, bien que moins nombreuses, offrent un contrepoint essentiel, mettant en lumière la répression des voix dissidentes et les limites du débat public en contexte autoritaire.

En définitive, si les citations directes enrichissent l'argumentaire et donnent un accès immédiat aux discours des acteurs, leur surreprésentation du côté institutionnel et économique peut parfois réduire la portée critique du travail journalistique, cantonné à la fonction de relais plutôt qu'à celle d'analyse.

4.3.2 L'analyse discursive (interprétation)

L'étape d'interprétation ou pratique discursive de (Fairclough, 1989, p.141) cherche à comprendre les processus de production et de comment il est susceptible d'être reçu et interprété par différents publics. Elle explore les intentions derrière les choix linguistiques et les effets qu'ils visent à produire. Afin de procéder à l'étape d'interprétation, nous mettrons l'accent sur le contexte de production et la pratique discursive.

Le contexte de production :

Les articles proviennent principalement de journaux ougandais et tanzaniens (*The Independent*, *The Citizen*, *Daily Monitor*). Leur production est influencée par plusieurs facteurs : la nécessité de rapporter les développements d'un projet d'envergure nationale, la pression des acteurs économiques et politiques impliqués, et l'existence d'un débat public autour des impacts du projet. Les articles sont souvent rédigés par des journalistes locaux, mais les informations proviennent fréquemment de communiqués de presse des entreprises (TotalEnergies, CNOOC), de déclarations gouvernementales, ou de rapports d'organisations non gouvernementales (ONG) et d'organisations de défense des droits humains (Human Rights Watch).

Les voix des organisations de la société civile (GreenFaith) sont également présentes, mais elles sont généralement introduites comme des sources d'allégations, auxquelles les entreprises répondent directement. Cela positionne les entreprises et le gouvernement comme les détenteurs

de la vérité et de la légitimité. Le discours est fortement influencé par les stratégies de communication des entreprises et du gouvernement. Le discours de Museveni est un exemple clair de communication politique visant à légitimer le projet en le connectant à l'histoire nationale et à une vision panafricaniste. EACOP, de son côté, adopte une stratégie de transparence et de réfutation face aux critiques, en insistant sur le respect des normes et des traditions locales. La publication d'informations sur la formation professionnelle des PAPs est une tentative de montrer les retombées positives et de contrer l'image négative associée aux impacts sociaux.

Pratiques discursives :

Les articles s'inscrivent dans le genre du reportage journalistique, mais ils mobilisent également des éléments du discours politique (discours présidentiel), du discours corporatif (communiqués de presse d'EACOP) et du discours de plaidoyer (rapport de GreenFaith). La coexistence de ces différents discours crée une tension et une polyphonie dans les textes. Le discours dominant est celui qui promeut le projet comme un succès économique et politique, un « *triple win* ». Les préoccupations sociales et culturelles sont abordées, mais souvent dans une logique de gestion des risques ou de conformité aux normes internationales, plutôt que comme des obstacles fondamentaux au projet. La question des tombes et des sanctuaires est traitée comme un problème logistique et culturel à résoudre, plutôt que comme une remise en question de la moralité du projet lui-même. L'article *EACOP paid fully for graves, shrines to be removed on pipeline route* rapporte certaines plaintes selon lesquelles des bénéficiaires auraient creusé des tombes et enterré des animaux afin d'obtenir une compensation. Cette anecdote, bien que relatée de manière marginale, peut contribuer à discréditer les personnes affectées par le projet (PAPs) et à renforcer l'argumentaire des entreprises en faveur d'une gestion prudente des indemnisations.

4.3.3 L'explication (pratique sociale)

La dernière étape de Fairclough vise à situer le discours dans un contexte social-historique plus large, en explorant les relations de pouvoir et les idéologies sous-jacentes.

4.3.2.1 Relation de pouvoir

Le discours médiatique concernant l'EACOP est étroitement lié à des relations de pouvoir déséquilibrées. En effet, les multinationales pétrolières telles que TotalEnergies et CNOOC,

ainsi que les gouvernements ougandais et tanzanien, sont les principaux intervenants. Leur position d'autorité leur donne la possibilité d'établir le contexte de la discussion, de gérer l'accès à l'information et de valider leur vision du projet. L'obligation pour le président Museveni de faire des compromis concernant la raffinerie locale en faveur de l'exportation de pétrole brut, comme souligné dans l'article « *MUSEVENI : April 11 signing a triple win for Uganda and Tz* », met en évidence la capacité des multinationales à imposer leurs intérêts économiques sur les objectifs nationaux de développement. Cette tendance indique une sorte de prédominance, où les enjeux des protagonistes dominants sont mis en avant comme s'ils étaient dans l'intérêt collectif, et où les autres options sont mises à l'écart ou dévalorisées.

Nous observons aussi des rapports de force dans la répression des voix dissidentes. Des articles à l'instar de *Arrests and intimidation over EACOP rapportent* des arrestations et des intimidations dont sont victimes des activistes et des défenseurs des droits de l'homme, ainsi, on lit également dans *Police block EACOP protest in Hoima* que des manifestations pacifiques ont été entravées. Ces mesures ont pour objectif de préserver l'ordre social et d'éviter que la contestation ne mette en doute la légitimité du projet. En relatant ces événements, le discours médiatique peut de manière « non intentionnelle » consolider cette domination en qualifiant la contestation de problème d'ordre public plutôt que d'une manifestation légitime de préoccupations sociales et environnementales.

Nous observons par ailleurs des rapports de force dans la répression des voix dissidentes. Les articles *Arrests and intimidation over EACOP*, et *Uganda charges 'nuisance' anti-EACOP students after protest at EU Mission* rapportent les arrestations et les intimidations dont sont victimes des activistes et des défenseurs des droits de l'homme. De même, on lit dans *Police block EACOP protest in Hoima* que des manifestations pacifiques ont été entravées. Ces mesures visent à préserver l'ordre social et à empêcher que la contestation ne remette en question la légitimité du projet. En relatant ces événements, le discours médiatique peut, de manière non intentionnelle, contribuer à renforcer cette domination, en présentant la contestation comme un trouble à l'ordre public plutôt que comme l'expression légitime de préoccupations sociales et environnementales.

4.3.2.2 Idéologies sous-jacentes

Plusieurs idéologies traversent le discours sur l'EACOP, mais dans le cadre de ce travail, on mettra l'accent sur : l'idéologie du développement et du progrès économique, l'idéologie de la souveraineté nationale et l'idéologie de la responsabilité environnementale.

➤ **Idéologie du développementalisme et du progrès économique :**

Le projet pétrolier est largement présenté comme un levier incontournable de croissance économique, de création d'emplois et de développement pour l'Ouganda et la Tanzanie. L'article *Crude oil pipeline, a boon for East African economies* souligne que ce projet va bien au-delà d'une infrastructure, il ambitionne de renforcer les partenariats avec le secteur privé, de générer des emplois et de garantir un développement qualifié de « durable ». Dans ce discours, les bénéfices économiques sont mis en avant comme des preuves incontestables de la valeur du projet, reléguant au second plan les préoccupations sociales et environnementales, souvent réduites à de simples externalités « gérables ». Le président Museveni, dans ses déclarations, insiste notamment sur les économies réalisées sur les importations de pétrole (« *saving on the import bill* ») et les perspectives de « développements majeurs » « *bigger developments* ») à venir. Cette vision s'inscrit dans une idéologie du développement selon laquelle l'exploitation des ressources naturelles est non seulement légitime, mais aussi nécessaire, et où les impacts sociaux ou environnementaux sont perçus comme des « coûts inévitables » au nom de la prospérité nationale. En fin, la formation professionnelle des Personnes Affectées par le Projet (PAPs) illustre bien cette logique : elle est présentée comme une retombée sociale positive, mais s'inscrit en réalité dans un cadre idéologique où les compensations visent davantage à légitimer le projet qu'à répondre pleinement aux besoins et droits des populations concernées.

➤ **L'idéologie de la souveraineté nationale et de la fierté :**

Les gouvernements ougandais et tanzanien mobilisent fréquemment le discours de la souveraineté nationale pour légitimer le projet EACOP et rejeter les critiques venues de l'étranger, notamment celles de l'Union européenne. Dans une déclaration publiée par *The Citizen* le 17 septembre 2022, avec pour titre « *Museveni says oil project to proceed despite EU censure* », le président ougandais Museveni affirme clairement que le projet se poursuivra malgré la censure de l'UE, revendiquant le droit de l'Ouganda à exploiter ses propres ressources naturelles. Il déclare également: « *Total Energies convinced me about the pipeline idea; if they choose to listen to the EU Parliament, we shall find someone else to work with... Either way, we shall have our oil coming out by 2025 as planned. So, the people of Uganda should not worry* ». À travers ce discours, Museveni cherche à rassurer la population et à affirmer une forme d'indépendance politique et économique. Le projet est ainsi présenté non seulement comme un moteur de développement, mais aussi comme un symbole de résistance face aux pressions occidentales. Cependant, une analyse plus fine, à la fois textuelle et politique, montre

que cette souveraineté affichée reste en réalité contrainte par des dynamiques de pouvoir mondiales. Le recours à des partenaires étrangers, comme TotalEnergies, et la dépendance aux investissements internationaux soulignent les limites de cette autonomie revendiquée. Le discours sur la souveraineté fonctionne alors davantage comme une stratégie de légitimation que comme une réalité pleinement maîtrisée.

➤ L'idéologie de la responsabilité environnementale :

Face aux critiques croissantes des activistes environnementaux, le discours officiel autour du projet EACOP intègre désormais des éléments de responsabilité écologique. Des formulations telles que « *TotalEnergies pledges to limit footprint* », « *minimize environmental damage* » ou encore « *produce a net positive impact on biodiversity* » illustrent cette volonté de présenter le projet sous un jour plus « vert ». Cette rhétorique vise à construire l'image d'un projet compatible avec les principes du « développement durable » et de la « responsabilité sociale des entreprises ». Elle cherche à rassurer l'opinion publique et à montrer que les préoccupations environnementales sont prises en compte. Toutefois, de nombreuses ONG remettent en question la portée réelle de ces engagements, pointant du doigt l'écart entre les promesses et les faits. À la suite de l'analyse critique du discours de la presse africaine, il importe à présent d'examiner ses articles à la lumière de la théorie de la dépendance, afin d'en apprécier la pertinence et d'en évaluer les possibilités d'application au projet EACOP.

4.4 Analyse géopolitique du projet selon la théorie de la dépendance

4.4.1 La relation Centre-Périphérie

Le projet EACOP illustre de façon marquante la dynamique centre-périphérie théorisée par Gunder Frank. Cette hiérarchie est mise en évidence par les acteurs majeurs du projet : d'une part, des multinationales provenant des pays centraux tels que TotalEnergies (France) et CNOOC (Chine), et de l'autre, les États de l'Ouganda et de la Tanzanie qui symbolisent la périphérie. Les publications mettent en évidence la domination de ces sociétés étrangères dans le financement, l'expertise technique et la gestion des projets.

Dans l'article *Uganda's first oil production now set for early 2025* le CEO de TotalEnergies décrit l'avènement du projet comme un évènement historique majeure. On peut lire « *French oil giant Total SE's chief executive, Patrick Pouyanne... described as a 'momentous occasion in history' the signing of the three agreements for development of the proposed East African*

Crude Oil Pipeline (EACOP)”. Cette déclaration met en évidence le rôle central de TotalEnergies dans l’impulsion et la direction du projet. De plus, le même article précise que le projet, d’un coût estimé à 3,8 milliards de dollars, est « *pooled through the EACOP holding company co-owned by the oil companies—Total E&P and China National Offshore Oil Company (Cnooc), and the governments of Uganda and Tanzania through national oil companies, Unoc and TPDC, respectively* ». La répartition des parts actionnaires, avec TotalEnergies détenant 62 % et CNOOC 8 % (The Citizen, 16 novembre 2024, *Laying of Uganda- Tanzania oil pipeline 47.1 percent complete*), confirme la position dominante des acteurs du centre. Les gouvernements ougandais et tanzanien, bien que copropriétaires, détiennent des parts minoritaires (15 % chacun), ce qui limite leur pouvoir décisionnel réel face aux géants pétroliers.

La nature même du projet (un oléoduc destiné à exporter du pétrole brut) renforce cette relation de dépendance. L’Ouganda, pays enclavé, se voit contraint de s’appuyer sur la Tanzanie et sur des infrastructures massives financées et gérées par des entreprises étrangères pour acheminer sa ressource vers le marché mondial. Le pétrole brut est destiné à être transformé et consommé dans les pays du centre, perpétuant ainsi le modèle d’extraction des ressources de la périphérie au profit du centre. Le président Museveni lui-même, dans l’article intitulé *MUSEVENI : April 11 signing a triple win for Uganda and Tz* reconnaît qu’il n’était pas initialement en faveur d’un oléoduc, préférant une raffinerie locale pour satisfaire la demande régionale. Cependant, il a dû faire un compromis avec les compagnies pétrolières qui « *were biased in favour of exporting crude oil only* ». Cela illustre la capacité des acteurs du centre à imposer leurs préférences et leurs modèles économiques, même lorsque ceux-ci ne correspondent pas pleinement aux aspirations de développement autonome de la périphérie.

Au niveau le plus local, les villages et les ménages situés le long du tracé du pipeline en Ouganda et en Tanzanie constituent la périphérie la plus directe. Leurs terres sont acquises, leurs moyens de subsistance perturbés, et leurs voix souvent marginalisées. Les articles *Total Uganda evaluates residual land in ten districts for compensation et EACOP victims struggle to rebuild livelihoods despite compensation* décrivent comment les PAPs (Project Affected Persons) sont contraints de céder leurs terres et de faire face à des compensations jugées insuffisantes ou tardives. Ces communautés sont la périphérie immédiate des centres locaux et nationaux qui gèrent le projet.

Enfin, cette relation centre-périphérie se manifeste également dans la distribution des bénéfices. Si les articles mettent en avant les revenus pour les gouvernements et la création d’emplois, la

majeure partie de la valeur ajoutée de la transformation et de la consommation du pétrole brut échappera aux pays producteurs. Les bénéfices réels du projet, en termes de développement économique durable et de diversification, sont souvent remis en question par les critiques, qui y voient une perpétuation du modèle extractiviste. En effet, le projet est censé changé la vie de plusieurs Ougandais et Tanzaniens. On peut le lire dans l'article du *Monitor EACOP project at 57 % completion despite protests – PAU* lorsque le député en charge du projet souligne que le pipeline est « expected to transform Uganda's economy and energy sector » Ceci est une promesse de développement, mais la théorie de la dépendance suggère que cette transformation pourrait être limitée et orientée vers les besoins du centre plutôt que vers un développement endogène et équitable pour la périphérie.

4.4.2 Le développement du sous-développement

André Gunder Frank(1967) soutient l'idée du « développement du sous-développement ». D'après lui, l'intégration des économies périphériques au système capitaliste mondial ne conduit pas nécessairement à leur développement, mais peut au contraire engendrer et perpétuer leur sous-développement. Le projet EACOP, malgré son image de moteur de croissance, possède des traits susceptibles d'être interprétés sous cet angle.

Des articles du corpus mettent en avant les promesses de développement économique et de création d'emplois. Par exemple, l'article *East Africa Crude Oil Project to employ 10,000 local Ugandans* annonce que le projet est supposé créer 10,000 pour les Ougandais pendant la phase de construction. De même, l'article *Why new projects will drive Tanzania economy* affirme que les projets Tilenga et EACOP “are contributing to the growth of Uganda and Tanzania and are a unique opportunity to provide a decisive contribution to local economic development.” Ces chiffres et ces promesses de croissance sont des arguments classiques des théories de la modernisation, suggérant que l'investissement étranger et l'intégration dans le marché mondial sont des voies vers la prospérité. Toutefois, la théorie de la dépendance invite à aller au-delà de ces chiffres bruts. Le « développement du sous-développement » se révèle lorsque les avantages apparents sont compensés par des charges structurelles qui freinent un développement indépendant et pérenne. Pour le cas de l'EACOP, on peut interpréter plusieurs aspects de cette manière :

➤ Déplacement et perte de moyens de subsistance :

Les articles “*Total Uganda evaluates residual land in ten districts for compensation*” et “*EACOP victims struggle to rebuild livelihoods despite compensation*” révèlent que des

milliers de personnes ont été déplacées et ont perdu leurs terres et leurs moyens de subsistance. Malgré les compensations, de nombreux affectés peinent à reconstruire leur vie, certains se retrouvant dans une situation plus précaire qu'avant le projet. La destruction des plantations et la division des terres agricoles, comme le cas de Teddy Nakintu, illustrent comment le projet, en dépit des compensations, peut désorganiser les économies locales et créer de nouvelles formes de pauvreté. Ce “développement” du projet pétrolier se fait au prix d'un “sous-développement” des communautés rurales, dont la subsistance est menacée.

➤ **Impacts environnementaux et sociaux :**

Le projet EACOP traverse des écosystèmes sensibles et des zones densément peuplées. Les préoccupations concernant les risques environnementaux et les violations des droits humains sont largement documentées dans les articles. *Oil drilling challenge in Murchison Falls National Park* et *TotalEnergies East African oil project 'a disaster' for Ugandans – HRW* soulignent les menaces sur la biodiversité et les allégations de mauvais traitements envers les populations déplacées. Ces coûts environnementaux et sociaux, souvent externalisés et supportés par les populations locales, ne sont pas pleinement intégrés dans le calcul des bénéfices économiques du projet. Le développement pétrolier, dans ce contexte, génère un sous-développement écologique et social pour les régions affectées.

➤ **Dépendance accrue vis-à-vis des combustibles fossiles :**

En se concentrant sur l'exportation de pétrole brut, l'Ouganda et la Tanzanie s'ancrent davantage dans une économie basée sur les combustibles fossiles, à contre-courant des efforts mondiaux de transition énergétique. Bien que le président Museveni ait initialement préféré une raffinerie locale pour la consommation régionale comme le démontre l'article *MUSEVENI : April 11 signing a triple win for Uganda and Tz*, la pression des compagnies pétrolières a conduit à la primauté de l'exportation de brut. Cette spécialisation forcée rend les économies vulnérables aux fluctuations des prix mondiaux du pétrole et aux politiques climatiques internationales, limitant leur capacité à développer des secteurs économiques plus diversifiés et durables. Le « développement » de l'industrie pétrolière peut ainsi freiner le développement d'alternatives énergétiques et économiques, perpétuant une forme de sous-développement structurel.

4.4.3 Monoculture et spécialisation forcée : mécanisme de domination économique

Un autre aspect indispensable de la théorie de la dépendance de Gunder Frank est la tendance des pays périphériques à être contraints à une spécialisation économique. Cette dynamique se voit particulièrement dans la production de matières premières, rendant les pays périphériques vulnérables et freinant leur diversification économique, ce qui les empêche de s'affranchir des dépendances liées à l'extraction. Le projet EACOP, en se concentrant sur l'extraction et l'exportation de pétrole brut, illustre cette dynamique de monoculture et de spécialisation forcée, malgré les discours sur la diversification économique. Les articles mettent en lumière l'importance stratégique que l'Ouganda et la Tanzanie accordent à ce projet pétrolier. Le président Museveni, dans l'article *MUSEVENI: April 11 signing a triple win for Uganda and Tz*, a déclaré que le pétrole « *will ensure petroleum self-sufficiency for the Lake Victoria Basin Countries and those neighbouring them for a period of 38 years* ». Le président Museveni a également souligné que l'oléoduc pourrait être une source de développements importants si les frères du Congo Kinshasa et du Soudan du Sud décidaient également de l'utiliser pour leur pétrole. Ces déclarations, bien qu'elles mettent en avant des bénéfices régionaux et une certaine autonomie énergétique, révèlent une forte dépendance future vis-à-vis de la rente pétrolière. L'économie est orientée vers un secteur extractif, ce qui peut détourner les investissements et l'attention des autres secteurs potentiellement porteurs.

La spécialisation forcée se manifeste également par le fait que le pétrole est exporté sous forme brute, plutôt que d'être raffiné localement pour créer plus de valeur ajoutée et satisfaire les besoins énergétiques régionaux. Comme mentionné précédemment, le président Museveni avait initialement préféré une raffinerie, mais a dû céder aux pressions des compagnies pétrolières qui privilégiaient l'exportation de brut. Cette décision, dictée par les intérêts du centre, maintient les pays périphériques dans un rôle de fournisseurs de matières premières, limitant leur capacité à développer une industrie de transformation et à capter une plus grande part de la chaîne de valeur. L'article *Uganda's first oil production now set for early 2025* confirme que le pipeline est simplement un moyen d'acheminer le pétrole brut ougandais vers le marché international, là où les prix sont favorables. Cette orientation vers l'exportation de brut expose l'Ouganda et la Tanzanie aux fluctuations des prix mondiaux du pétrole, ce qui peut entraîner une instabilité économique et budgétaire.

De plus, la promesse de création d'emplois, bien que significative, est souvent concentrée dans la phase de construction et dans des emplois à faible valeur ajoutée. L'article *Oil deals : Where are the jobs for Ugandans?* soulève la question de la préparation des Ougandais ordinaires à bénéficier du boom pétrolier, notant que la majorité d'entre eux dépendent de l'agriculture de subsistance. Bien que des formations professionnelles soient proposées, comme le rapporte *Over 1,000 EACOP affected persons complete vocational training* (The Independent, 17 décembre 2024), la question de la durabilité de ces emplois et de leur capacité à transformer structurellement l'économie reste posée. La dépendance à l'égard d'un secteur unique, même s'il est lucratif à court terme, peut freiner le développement d'une économie diversifiée et résiliente, créant ainsi un piège qui perpétue le sous-développement structurel.

En somme, l'analyse du projet EACOP à la lumière de la théorie de dépendance d'André Gunder Frank met en évidence des dynamiques complexes qui transcendent les déclarations officielles concernant le développement et l'abondance. Même si le projet est présenté comme un moteur de croissance économique et de création d'emplois pour l'Ouganda et la Tanzanie, les processus de dépendance semblent être en action, perpétuant une configuration où les avantages sont principalement captés par les acteurs centraux, tandis que les couts environnementaux et sociaux incombent à la périphérie.

5. Conclusion

L'analyse comparative du traitement médiatique du projet EACOP dans la presse africaine et française met en évidence une fracture profonde dans la manière d'appréhender les enjeux énergétiques contemporains. Tandis que les médias français sélectionnés adoptent un discours fortement normatif, centré sur l'urgence climatique et les risques écologiques, la presse africaine inscrit son récit dans une perspective de développement et de souveraineté énergétique, mettant en avant les retombées économiques et sociales attendues.

Cette opposition dépasse la simple différence de cadrage journalistique : elle traduit des conceptions distinctes de ce que devrait être une transition énergétique juste. Alors que les rédactions européennes invoquent principalement l'autorité des experts climatiques et des ONG internationales, les médias africains mobilisent davantage les discours gouvernementaux et les promesses locales de croissance. Cette divergence révèle un clivage Nord-Sud persistant, structuré par trois tensions majeures : la légitimation des récits, l'échelle des préoccupations (globale versus locale) et la temporalité des impacts (urgence climatique contre besoins

immédiats de développement). Le cas EACOP illustre ainsi combien les médias ne se limitent pas à relater l'actualité, mais participent activement à la fabrique des imaginaires collectifs et à la légitimation des choix énergétiques. Il met en lumière la difficulté de concilier justice climatique et droit au développement sans réduire le débat à une opposition binaire entre écologie et économie.

Pour dépasser cette polarisation, une piste de recherche essentielle consiste à examiner comment les journalistes africains négocient, dans leur pratique quotidienne, la tension entre pressions internationales et réalités locales, et dans quelle mesure ils parviennent à élaborer des narratifs alternatifs qui échappent à l'hégémonie des voix extérieures et aux pressions internes. Plus largement, c'est la question de la décolonisation des récits énergétiques qui se dessine : construire des narrations ancrées dans les expériences et aspirations locales, tout en restant ouvertes aux enjeux globaux de la transition. Comme le dit un adage, « On ne traverse pas la rivière en portant le regard du voisin » : la transition énergétique ne peut être légitime que si elle s'ancre dans les regards et les expériences de celles et ceux qui en vivent les conséquences directes. En définitive, le cas EACOP apparaît comme un révélateur des fractures médiatiques et géopolitiques autour des énergies fossiles. Il invite à repenser la manière dont les récits sur la transition énergétique sont produits, diffusés et reçus, afin d'ouvrir la voie à un journalisme véritablement constructif, capable d'articuler pluralité des voix, vigilance critique et horizons partagés. Entre le vacarme des pipelines et le silence des communautés, il s'agit désormais de composer un langage qui fasse place aux deux dans les approches journalistiques, afin que la transition énergétique ne soit plus une fracture, mais une rencontre.

Bibliographie

- Amin, S. (1971). *L'accumulation à l'échelle mondiale : critique de la théorie du sous-développement*. Paris: Éditions Anthropos .
- Austin, J. L. (1970). *Quand dire, c'est faire*. Paris: SEUIL.
- Ballet, J., Bazin, D., & Pelenc, J. (2015, 08 18). *cairn.info*. Consulté le 08 15, 2025, sur Revue de Philosophie économique: https://shs.hal.science/halshs-01071203/file/Justice_environnementale_et_capabiliteI_s-RPE-_final.pdf
- Bowie, N. E. (1983). *Towards a New Theory of Distributive Justice 4 (1971)*. . Massachusetts: The University of Massachusetts Press.
- Brooks, R. O. (1991). *A New Agenda for Modern Environmental Law*. Litig.
- Buell, L. (1996). *The Environmental Imagination: Thoreau, Nature Writing, and the Formation of American Culture*. Cambridge: Belknap Press.
- Bullard R. D. (1990,). *Dumping in Dixie: Race, Class, and Environmental Quality*, Westviewpress Boulder, . San Francisco: Westviewpress. doi:DOI : 10.4324/9780429495274
- Cannon, B. J. (2016, Mai 16). *Terrorists, Geopolitics and Kenya's Proposed Border Wall with Somalia*. Récupéré sur Journal of Terrorism Research: https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=2870332
- Cardoso, F. H. (1973). *Associated-dependant development: theoretical and practical implications In. SPEPAN: (Ed.)*. Authoritarian Brazil. Yale University Press, 1973.,
- Charaudeau. (1997). *Le discours d'information médiatique : La construction du miroir social*. . Paris: Nathan-INA, Collection Médias-Recherches.
- Charaudeau, P. (2005). *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*. édition De Boeck-Ina.
- Durand, B. (2002, 10 9). ENVIRONMENTAL JUSTICE POLICY. Massachusetts, Massachusetts, États Unies D'Amerique. Récupéré sur <https://www.mass.gov/doc/2002-environmental-justice-policy/download>
- Duterme, R. (2022). *Nos mythologies écologiques, déconstruire les idées reçus sur le changement climatique*. LIENS LIBERENT.
- Dworkin, R. (1987). *The Senate's Responsibility*. New York: New York Review of Books.

East African Crude Oil Pipeline. (2025, 08 14). Récupéré sur eacop.com: <https://www.eacop.com/overview/>

Eduardo, G. (2009). Diez tesis urgentes sobre el nuevo extractivismo: contextos y demandas bajo el progresismo sudamericano actual. *Jürgen Schlundt et al., Extractivismo, política y sociedad, Quito, CAAP/Claes,,* 187–225.

Emediato. (2025, 08 15). *L'argumentation dans le discours d'information médiatique.* Récupéré sur Open Edition Journals: <http://journals.openedition.org/aad/docannexe/image/1209/img-4.png>

Emediato, W. (2000). *Analyse des configurations linguistiques et discursives des titres de journaux français et brésiliens.* Paris: Thèse de doctorat, Université de Paris-13 .

Entman, R. (1993). Framing: Toward Clarification of a Fractured Paradigm. . *Journal of Communication, 43,,* pp. 51-58.

Entman, R. M. (2006). Framing: Toward Clarification of a Fractured Paradigm. *Journal of Communication, 43,* p. 51-58.

Erving, G. (1974). *Frame analysis: an essay on the organization of experience.* Harvard: Harvard University Press.

Erving, G. (1974). *Frame Analysis: An Essay on the Organization of Experience.* New York: Harper & Row.

Fairclough, N. (1989). *Language and power.* London : Longman.

Finnis, J. (1980). *Natural Law and Natural Rights .*

Gautier, M. (2025). *Résultat net de TotalEnergies de 2010 à 2023 .*

Glotfelty, C., & Fromm, H. (1996). *The Ecocriticism Reader: Landmarks in Literary Ecology .* Athens/London: Georgia University Press.

Goffman, E. (1956). *The Presentation of Self in Everyday Life .* Edinburgh: University of Edinburgh.

Guadanini, S., & Emediato, W. (2009). *Estudo da designação no discurso midiático », Muniz Proença Lara, Gláucia & Maria Antonieta Cohen .* (éds.). Linguística, tradução, discurso (Belo Horizonte : Editora da UFMG).

Gundar, F. A. (1967). *Capitalism and Underdevelopment in Latin America : Historical Studies of Chile and Brazil. .* New York : Monthly Review Press.

Gunder, F. A. (1971). *Lumpen-bourgeoisie et lumpen-développement : dépendance, classe et politique en Amérique latine.* Paris: François Maspero.

Hellsten, I., Dawson, J., & Leydesdorff, L. (2009, 09 24). Implicit media frames: Automated analysis of public debate on artificial sweeteners. *Sage Journals Home*, pp. 590–608. doi:<https://doi.org/10.1177/0963662509343136>

Hinks, P. (2025, Juin 25). *Boston Herald*. Récupéré sur Hinks: The West's green energy policies are keeping Africa poor: <https://www.bostonherald.com/2022/07/25/hinks-the-wests-green-energy-policies-are-keeping-africa-poor/>

Julian Agyeman, B. E. (2004). 'Just Sustainability': The Emerging Discourse of Environmental Justice in Britain? *JSTOR, The Geographical Journal*.

Kuehn, R. R. (2000). A Taxonomy of Environmental Justice. *ELR News&ANALYSIS*, 30, 10681.

LIBAERT, T. (1992). *La communication verte: l'écologie au service de l'entreprise*. Paris: Éditions Liaisons .

Peixoto, C. A. (1977). La théorie de la dépendance : bilan critique. *Revue française de science politique*, 27^e année, 618.

Peixoto, C. A. (1977). *La théorie de la dépendance : bilan critique*. Paris: Revue française de science politique, 27^e année,,

Restrepo, Eduardo, & Rojas., A. (2010). *La Inflexión decolonial. Popayán* : . Instituto Pensar.

Reuters. (2018). Five executives of Tanzania state oil firm charged with graft. *Africanews*.

Reuters. (2025). Former CNOOC executive sentenced to 14 years for corruption, Chinese state media reports. *Reuters*.

Roussi, A. (2025, 08 14). *Al Jazeera*. Récupéré sur <https://www.aljazeera.com/>: <https://www.aljazeera.com/features/2022/7/15/oil-drilling-continues-in-ugandan-park-despite-threat-to-nature>

Samir, A. (1973). *Le développement inégal. Essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique*. Paris: Éditions de Minuit.

Santos, T. D. (1970). The Structure of Dependence. *Journal Home Page*, page 231.

Schlosberg, D. (2007). *Defining Environmental Justice: Theories, Movements, and Nature*. Auckland, Cape Town: Oxford University Press.,

Searle, J. (1972). *Les actes de langage*. Paris,: Hermann.

Statista. (2023). *Chiffre d'affaires mondial de TotalEnergies entre 2010 - 2022*.

Corpus

Afp, L. F. A. (2019, 23 octobre). Six ONG assignent Total en justice en France pour ses activités en Ouganda. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/flash-eco/six-ong-assignent-total-en-justice-en-france-pour-ses-activites-en-ouganda-20191023>

Afp, L. F. A. (2022a, février 1). Ouganda : Total annonce 10 milliards de dollars d'investissement. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/flash-eco/ouganda-total-annonce-10-milliards-de-dollars-d-investissement-20220201>

Afp, L. F. A. (2022b, octobre 5). Projet d'oléoduc de Total en Tanzanie : des « risques climatiques et humains inacceptables ». *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/flash-eco/projet-d-oleoduc-de-total-en-tanzanie-des-risques-climatiques-et-humains-inacceptables-20221005>

Afp, L. F. A. (2022c, décembre 8). TotalEnergies devant la justice pour son mégaprojet controversé en Ouganda et Tanzanie. *Le Figaro*.

<https://www.lefigaro.fr/societes/totalenergies-devant-la-justice-pour-son-megaprojet-controverse-en-ouganda-et-tanzanie-20221207>

Afp, L. F. A. (2023a, février 22). À Paris, des militants face aux financiers de l'oléoduc controversé de TotalEnergies. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/flash-eco/a-paris-des-militants-face-aux-financiers-de-l-oleoduc-controverse-de-totalenergies-20230222>

Afp, L. F. A. (2023b, juin 27). Des militants pour le climat s'attaquent au siège de TotalEnergies à Londres. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/societes/des-militants-pour-le-climat-s-attaquent-au-siege-de-totalenergies-a-londres-20230627>

Afp, L. F. A. (2023c, juin 27). Mégaprojets de TotalEnergies : des Ougandais demandent réparation en justice en France. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/flash-eco/megaprojets-de-totalenergies-des-ougandais-demandent-reparation-en-justice-en-france-20230627>

Afp, L. F. A. (2023d, juillet 10). Le mégaprojet de TotalEnergies en Ouganda, un « désastre » pour la population, selon HRW. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/flash-eco/le-megaprojet-de-totalenergies-en-ouganda-un-desastre-pour-la-population-selon-hrw-20230710>

Afp, L. F. A. (2024, 2 septembre). Pollution, violences sexuelles. . . Une ONG dénonce un mégaprojet pétrolier de TotalEnergies et CNOOC en Ouganda. *Le Figaro*.

<https://www.lefigaro.fr/flash-eco/pollution-violences-sexuelles-une-ong-denonce-un-megaprojet-petrolier-de-totalenergies-et-cnooc-en-ouganda-20240902>

Afp, L. M. A. (2021, 12 avril). L'Ouganda et la Tanzanie s'accordent pour la construction d'un oléoduc. *Le Monde.fr*. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/04/12/l-ouganda-et-la-tanzanie-s-accordent-pour-la-construction-d-un-oleoduc_6076445_3212.html

Afp. (2022, 17 septembre). Museveni says oil project to proceed despite EU censure. *The Citizen*. <https://www.thecitizen.co.tz/tanzania/news/africa/museveni-says-oil-project-to-proceed-despite-eu-censure-3951854>

Afp. (2023, 10 juillet). TotalEnergies East African oil project 'a disaster' for Ugandans – HRW. *The Monitor*. <https://www.monitor.co.ug/uganda/news/national/totalenergies-east-african-oil-project-a-disaster-for-ugandans-hrw-4299360>

Board of Directors – UNOC : Uganda National Oil Company. (s. d.).

<https://www.unoc.co.ug/board-of-directors/>

Caramel, L. (2021a, novembre 5). Une jeunesse africaine sur le front du climat. *Le Monde.fr*. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/11/03/une-jeunesse-africaine-sur-le-front-du-climat_6100829_3212.html

Caramel, L. (2021b, novembre 26). En Ouganda, le pétrole de Total impose le silence et la peur. *Le Monde.fr*. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/11/26/projet-d-exploitation-petroliere-en-ouganda-silence-sur-l-or-noir_6103639_3212.html

Caramel, L. (2022, 5 octobre). En Tanzanie, le projet d'oléoduc de TotalEnergies mis en cause par des ONG pour violations des droits humains. *Le Monde.fr*. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2022/10/05/tanzanie-le-projet-d-oleoduc-de-totalenergies-mis-en-cause-par-des-ong-pour-violations-des-droits-humains_6144452_3212.html

Caramel, L. (2023, 19 septembre). En Ouganda, la répression contre les opposants au projet de TotalEnergies se poursuit. *Le Monde.fr*. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/09/19/en-ouganda-la-repression-contre-les-opposants-au-projet-de-totalenergies-se-poursuit_6190020_3212.html?search-type=classic&ise_click_rank=5

Caramel, L. (2024, août 30). En Ouganda et en Tanzanie, la mobilisation ne faiblit pas contre le mégaprojet de TotalEnergies. *Le Monde.fr*.

https://www.lemonde.fr/afrique/article/2024/08/29/en-ouganda-et-en-tanzanie-la-mobilisation-ne-faiblit-pas-contre-le-megaprojet-de-totalenergies_6298620_3212.html

Caramel, L. (2025, 13 mars). La bataille contre le mégaprojet pétrolier Eacop se poursuit devant la Cour de justice d’Afrique de l’Est. *Le Monde.fr*.

https://www.lemonde.fr/afrique/article/2025/02/25/la-bataille-contre-le-megaprojet-petrolier-eacop-se-poursuit-devant-la-cour-de-justice-d-afrique-de-l-est_6563727_3212.html

Chavance, L. (2023, 9 novembre). Mégaprojet pétrolier de TotalEnergies : « plus de 2 000 sépultures » affectées en Ouganda et en Tanzanie. *Libération*.

https://www.liberation.fr/international/afrique/megaprojet-petrolier-de-totalenergies-plus-de-2-000-sepultures-affectees-en-ouganda-et-en-tanzanie-20231109_LMX3HOXWPZDXBKD4DOXZVRP6ZU/

Collectif. (2022, 10 octobre). « Non au pipeline géant de Total en Afrique de l’Est ! ». *Le Monde.fr*. https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/10/10/non-au-pipeline-geant-de-total-en-afrique-de-l-est_6145108_3232.html

Daily Monitor. (2021a, avril 12). Uganda’s first oil production now set for early 2025. *The Citizen*. <https://www.thecitizen.co.tz/tanzania/news/national/uganda-s-first-oil-production-now-set-for-early-2025-3358922>

Daily Monitor. (2021b, novembre 8). Tanzania, Uganda private sector leaders meet over East African crude oil pipeline. *The Citizen*.

<https://www.thecitizen.co.tz/tanzania/business/tanzania-uganda-private-sector-leaders-meet-over-east-african-crude-oil-pipeline-3611518>

Daily Monitor. (2025, 27 février). Uganda charges ‘nuisance’ anti-EACOP students after protest at EU Mission. *The Citizen*. <https://www.thecitizen.co.tz/tanzania/news/east-africa-news/uganda-charges-nuisance-anti-eacop-students-after-protest-at-eu-mission-4943986>

De Séguier, C. (2024a, janvier 5). TotalEnergies lance un audit en Ouganda et en Tanzanie sur ses projets pétroliers controversés. *Libération*.

https://www.liberation.fr/international/afrique/totalenergies-lance-un-audit-en-ouganda-et-en-tanzanie-sur-ses-projets-petroliers-controverses-20240105_JZCKQB666VENRGHUWJ3IFVQJSY/

De Séguier, C. (2024b, janvier 17). TotalEnergies en Ouganda : « Le gouvernement est prêt à tout pour l’argent du pétrole ». *Libération*.

https://www.liberation.fr/international/afrique/totalenergies-en-ouganda-le-gouvernement-est-pret-a-tout-pour-largent-du-petrole-20240117_UWBFXZKXUFED3BGM54YFATSL4/

Directors & Senior Management 中国海洋石油有限公司. (s. d.).

<https://www.cnoocltd.com/english/aboutus/directorsseniormanagement/>

EACOP – East African Oil Pipeline – Unlocking East Africa's potential. (s. d.).

<https://www.eacop.com/our-shareholders/>

Garric, A. (2022, 15 septembre). Deux méga projets pétroliers de TotalEnergies en Ouganda dénoncés par le Parlement européen. *Le Monde.fr*.

https://www.lemonde.fr/planete/article/2022/09/15/le-parlement-europeen-denonce-deux-mega-projets-petroliers-de-totalenergies-en-ouganda_6141794_3244.html

<https://www.monitor.co.ug/uganda/business/prosper/oil-deals-where-are-the-jobs-for-ugandans--3370222>

Independent. (2021a, février 11). *Total Uganda evaluates residual land in ten districts for compensation.* The Independent Uganda : <https://www.independent.co.ug/total-uganda-evaluates-residual-land-in-ten-districts-for-compensation/>

Independent. (2021b, mars 15). *Oil drilling challenge in Murchison Falls National Park.* The Independent Uganda : <https://www.independent.co.ug/oil-drilling-challenge-in-murchison-falls-national-park/>

Independent. (2021c, mars 19). *Gov't seeks approval of UGX 487 billion loan to finance oil pipeline shares.* The Independent Uganda : <https://www.independent.co.ug/govt-seeks-approval-of-ugx-487-billion-loan-to-finance-oil-pipeline-shares/>

Independent. (2023, 16 novembre). *EACOP paid fully for graves, shrines to be removed on pipeline route.* The Independent Uganda : <https://www.independent.co.ug/eacop-paid-fully-for-graves-shrines-to-be-removed-on-pipeline-route/>

Independent. (2024a, avril 22). *EACOP victims struggle to rebuild livelihoods despite compensation.* The Independent Uganda : <https://www.independent.co.ug/eacop-victims-struggle-to-rebuild-livelihoods-despite-compensation/>

Independent. (2024b, août 27). *Police block EACOP protest in Hoima.* The Independent Uganda : <https://www.independent.co.ug/police-blocks-eacop-protest-in-hoima/>

Independent. (2024c, décembre 17). *Over 1,000 EACOP affected persons complete vocational training.* The Independent Uganda : <https://www.independent.co.ug/over-750-eacop-affected-persons-complete-vocational-training/>

Ismail, Musa. (2021, 20 avril). Oil deals: Where are the jobs for Ugandans?. *The Monitor*.

Karuhanga, Elison. EACOP and its moral fibre. *The Monitor*.

<https://www.monitor.co.ug/uganda/oped/commentary/eacop-and-its-moral-fibre-3873650>

Lamtey, G. (2024, 16 novembre). Laying of Uganda- Tanzania oil pipeline 47.1 percent complete. *The Citizen*. <https://www.thecitizen.co.tz/tanzania/business/laying-of-uganda-tanzania-oil-pipeline-47-1-percent-complete-4823138>

Latour, V. (2023, 26 mai). TotalEnergies en Ouganda et Tanzanie : la peur d'un écocide. *Libération*. https://www.liberation.fr/international/totalenergies-en-ouganda-et-tanzanie-la-peur-dun-ecocide-20230526_EERDBGCT5BJXMBQBR75TH6RMM/?redirected=1

Liberation, & Afp. (2023, 2 octobre). TotalEnergies visé par une plainte au pénal pour son méga-projet pétrolier en Ouganda et en Tanzanie. *Libération*.

https://www.liberation.fr/environnement/climat/totalenergies-vise-par-une-plainte-au-penal-pour-son-mega-projet-petrolier-en-ouganda-et-en-tanzanie-20231002_NBNQ6FM2XNA2PBSACL4VY6EZDM/

Macé, C. (2021, 28 mai). En Ouganda, Total toujours droit au brut. *Libération*.

https://www.liberation.fr/international/afrique/en-ouganda-total-toujours-droit-au-brut-20210528_FD7OGXBB75AXBJW7FA76NYYH5U/?redirected=1

Malagardis, M. (2023, 5 mai). Tanzanie : « Ceux qui s'opposent au projet de l'oléoduc de TotalEnergies subissent des pressions ». *Libération*.

https://www.liberation.fr/international/afrique/tanzanie-ceux-qui-sopposent-au-projet-de-loloduc-de-totalenergies-subissent-des-pressions-20230505_NNVTA3OGQJE6LGVXM2G6VVPBR4/?redirected=1&redirected=1

Malagardis, M. (2024, 19 septembre). En Ouganda, un projet pétrolier de Total menace l'une des plus belles réserves naturelles du monde. *Libération*.

https://www.liberation.fr/international/afrique/en-ouganda-un-projet-petrolier-de-total-menace-lune-des-plus-belles-reserves-naturelles-du-monde-20240919_WS5UPEWPABA3DYHX2NVAJ5XI/?redirected=1

Malanga, A. N., & Mbaga, C. (2021, 23 septembre). Tanzania-Uganda pipeline agreement 'a boon for all'. *The Citizen*. <https://www.thecitizen.co.tz/tanzania/news/national/tanzania-uganda-pipeline-agreement-a-boon-for-all--3559746>

Malik, J.F. (2024, 3 octobre). Court allows eviction of over 80 households in way of EACOP. *The Monitor*. <https://www.monitor.co.ug/uganda/news/national/court-allows-eviction-of-over-80-households-in-way-of-eacop--4784610>

Mirondo, R. (2024, 25 novembre). Crude oil pipeline, a boon for East African economies. *The Citizen*. <https://www.thecitizen.co.tz/tanzania/news/east-africa-news/crude-oil-pipeline-a-boon-for-east-african-economies-4835220>

Moran, A. (2024, 12 décembre). Méga projets pétroliers en Ouganda : trois ONG dénoncent « l'extorsion, les expulsions forcées et les violences sexuelles ». *Libération*.

https://www.liberation.fr/environnement/mega-projets-petroliers-en-ouganda-trois-ong-denoncent-lextorsion-les-expulsions-forcees-et-les-violences-sexuelles-20241212_JOA6FPZ6LVGZJDOBISAG22BLQE/

Muringi, P. (2022, 2 mai). A walk in Albertine Graben oil fields. *The Monitor*. <https://www.monitor.co.ug/uganda/business/technology/a-walk-in-albertine-graben-oil-fields-3801634>

Murungi, P. (2023, 30 août). Oil pipeline construction set to start early next year. *The Monitor*. <https://www.monitor.co.ug/uganda/business/commodities/oil-pipeline-construction-set-to-start-early-next-year--4352332>

Musoke, R. (2020, 17 novembre). *AfDB gives Shs 1.85bn to Ugandan SMEs targeting oil and gas deals*. The Independent Uganda : <https://www.independent.co.ug/afdb-gives-shs-1-85bn-to-ugandan-smes-targeting-oil-and-gas-deals/>

Musoke, R. (2023, 13 novembre). *Arrests and intimidation over EACOP*. The Independent Uganda : <https://www.independent.co.ug/arrests-and-intimidation-over-eacop/>

Muyobo, K. (2025, 4 juin). EACOP project at 57% completion despite protests – PAU. *The Monitor*. <https://www.monitor.co.ug/uganda/news/national/eacop-project-at-57-completion-despite-protests-pau-5068406>

N.d. <https://www.zonebourse.com/cours/action/CNOOC-LIMITED-1412718/societe-actionnaires/>

N.d. <https://www.eacop.com/our-shareholders/>

Nabisubi, R. (2021, 21 juin). Oil must offer affected persons new opportunities – EACOP. *The Monitor*. <https://www.monitor.co.ug/uganda/business/markets/oil-must-offer-affected-persons-new-opportunities-eacop-4277934>

Nahabwe, R. (2024, 27 août). East Africa Crude Oil Project to employ 10,000 local Ugandans. *The Monitor*. <https://www.monitor.co.ug/uganda/business/commodities/oil-pipeline-construction-set-to-start-early-next-year--4352332>

Nakirigya, S. (2025, 11 février). Prioritize hiring Ugandans, Mayiga tells EACOP officials. *The Monitor*. <https://www.monitor.co.ug/uganda/news/national/prioritize-hiring-ugandans-mayiga-tells-eacop-officials-4922594>

Ng'hily, D. (2022, 17 septembre). Tanzania, Uganda hit back at EU on Oil pipeline plan. *The Citizen*. <https://www.thecitizen.co.tz/tanzania/news/national/tanzania-uganda-hit-back-at-eu-on-oil-pipeline-plan-3951860>

Ng'hily, D. (2022, 18 septembre). Experts advise on EACOP as Museveni assures progress. *The Citizen*. <https://www.thecitizen.co.tz/tanzania/news/national/experts-advise-on-eacop-as-museveni-assures-progress-3953036>

Onyango-Obbo, C. (2022, 25 mai). Museveni and Samia need to call the dogs off Eacop project. *The Citizen*. <https://www.thecitizen.co.tz/tanzania/oped/museveni-and-samia-need-to-call-the-dogs-off-eacop-project-3827038>

Reporter, C. (2024, 25 novembre). Tanzanian youth encouraged to explore opportunities in the energy sector. *The Citizen*. <https://www.thecitizen.co.tz/tanzania/news/national/tanzanian-youth-encouraged-to-explore-opportunities-in-the-energy-sector-4835546>

Reuters, L. M. A. A. E. (2020, 21 octobre). En Ouganda et Tanzanie, les projets de Total touchent des « dizaines de milliers de personnes ». *Le Monde.fr*.
https://www.lemonde.fr/economie/article/2020/10/20/en-ouganda-et-tanzanie-les-projets-de-total-touchent-des-dizaines-de-milliers-de-personnes_6056735_3234.html

Ruaud, H. (2023, 27 juin). Méga projet pétrolier de Total : des Ougandais demandent réparation en justice. *Libération*. https://www.liberation.fr/international/afrique/megaprojet-petrolier-de-total-des-ougandais-demandent-reparation-en-justice-20230627_F6ICM4VLVVAIDEITUTTWFRED5Y/

Wambura, B. (2021, 20 mai). Don't get intoxicated with oil, says President Museveni. *The Citizen*. <https://www.thecitizen.co.tz/tanzania/news/national/don-t-get-intoxicated-with-oil-says-president-museveni-3407766>

Who we are – UNOC : Uganda National Oil Company. (s. d.). <https://www.unoc.co.ug/we-we-are/>

Why new projects will drive Tanzania economy - Tanzania Business Leaders Air their views. (2023, 2 février). *The Citizen*. <https://www.thecitizen.co.tz/tanzania/supplement/why-new-projects-will-drive-tanzania-economy-tanzania-business-leaders-air-their-views-4108592>

Annexe

TotalEnergies

TotalEnergies, principal actionnaire d'EACOP, avec 62 % des actions de la société est une multinationale française qui compte à ce jour environ 101 279 salariés. Elle est présente dans plus de 130 pays avec un chiffre d'affaires record de 281 milliards de dollars américains en 2022. Un chiffre d'affaires nettement supérieur à celui 2020, en raison d'un fort ralentissement économique causé par le COVID-19. Les bénéfices nets de l'entreprise étaient de 11,2 milliards de dollars en 2019, avant de connaître un marasme économique en 2020 avec un bénéfice net de 4,1 milliards de dollars. (Statista, 2023). (Gautier, 2025).

Les dirigeants :

En établissant la liste des dirigeants, notre attention s'est particulièrement portée sur ceux ayant un parcours intéressant. Nous nous sommes concentrés sur les leaders ayant une expérience passée dans le domaine politique, ceux entretenant des liens avec d'autres multinationales, ceux ayant des relations avec le monde du lobby, ainsi que ceux ayant des antécédents au sein de grands groupes financiers.

Monsieur Jean Patrick Pouyanné, l'actuel président directeur général (PDG) de TotalEnergies est à la tête de l'entreprise depuis 2014. Il dirige l'entreprise au côté de son directeur financier, Jean-Pierre Gerard Claude Sbraire qui est également président de Total Holdings SAS et président-directeur général de Total Capital International SA (toutes deux filiales de Total SE). M. Sbraire est également membre du conseil d'administration de Total Upstream UK Ltd.

- Patrick Jean Pouyanné, né le 24 juin 1963 au Petit-Quevilly (Seine-Maritime), est un chef d'entreprise français. Il est président-directeur général du groupe TotalEnergies depuis octobre 2014. De 1989 à 1992, il est directeur adjoint de la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement du Nord-Pas-de-Calais. Il est ensuite adjoint au chef du service des Mines au sein du ministère de l'Industrie. En 1993, Patrick Pouyanné poursuit sa carrière dans des cabinets ministériels. Il devient conseiller technique d'Édouard Balladur, alors Premier ministre de cohabitation, jusqu'en 1995 où il est nommé conseiller technique pour l'environnement et l'industrie, toujours auprès d'Édouard Balladur. Entre 1995 et 1996, il est directeur de cabinet du ministre des Technologies de l'information et de la Poste, François Fillon.

- Jean-Pierre Gerard Claude Sbraire est directeur financier de Total SE et président de Total Holdings SAS et président-directeur général de Total Capital International SA (toutes deux filiales de Total SE). M. Sbraire est également membre du conseil d'administration de Total Upstream UK Ltd. Il était auparavant secrétaire et directeur financier de Total Oil & Gas Venezuela.

Les actionnaires

Nom	Actions	%	Valorisation
Amundi Asset Management SASU	218 985 112	9,647 %	13 038 M €
Total SA Employee Stock Ownership Plans	174 794 404	7,7 %	10 407 M €
Amundi Asset Management SASU (Investment Management)	9 042 952	0,3984 %	538 M €
OFI Invest Asset Management SA)	6 009 019	0,2647 %	358M €
Capfi Delen Asset Management NV	4 561 781	0,201 %	272 M €
Sjunde AP-fonden	3 007 914	0,1325 %	179 M €
State Street Global Advisors Ltd.	1 802 620	0,0794 %	107 M €
Danske Bank A/S (Investment Management)	1 626 082	0,0716 %	97 M €
Fineco Asset Management DAC	1 501 566	0,0661 %	89 M €
Rathbones Asset Management Ltd.	1 384 183	0,061 %	82 M €

Les membres du conseil d'administration

Le conseil d'administration est constitué de 14 membres : Patrick Pouyanné, Jacques Aschenbroich, Marie-Christine Coisne-Roquette, Lise Croteau, Mark Cutifani CBE, Marie-Ange Debon, Valérie Della Puppa-Tibi, Romain Garcia-Ivaldi, Glenn Hubbard, Anelise Lara, Helen Lee Bouygues, Laurent Mignon, Dierk Paskert, Angel Pobo.

Patrick Jean Pouyanné :

De 1989 à 1992, il est directeur adjoint de la Direction régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement du Nord-Pas-de-Calais. Il est ensuite adjoint au chef du service des Mines

au sein du ministère de l'Industrie. En 1993, Patrick Pouyanné poursuit sa carrière dans des cabinets ministériels. Il devient conseiller technique d'Édouard Balladur, alors Premier ministre de cohabitation, jusqu'en 1995 où il est nommé conseiller technique pour l'environnement et l'industrie, toujours auprès d'Édouard Balladur. Entre 1995 et 1996, il est directeur de cabinet du ministre des Technologies de l'information et de la Poste, François Fillon.

Jacques Aschenbroich :

De nationalité française, M. Aschenbroich est Administrateur indépendant depuis l'AGO (Assemblé général ordinaire) du 28 mai 2021 jusqu'en 2024. Son dernier renouvellement à l'AGO a eu lieu le 24 mai 2024. Il est également le Président du Conseil d'administration d'Orange. Il préside aussi le Comité de gouvernance et d'éthique et membre du Comité des rémunérations.

Marie-Christine Coisne-Roquette :

De nationalité française, Mme Coisne-Roquette est administratrice depuis l'AGO du 13 mai 2011 jusqu'en 2026. Elle est Présidente de Sonepar S.A.S. et de Colam Entreprendre SAS (même famille.) Elle est aussi membre du Comité d'audit, du Comité de gouvernance et d'éthique et du Comité Stratégie & RSE.

Anelise Quintão Lara :

De nationalité brésilienne, Mme Lara est Administratrice indépendante depuis l'AGO du 26 mai 2023 jusqu'en 2026. En 1986, elle rejoint Petrobras, la plus importante société du secteur de l'énergie au Brésil. En 2011, après les premières découvertes de gisements présalifères, elle est nommée General Manager des projets de développement présalifères. Puis, en 2013, elle est invitée à devenir directrice de la Libra Joint Project Team. En 2019, elle est nommée Directrice générale (Chief Executive Officer) du raffinage, du gaz naturel, et de l'électricité, en charge de la stratégie, de la gestion des risques, du HSE ainsi que des résultats opérationnels du Refining, Gas & Power. Elle quitte Petrobras en janvier 2021. Mme Lara a été Présidente de la section brésilienne de la Society of Petroleum Engineers (SPE) de 2005 à 2008. Elle a également rejoint le International Board de SPE de 2014 jusqu'en 2017 en tant que directrice régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Elle a également été présidente de l'Institut brésilien du pétrole (IBP) de 2019 à 2021. Mme Lara s'engage bénévolement pour la cause de la diversité et de l'inclusion. Elle est membre du conseil de WILL (Women Leadership in Latin America) et a déjà encadré de nombreuses jeunes femmes désireuses de travailler dans le secteur de l'énergie.

Mark Cutifani CBE

Il est né le 2 mai 1958 et il est de nationalité australienne. Il est administrateur depuis l'AGO du 26 mai 2017. Le dernier renouvellement a eu lieu lors de l'AGO 2023 jusqu'à l'AGO du 29 mai 2026. Sa principale fonction est celle d'administrateur et conseiller exécutif. Il a plus de 47 années d'expérience dans l'industrie minière dans diverses régions du monde et pour un large éventail de produits.

Scandales liés à TotalEnergies

Au cours de ces dernières années, TotalEnergies s'est retrouvé au cœur de plusieurs scandales principalement liés à l'environnement et l'écologie, à l'instar de :

Greenwashing : TotalEnergies visé par une enquête pour «pratiques commerciales trompeuses» Trois associations de protection de l'environnement ont déposé plainte contre le géant français du pétrole pour dénoncer son greenwashing, apprend-on ce jeudi. TotalEnergies se targue de vouloir atteindre la neutralité carbone, malgré de nouveaux projets fossiles.

Neutralité carbone : trois ONG assignent TotalEnergies en justice pour pratique commerciale trompeuse

Les Amis de la Terre, Greenpeace et Notre Affaire à tous estiment que le géant pétrolier et gazier induit les consommateurs en erreur en se présentant comme un « acteur majeur de la transition énergétique ».

China National Offshore Oil Corporation (CNOOC)

CNOOC figure parmi les principaux groupes pétroliers et gaziers chinois.

La China National Offshore Oil Corporation (CNOOC) est un autre acteur clé de ce projet. L'entreprise est le principal producteur de pétrole brut et de gaz naturel en Chine, et figure parmi les plus grandes sociétés indépendantes d'exploration et de production d'hydrocarbures à l'échelle mondiale. Ses activités se concentrent essentiellement sur l'exploration, le développement, la production et la commercialisation de pétrole brut et de gaz naturel. À l'international, le groupe détient des actifs pétroliers et gaziers répartis en Asie, en Afrique, en Amérique du Nord et du Sud, en Océanie ainsi qu'en Europe. La China National Offshore Oil Corporation détient 8 % des actions de la société EACOP.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration de la CNOOC est composé de six professionnels aux profils variés et remarquables : Shuk Yin Li, Dehua Wang, Bo Qiang Lin, Zhi Zhong Qiu, Xin Huai Zhou et Hongtao Yan.

Shuk Yin Li

Née en 1962, Mme Li Shuk Yin Edwina est membre de l'Institute of Chartered Accountants in England and Wales ainsi que de l'Institut des experts-comptables agréés de Hong Kong. Elle est titulaire d'une licence en comptabilité (avec mention) de l'Université d'Exeter (Royaume-Uni), d'un diplôme de troisième cycle en gestion des risques d'entreprise délivré par l'École de formation professionnelle et continue de l'Université de Hong Kong, d'un master en gestion des risques de l'Université Glasgow Caledonian (Royaume-Uni), ainsi que d'un master en sciences sociales en leadership et gouvernance pour le développement durable de l'Université de Hong Kong. Elle a débuté sa carrière au sein d'un grand cabinet comptable multinational à Londres, où elle a obtenu sa qualification de comptable agréée, avant d'exercer les fonctions de directrice financière dans un groupe immobilier puis dans un groupe de services financiers.

Dehua Wang

Né en 1966, M. Wang est comptable senior et titulaire d'une licence en économie. Il a occupé diverses fonctions de direction, notamment directeur financier de China Petroleum & Chemical Corporation, directeur du département financier de China Petrochemical Corporation, président du conseil d'administration de Shengjun International Investment Limited et vice-président de Sinopec Finance Co.

De novembre 2019 à août 2024, il a exercé en tant que chef comptable de la China Oil & Gas Pipeline Network Corporation. Depuis août 2024, il est directeur du groupe CNOOC.

Bo Qiang Lin

Né en 1957, M. Lin est titulaire d'un doctorat en économie de l'Université de Californie (États-Unis). En 2007, il a été nommé professeur émérite *Changjiang Scholar* par le ministère de l'Éducation. Il est actuellement professeur titulaire à la School of Management et doyen du China Institute for Studies in Energy Policy de l'Université de Xiamen. Il assure également la fonction de rédacteur en chef de la revue *Energy Economics* et de rédacteur en chef adjoint de *Environmental Impact Assessment Review*. Par ailleurs, il siège au comité exécutif du Stewardship Board on Energy du Forum économique mondial de Davos.

M. Lin a également exercé en tant qu'administrateur non exécutif indépendant de China Oilfield Services Limited et de PetroChina Company Limited.

Xin Huai Zhou

Né en 1970, M. Zhou est ingénieur senior de niveau professeur et titulaire d'un doctorat. Il a exercé diverses fonctions de responsabilité au sein de CNOOC, notamment géologue en chef au Bureau administratif pétrolier de la mer de Chine orientale, géologue en chef à la succursale de Shanghai de CNOOC (China) Limited, directeur général de la division Exploration, directeur général de la succursale de Hainan de CNOOC (China) Limited, ainsi que président-directeur général de Hainan Energy Co.

De mars 2022 à mars 2024, il a occupé le poste de directeur général adjoint du groupe CNOOC.

Zhi Zhong Qiu

Né en 1955, M. Qiu est titulaire d'une licence en informatique de l'Université de New York, d'une licence en génie électrique de la Cooper Union for the Advancement of Science and Art, d'une maîtrise en génie électrique de l'Université d'État de l'Ohio, ainsi que d'un MBA de la Harvard Business School. Au cours de sa carrière, il a occupé plusieurs postes de direction de haut niveau : directeur général et président de la région Grande Chine chez Credit Suisse First Boston ; président de Meridian Capital (Asia) Limited ; directeur général et vice-président de la région Asie-Pacifique, ainsi que président de la région Grande Chine chez Barclays Capital ; directeur général et vice-président de la région Asie, puis président exécutif de la région Grande Chine chez ABN AMRO Bank N.V.. À ce titre, il a également présidé ABN AMRO (China) Co. Ltd. et ABN AMRO Leasing (China) Co. Ltd. Son expertise et son influence dans le domaine

financier lui ont valu d'être classé parmi les « *50 personnalités les plus recherchées dans le domaine de la finance* » et les « *50 superstars mondiales des produits dérivés* » par le magazine américain Global Finance.

Hongtao Yan

Né en 1970, M. Yan est ingénieur senior et titulaire d'une maîtrise. Il a occupé plusieurs postes de direction au sein de CNOOC, notamment directeur général adjoint du département Développement et production, directeur adjoint du Bureau administratif pétrolier de la mer de Chine méridionale orientale, directeur général adjoint de la succursale de Shenzhen, directeur général du département Développement et production, directeur adjoint de la sécurité, directeur général de la succursale de Tianjin, ainsi que vice-président de la société. Il a ensuite exercé les fonctions de directeur général adjoint du groupe CNOOC à partir d'août 2024.

Les actionnaires

Nom	Actions	%	Valorisation
China State-Owned Assets Supervision & Admn Commission	29 508 353 273	66,25 %	71 121 M \$
Orient Securities Asset Management Co. Ltd	92 510 000	0,2077 %	223 M \$
Da Cheng Fund Management Co., Ltd.	79 858 997	0,1793 %	192 M \$
First Seafront Fund Management Co., Ltd.	61 426 000	0,1379 %	148 M \$
Invesco Great Wall Fund Management Co. Ltd. (Inv Mgmt)	52 463 880	0,1178 %	126 M \$
China Asset Management Co., Ltd.	48 767 575	0,1095 %	118 M \$
ICBC Credit Suisse Asset Management Co., Ltd.	39 153 997	0,0879 %	94 M \$
China Southern Asset Management Co., Ltd.	36 229 000	0,0813 %	87 M \$
Essence Fund Co., Ltd.	30 248 116	0,0679 %	73 M \$
Zhong Ou Asset Management Co., Ltd	27 657 000	0,0621 %	67 M \$

Scandale CNOOC

La CNOOC est actuellement au cœur d'un scandale, à savoir une affaire de corruption impliquant Li Yong.

En mars 2024, Li Yong, ancien vice-président et directeur général de la CNOOC (ayant servi de 2020 à 2023), a été officiellement placé sous enquête par la Commission centrale de discipline et la Commission nationale de supervision du Parti communiste chinois pour des « violations graves de la discipline et de la loi », une expression usuelle pour désigner la corruption ou le détournement de fonds en Chine. Selon la presse chinoise, ce scandale concerne des malversations financières, bien que les détails exacts restent, comme souvent, peu diffusés par les autorités.

- Li Yong a été condamné à 14 ans de prison suite à cette enquête anti-corruption.

(Reuters, Former CNOOC executive sentenced to 14 years for corruption, Chinese state media reports, 2025).

<https://www.reuters.com/world/china/former-cnooc-executive-sentenced-14-years-corruption-chinese-state-media-reports-2025-08-05/>

The Uganda national oil company (UNOC)

L'Uganda National Oil Company (UNOC), également appelée National Oil Company of Uganda, est une société pétrolière à responsabilité limitée détenue par l'État ougandais. Elle a été créée conformément à la loi ougandaise de 2013 sur l'exploration, le développement et la production de pétrole, qui prévoit la mise en place d'une entreprise pétrolière nationale (EACOP n.d.). Elle a pour mission de développer et gérer durablement les intérêts commerciaux de l'État dans le secteur pétrolier afin de contribuer à la transformation socio-économique de l'Ouganda. L'Uganda National Oil Company est le deuxième actionnaire principal de l'EACOP, avec la Tanzania Petroleum Development Corporation, chacun détenant 15 % des parts de la société.

Le conseil d'administration

Mr. Mathias Katamba Board Chairman,

Mathias est président du conseil d'administration de l'UNOC. Il est consultant en gouvernance, leadership et stratégie, ainsi que coach exécutif, avec plus de 25 ans d'expérience dans des entreprises de haut niveau. Il est fondateur et chef d'équipe chez MAKLEAD, une société de conseil et de consultation en affaires, et siège actuellement à plusieurs conseils d'administration

dans divers secteurs. Il est également un banquier accompli et a précédemment occupé le poste de directeur général de trois banques commerciales (Finance Trust Bank, Housing Finance Bank et dfcu Bank), en plus d'avoir cofondé Progression Capital Africa, un fonds de capital-investissement axé sur l'inclusion financière en Afrique de l'Est. Il a également été président de l'Association des banquiers, de l'Institut des banquiers et de l'Association des institutions de microfinance en Ouganda. Il est un fervent défenseur de la durabilité et de la transformation socio-économique inclusive.

Ivan Lule

Le Dr Ivan Lule est un ingénieur chimiste agréé qui compte plus de 20 ans d'expérience dans les domaines de la planification stratégique, des processus industriels, de la planification de la gestion des déchets, de la politique scientifique et technologique et de la recherche. Il est un fervent défenseur du développement professionnel dans l'industrie de la transformation, qui couvre les domaines du pétrole et du gaz, de l'agriculture et de l'environnement. Il a participé à la conception et à l'accréditation de programmes universitaires visant à soutenir les disciplines émergentes de l'ingénierie industrielle telles que le pétrole et le gaz, l'ingénierie textile et la biotechnologie industrielle.

Zulaika Mirembe Kasajja

Zulaika est diplômée en droit de l'université Makerere et avocate à la Haute Cour d'Ouganda et à tous les tribunaux subordonnés. Elle est également diplômée de l'Institute of Chartered Secretaries and Administrators et a suivi le programme Leadership Development Female Future Program on Board Competence. Zulaika est associée chez Kampala Associated Advocates, un cabinet d'avocats de premier plan en Ouganda, où elle dirige le département des transactions commerciales et d'entreprise. Elle possède une excellente connaissance et compréhension de l'environnement juridique et commercial en Ouganda et dans plusieurs pays d'Afrique, et compte plus de 10 ans d'expérience en tant que juriste d'entreprise dans certaines des plus grandes sociétés du pays.

Dr. Simon Echegu Board Member

Le Dr Simon Echegu est membre du personnel académique senior de l'université Makerere, où il occupe actuellement les fonctions de maître de conférences et de chercheur au département de géologie et d'études pétrolières. Il possède 20 ans d'expérience dans l'industrie pétrolière et gazière, acquise principalement dans le graben Albertine, d'abord en tant que géochimiste

pétrolier pendant 10 ans, puis en tant que consultant à la Direction du pétrole du ministère de l'Énergie et du Développement minier.

Il a travaillé comme expert principal (pétrole) sur diverses missions pour le Conseil national de l'enseignement supérieur.

Ms. Gorrettie Justine Isenyi Board Member

Actuellement, Mme Gorrettie Justine Isenyi occupe le poste d'économiste principale à l'université de Soroti. Auparavant, elle a occupé les fonctions de chef de service par intérim au sein de l'unité de planification et de comptable au sein de la même institution.

Herbert Magyezi Mugizi,

Il est ingénieur pétrolier principal à la Direction du pétrole du ministère de l'Énergie et du Développement minier, cumule plus de quinze années d'expérience dans l'industrie pétrolière, couvrant l'exploration, le développement, la production, le raffinage, le transport et le stockage.

Il coordonne le projet EACOP au sein du ministère et supervise les divisions Raffinage, Conversion du gaz, ainsi que Transport et stockage du pétrole au sein du département Pétrole intermédiaire.

Au cours de sa carrière, M. Mugizi a contribué à de nombreux projets tout au long de la chaîne de valeur pétrolière, notamment à la rédaction d'accords de partage de production (PSA), de lois, de règlements et de lignes directrices.

Moses Kabanda Board Member

Moses cumule plus de vingt années d'expérience dans l'élaboration et la gestion des politiques publiques. Son expertise couvre la gestion macroéconomique, la politique énergétique, l'administration des recettes pétrolières, la modélisation économique et financière, ainsi que le financement, la structuration de projets et la gestion des finances publiques.

Il est titulaire d'un master en études énergétiques, avec spécialisation en économie du pétrole et du gaz, de l'Université de Dundee (Royaume-Uni), d'un master en économie de l'Université de Birmingham (Royaume-Uni), ainsi que d'une licence en économie quantitative de l'Université Makerere.

La Tanzania Petroleum Development Corporation (TPDC)

La Tanzania Petroleum Development Corporation est le deuxième actionnaire principal de l'EACOP, avec l'Uganda National Oil Company, chacun détenant 15 % des parts de la société.

Le conseil d'administration

Son conseil d'administration est composé de : Ombeni Sefue, Paul Makanza, Peter Kallaghe, Protase Ishengoma, Charles Omujuni, Ruth Zaipuna et Mrisho Shabani.

Ombeni Sefue

En plus de présider le conseil d'administration de la Tanzania Petroleum Development Corporation (TPDC), l'ambassadeur Sefue occupe également la présidence du conseil d'administration de l'Institut africain pour le leadership en matière de développement durable (Uongozi Institute). Il a pris sa retraite de la fonction publique tanzanienne début 2016, après plus de trente-huit années de service au sein du gouvernement.

Durant sa carrière, il a notamment exercé les fonctions de secrétaire général de la République-Unie de Tanzanie (2011-2016), après une riche expérience diplomatique. Celle-ci inclut son mandat de représentant permanent auprès des Nations unies à New York (2010-2011), d'ambassadeur aux États-Unis (2007-2010), de haut-commissaire au Canada avec accréditation simultanée à Cuba (2005-2007), ainsi que de conseiller à l'ambassade de Tanzanie à Stockholm (1987-1992).

Paul Makanza

Il est le président du Conseil tanzanien du tabac (TTC), président de la Fédération des industriels tanzaniens (CTI) et vice-président de la Fondation du secteur privé tanzanien (TPSF)

Peter Kallaghe

Il a précédemment occupé le poste d'assistant personnel du président et a été à plusieurs reprises ambassadeur de Tanzanie au Royaume-Uni, au Canada et à Cuba.

Protase Ishengoma

Il est avocat réputé dans le secteur pétrolier et gazier

Charles Omujuni

Il possède une vaste expérience dans le secteur pétrolier et gazier, ayant précédemment occupé des postes de direction au sein du ministère de l'Énergie et des Minéraux de Tanzanie et de l'EWURA.

Ruth Zaipuna

Présidente-directrice générale de la NMB Bank. Auparavant, elle a occupé les fonctions d'auditrice chez Price Waterhouse Coopers et de directrice financière chez Standard Chartered.

Mrisho Shabani

Il est associé chez Globe Accountancy Service. Il possède plus de 25 ans d'expérience dans les domaines de l'audit, de la comptabilité, du conseil fiscal, des enquêtes et du conseil en gestion. Il a précédemment occupé des postes de direction chez Tanzania Telecommunications Company Limited (TTCL) et Price Water Coopers (PWC).

Scandales de la TPDC

Scandale de corruption sur l'attribution de contrats

Le scandale majeur concernant la Tanzania Petroleum Development Corporation (TPDC) a éclaté en 2018 : cinq dirigeants de la société nationale pétrolière ont été inculpés pour corruption liée à l'attribution irrégulière d'un contrat de levés géophysiques avec la société américaine Bell Geospace, pour un montant de 3,2 millions de dollars.